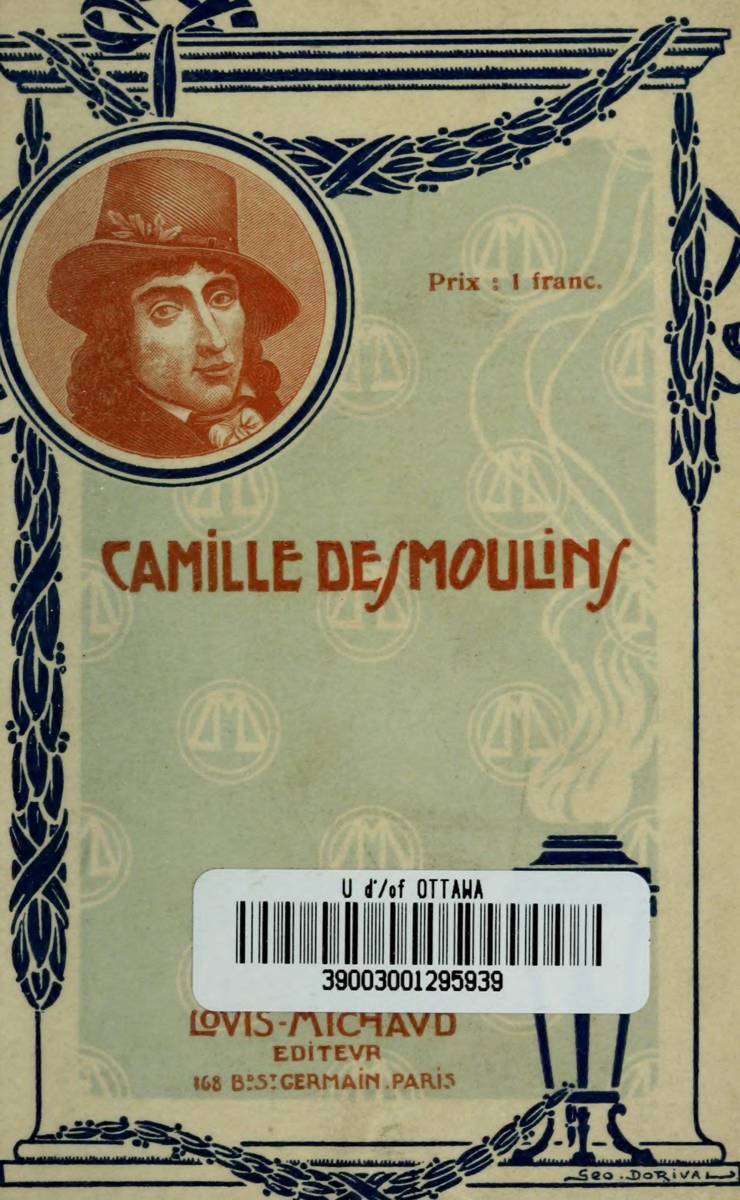
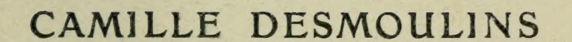

Prix : 1 franc.
CAMILLE DESMOULINS
U d'/of OTTAWA
39003001295939
LOUIS-MICHAUD
EDITEUR
168 Bd St GERMAIN . PARIS
GEO. DORIVAL

Jan 19/20


CAMILLE DESMOULINS

Ouvrages de Charles Simond

COLLECTIONS LOUIS-MICHAUD

Les Prosateurs illustres français et étrangers,
à 1 franc.

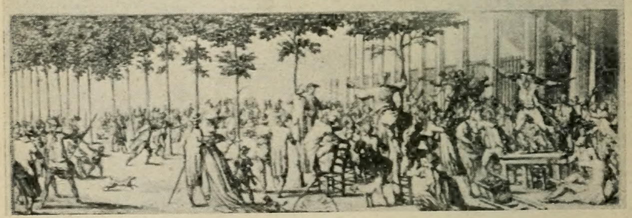
Stendhal, 1 vol. illustré.
J.-J. Rousseau, 1 vol. illustré.
Sterne, 1 vol. illustré.
Walter Scott, 1 vol. illustré.
Eugène Sue, 1 vol. illustré.
Crébillon fils, 1 vol. illustré.
Brantome, 1 vol. illustré.
Mme de Girardin, 1 vol. illustré.
Hoffmann, 1 vol. illustré.
Marivaux, 1 vol. illustré.
Swift, 1 vol. illustré.
Charles Nodier, 1 vol. illustré.
Montaigne, 1 vol. illustré.
Pétrone, 1 vol. illustré.
Machiavel, 1 vol. illustré.
Paul-Louis Courier, 1 vol. illustré.
Rabelais, 1 vol. illustré.
Cyrano de Bergerac, 1 vol. illustré.
Saint-Simon, 1 vol. illustré.
Suétone, 1 vol. illustré.
Boccace, 1 vol. illustré.
Diderot, 1 vol. illustré.
Camille Desmoulins, 1 vol. illustré.

Encyclopédie littéraire illustrée.

L'Inde, 1 vol. illustré.
La Grèce, 1 vol. illustré.
La Norvège littéraire, 1 vol. illustré.
La Perse littéraire, 1 vol. illustré.
Les Poètes latins, 1 vol. illustré.
Le Théatre français, 1 vol. illustré.
Les Prosateurs latins, 1 vol. illustré.
Le Roman allemand, 1 vol. illustré.

Sous presse :

Le Théatre italien, 1 vol. illustré.
Les poètes anglais, 1 vol. illustré.



Camille Desmoulins

LES PROSATEURS ILLUSTRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

CAMILLE DESMOULINS

LA FRANCE LIBRE. — LA LANTERNE AUX PARISIENS. — JEAN-PIERRE BRISSOT DÉMASQUÉ. — LE VIEUX CORDELIER

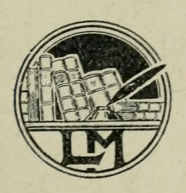
Biographie, Bibliographie, Pages choisies

PAR

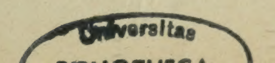
CHARLES SIMOND

Lauréat de l'Académie Française

Avec Portraits et Gravure



LOUIS-MICHAUD
ÉDITEUR
168, Boulevard Saint-Germain
PARIS





CAMILLE DESMOULINS

SUR CAMILLE DESMOULINS

I. — L'Homme

Une journée d'enthousiasme au Palais-Royal d'où le peuple sortit pour marcher à la conquête de la liberté, une brève page d'amour qu'interrompt le couperet de la guillotine, espoir immense, passion violente, sombre drame, voilà la vie du premier des républicains et de sa gracieuse femme, de Camille Desmoulins et de Lucile.

Il naquit à Guise en 1766 et était fils de la « colérique Picardie » comme dit Michelet, de cette Picardie si riche en hommes de combat, qui vit naître Pierre l'Hermite, l'apôtre du Moyen-Age et le conducteur des croisés vers Jérusalem; les Guise dont l'audace balança le pouvoir royal, Calvin, le sombre réformateur à l'esprit mystique et étroit, les Saint-Simon frondeurs, Condorcet, Gracchus, Babeuf, le plus fougueux des rêveurs révolutionnaires, enfin Robespierre. Son père, lieutenant général au bailliage de Guise, vieux légiste fort instruit qui, dans ses loi-

sirs, travaillait à une encyclopédie du droit, eut cinq enfants : l'aîné, Camille, deux autres fils qui furent soldats, deux filles dont l'une embrassa la vie religieuse.

Comme il dénotait une intelligence au-dessus de la moyenne, ses parents désiraient vivement pousser Camille dans ses études, mais les lourdes charges d'une éducation soignée étaient un obstacle insurmontable.

Un parent, M. de Viefville des Essarts, s'entremit et lui obtint une bourse au Collège Louis-le-Grand. Il y fut brillant élève et se montra aussi ardent et enthousiaste qu'un autre de ses camarades d'étude fut toujours froid et réservé, ce Robespierre qui l'aima pourtant et finit néanmoins par l'envoyer à l'échafaud. S'étant essayé à la poésie, il ne réussit à mettre debout que des vers médiocres, témoignage de son bon cœur et de sa reconnaissance envers l'abbé Berardier, le supérieur du Collège. Sa passion, c'étaient les auteurs anciens, ceux surtout qui exaltaient la grandeur des républiques de Rome et d'Athènes. Déjà, simple écolier, il avait le cœur républicain et c'est en toute sincérité qu'il a pu écrire plus tard :

« On nous élevait dans les écoles de Rome et d'Athènes pour vivre dans l'abjection de la monarchie et sous le règne de Claude et de Vitellius. »

Ses études terminées, il commença son droit, puis fut reçu licencié et s'inscrivit au barreau de Paris (1785). *Il n'y trouva pas le succès : si Camille Desmoulins, en face du papier, gardait tous ses moyens d'action, il n'en était pas de même à la tribune où il perdait facilement son sang-froid. De plus, il bégayait un peu et ne pouvait commencer une phrase sans la précéder d'un* Hon ! Hon ! *du plus pitoyable effet. Monsieur* Honhon, *ce sera le sobriquet que lui donneront ses intimes. Médiocre orateur, médiocre poète, Camille Desmoulins aurait peut-être toute sa vie végété sur le pavé parisien si la Révolution*

n'était venue exciter sa verve et le pousser au geste superbe du Palais-Royal qui fonda du coup sa popularité.

Lors de la convocation des Etats généraux, prélude du grand acte qui allait se jouer, M. Desmoulins fut appelé à présider à Guise l'assemblée électorale chargée de nommer les députés envoyés à Paris. Il fut même honoré de la confiance de ses concitoyens, mais refusa, alléguant des raisons de santé. A Paris, son fils, déjà fort lancé dans le mouvement, vit avec chagrin son père laisser échapper l'occasion de jouer un rôle : il se promit bien de ne pas suivre les conseils de modération qu'il reçut alors de lui et saisit le premier motif qui se présenta pour manifester ardemment ses convictions.

A cette époque, Paris était inondé de pamphlets et de brochures dans lesquels chacun préconisait le remède qui devait sauver la patrie et la royauté.

Condorcet, Brissot avaient donné leurs conseils; on s'arrachait la brochure de Siéyès sur le Tiers-Etat ; on rééditait les écrits de Necker et de Mirabeau.

Camille Desmoulins, lui aussi, dut publier sa pensée sur cet important sujet. La Philosophie au Peuple Français *contenait une chaude apologie de la liberté et un plan de constitution et, s'il faut en croire le beau livre de M. Claretie auquel nous aurons souvent recours, l'auteur en serait très vraisemblablement Camille Desmoulins. Evidemment une publication de lui en un tel moment est plus que probable et comme tant d'autres il dut voir dans la convocation des Etats le sûr remède à tous les maux.*

Il composa aussi, à ce propos, une Ode : *nous avons déjà parlé de Camille Desmoulins poète ; celle-ci, au grand dépit de son auteur, semble-t-il, passa totalement inaperçue et n'eut aucun écho. Mais où son indignation ne connut plus de bornes, c'est quand un éditeur refusa d'imprimer sa* France

libre, *virulente apostrophe au clergé et à la royauté, suivie de l'examen de la constitution qu'il conviendrait de donner au pays.*

L'étonnement de Desmoulins était naïf : quelques années plus tard, cet imprimeur siégera parmi les Hébertistes.

Camille Desmoulins restait donc ignoré du grand public. Une circonstance allait le rendre célèbre du jour au lendemain.

En face de l'Assemblée Nationale qui venait de se constituer, le roi indécis, après avoir laissé les ordres privilégiés se joindre au Tiers-Etat dans la fameuse question du vote par ordre ou par tête, en était revenu, poussé par Marie-Antoinette et le prince d'Artois, à l'emploi de la force.

Des troupes furent rassemblées et Necker renvoyé (11 *juillet*). *A cette nouvelle, Paris devint fiévreux.*

C'est alors que dans le Palais-Royal, vers trois heures de l'apès-midi, Camille Desmoulins voyant passer trois jeunes gens se tenant par la main et criant : Aux Armes ! *se joint à eux, saisit une chaise et harangue la multitude :*

« *Citoyens, s'écrie-t-il, vous savez que la nation avait demandé que Necker lui fût conservé, qu'on lui élevât un monument, et on l'a chassé! Peut-on vous braver plus insolemment ? Après ce coup, ils vont tout oser, et, pour cette nuit, ils disposent peut-être une Saint-Barthélemy pour les patriotes.* »

On l'acclame. Il propose alors un signe de ralliement, « *le vert couleur de l'espérance* ». *La foule aussitôt se pare de feuilles de marronniers auxquelles on substitue bientôt une cocarde rouge et bleue, quelqu'un ayant fait remarquer que le vert était la couleur des livrées du comte d'Artois.*

Puis il entraîne le peuple derrière lui et parcourt les grands boulevards. Le mouvement révolutionnaire était lancé et Camille Desmoulins célèbre du

jour au lendemain. Trois jours après, la Bastille était prise.

Désormais, il se donne corps et âme à la Révolution dont il sera le plus brillant polémiste ; il fut « l'alouette gauloise » saluant l'aurore de l'affranchissement, tout fier d'être un des premiers et rares républicains qu'il y eût à cette époque à Paris. Patronné, soutenu par Mirabeau, il se lance en pleine bataille, pousse le peuple en avant et publie enfin cette France libre, *alerte critique du passé, cri d'espérance en l'avenir.*

Protection des grands hommes, popularité, bataille autour de son nom, rien ne lui manque. A Oléron des moines pillent et blessent un libraire qui vendait sa brochure. Le Parlement de Toulouse lui fait le singulier honneur de la brûler. Mais la France libre *ne s'adressait qu'aux lettrés : avec le* Discours de la Lanterne, *il va parler au peuple.*

Faisant causer cette branche de fer à laquelle le peuple pendit ses victimes en ses jours de colère, il lui prête des discours vifs et belliqueux, lui fait faire les citations les mieux appropriées, conter les anecdotes les plus cinglantes pour ses adversaires.

Il avait peut-être même un peu bien forcé la note, ce démocrate aristocrate, ce lettré délicat, cet amoureux des pures jouissances qui rêvait d'une république athénienne, tout égayée de fêtes et de plaisirs, « où le bruit des baisers tiendrait plus de place que les cris de haine ». Ce ne sera pas d'ailleurs la seule fois où la vivacité de son tempérament emportera Desmoulins aux extrêmes, nous le verrons à propos de Brissot.

Pourtant, malgré ses belles relations, malgré les nouveaux amis qu'il se fit dans les maisons où l'introduisit Mercier, l'ambition de Desmoulins n'était pas satisfaite.

La bonne chère de Mirabeau, son marasquin, ses vins de Bordeaux, ne lui montaient pas à la tête, et

il se disait que deux brochures étaient bien peu de chose pour un homme de sa trempe. Aussi se hâte-t-il de fonder son fameux journal, les Révolutions de France et de Brabant (*novembre* 1789).

« Je ne connais pas, a pu dire M. Claretie, je ne dirai pas dans le journalisme mais dans la littérature de notre pays, un pamphlet plus étincelant et plus varié, où le sarcasme, la passion, l'esprit, l'émotion, la colère et l'ironie tiennent à la fois plus de place, se succédant les uns aux autres, se complétant et se renouvelant sans cesse. »

Sa plume trop finement taillée faillit lui attirer de mauvaises affaires : il eut des démêlés avec un comédien dont il s'était raillé, avec Sanson qu'il appela Sanson le Bourreau, avec d'autres qu'il accusa de bigamie. Il dut aussi se garer des spadassins engagés au service des royalistes et toujours disposés à faire un mauvais parti aux patriotes. Menacé à chaque instant, Desmoulins pouvait spirituellement écrire : « Depuis deux ans, je traverse une forêt. »

Bientôt il s'adjoindra, pour l'aider dans cette tâche accablante, rédiger un journal, Stanislas Fréron, le fils du critique que railla si bien Voltaire. C'est qu'aussi, à cette époque, Camille Desmoulins commence à souffrir d'une grande maladie: il est devenu amoureux. Il avait aperçu sous les arbres du Luxembourg une jeune fille un peu pensive et dont les cheveux blonds ne faisaient qu'accentuer la gravité. Lucie Duplessis était déjà atteinte du mal dont Rousseau avait été l'initiateur et que Werther *acheva de mettre à la mode. Elle était mélancolique sans raison, se croyait abandonnée, pleurait de n'être pas aimée, et se reprochait — c'est elle qui s'exprime ainsi dans le journal où elle consignait toutes ses pensées — d'être de marbre parce qu'elle n'avait pas encore aimé un homme.*

Longtemps M. Duplessis allégua la jeunesse de sa fille et la position sociale instable de son futur gen-

dre. Il résista deux ans, puis, attendri par la sincérité, la profondeur de leur amour mutuel, finit par céder. Le mariage n'alla pas tout seul. Un certain prêtre catholique saisit avec joie cette occasion de faire courber la tête à un révolutionnaire. Il exigea des garanties. Mirabeau s'interposa, mais Mirabeau n'était pas père de l'Eglise. Heureusement l'abbé Bérardier, le supérieur de Louis-le-Grand, qui avait conservé une vive amitié pour son élève — qui d'ailleurs la lui rendait bien — aplanit le conflit et la cérémonie fut célébrée à Saint-Sulpice avec, pour témoins, Pétion et Robespierre.

Ses ennemis en profitèrent pour répandre sur le jeune couple les plus basses calomnies. On accusa Desmoulins d'avoir fait meubler son appartement par le duc d'Orléans et d'avoir épousé une bâtarde.

D'ailleurs, à ce moment, la haine des partis s'augmente avec la violence des événements : tout va grand trot. C'est la fuite de Louis XVI et Varennes, la demande de déchéance du roi à laquelle répond la fusillade. Danton et Desmoulins, membres du Club des Cordeliers, voient décerner contre eux des mandats d'amener, ce qui n'empêche pas notre publiciste de fonder un nouveau journal, la Tribune des Patriotes, qui n'aura d'ailleurs que quatre numéros. Le moindre incident, dans ces temps de surexcitation générale, avait vite fait de dégénérer en querelle. C'est ce qui arriva à Desmoulins : ayant plaidé pour deux personnes condamnées à six mois de prison pour jeu, il demanda pourquoi un joueur était identifié à un voleur. Brissot ayant accusé Desmoulins d'immoralité, celui-ci donne son Jean-Pierre Brissot démasqué. Il ne se défend plus, il fond tête baissée. Il fait plus qu'un pamphlet, il crée un proverbe : par lui le mot Brissoter devient synonyme de voler. Sanglante injure qu'il pleurera plus tard. Pourtant chez lui, Desmoulins est tout à l'amour, à son calme et heureux foyer, rue du Théâtre-Français, où il voit

s'asseoir Brune, le futur général, et Robespierre, qui songera un moment à épouser la sœur de Lucie.

Le 6 *juillet* 1792, *Desmoulins est au comble de la joie, il lui est né un fils.*

Mais au dehors, les événements se précipitent : Brunswick vient de publier son insolent manifeste, la patrie est déclarée en danger, dans les rues éclate un chant nouveau, la Marseillaise, « *ce chant de la Révolution en armes, comme le* Chant du Départ *en est l'hymne de gloire pompeux, comme le* Ça ira *en est le rugissement sinistre ; la* Marseillaise *faite pour la frontière, le* Chant du Départ *pour le Champ de Mars, le* Ça ira *pour le ruisseau* » (1).

Au 10 *août, la royauté succombe. Desmoulins harangue et guide les faubouriens dans leur marche sur les Tuileries. La Convention ouvre ses séances: Camille Desmoulins, élu représentant, va s'asseoir dans le groupe de Danton, Robespierre, Marat, Couthon, Fabre d'Eglantine, Merlin de Thionville, de Billaud-Varenne et de Saint-Just.*

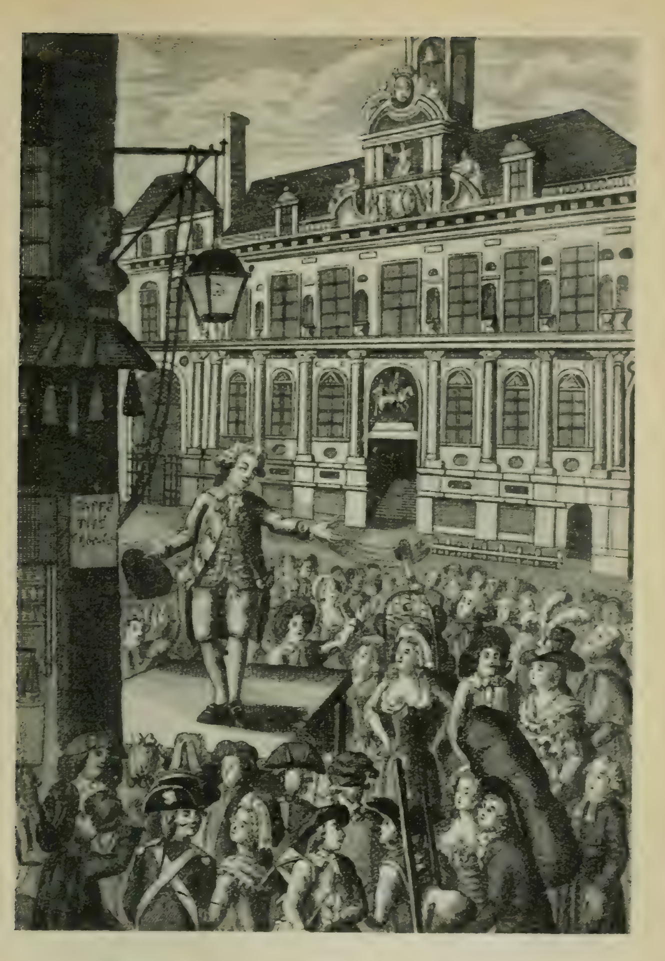
Il n'y joua aucun rôle comme orateur, ce qui dut bien le dépiter, étant donnée la haute idée qu'il se faisait de sa mission. On l'a accusé d'avoir trempé dans les massacres de Septembre, ce qui est faux (2), *mais on lui a reproché d'avoir demandé la mort du roi, ce qui est vrai. On pourrait même dire qu'il s'en vanta. Chose encore plus grave : il contribua dans une large mesure à la mort des Girondins : il avait tué Brissot, il acheva la Gironde avec son* Histoire des Brissotins, *à laquelle contribua Robespierre qui connut et approuva certaines attaques.*

Il ne se réveilla que lorsqu'il les vit monter à l'échafaud: il se fit comme une réaction dans son esprit. Il eut horreur devant tant de sang innocent et comprit avec terreur qu'indirectement il avait poussé au meurtre politique.

---

(1) J. Claretie, *Camille Desmoulins.*

(2) C'est Roch Marcandier, son secrétaire, qui l'a accusé faussement de ces crimes.



Discours de la Lanterne aux Parisiens
(*Caricature*)

Dès lors, courageusement, et c'est là son plus grand titre de gloire, il va s'efforcer de remonter le courant. Le Vieux Cordelier, c'est un cri de pitié sorti de l'âme miséricordieuse de Camille Desmoulins. Il veut arrêter la Révolution sur cette pente sanglante où elle glisse et qui lui fera, les uns après les autres, décapiter ses meilleurs chefs, ses plus chaleureux défenseurs.

Il avait rendu à Robespierre l'immense service de le débarrasser des Hébertistes, des enragés qui faisaient sa terreur, mais Robespierre l'en récompensa en le défendant mollement, hypocritement au Club des Cordeliers.

Les Ultra, une fois montés sur l'échafaud, on songea aux modérés : Robespierre voulait régner seul. Danton, Camille Desmoulins, Lacroix, Philippeaux furent envoyés à la prison du Luxembourg. La défense fut impossible et l'accusation fut inique : Saint-Just y démontra ce qu'il était, un accusateur d'une habileté consommée: un achat de linge fait en Belgique par Danton devient un motif de mort. Camille Desmoulins le premier des républicains, Danton dont la postérité a grandi l'honnête mémoire, furent accusés de royalisme, d'intrigues avec les d'Orléans et avec Dumouriez.

Monstrueux était l'acte d'accusation, inique fut le procès. Pour perdre plus sûrement les Dantonistes, on leur ôta la parole, on refusa d'entendre les témoins, on leur accola, pour avilir leur cause dans l'esprit public, quelques chenapans accusés des pires méfaits. Le grand tribun, de sa voix puissante, faisait trembler la salle : redoutant que son éloquence ne finît par soulever le peuple, on lui ferma la bouche. Les Dantonistes, alors, refusèrent d'entendre la sentence : « Qu'on nous assassine ! » dirent-ils. Danton, en gouaillant, marche vers la mort, rabrouant Desmoulins qui insultait la foule en protestant de son innocence : « Tais-toi, lui disait-il, et

laisse là cette canaille » ; ou encore en voyant hurler le peuple : « Les f... bêtes, ils crient : Vive la République ! *et dans une heure la République n'aura plus de tête ! » Devant le couperet, Desmoulins reprit tout son calme . « Voilà, dit-il, comment devait finir le premier apôtre de la liberté ! »*

Sanson, le bourreau dont il s'était moqué, le poussa sous la sinistre machine. Sa tête tomba.

Il fallait faire oublier ces crimes qui déshonoraient la République, faire oublier Camille Desmoulins en anéantissant ceux qui avaient été les témoins de sa vie. Lucile fut arrêtée, accusée d'avoir, avec le royaliste Dillon, tenté de rétablir le fils de Louis XVI sur le trône. Devant ses juges, elle eut l'attitude d'une Romaine. Point de cris, point de larmes, pas de protestations, le dédain:

« Je suis moins à plaindre que vous, dit-elle à ses accusateurs, car jusqu'à votre trépas qui sera infâme, vous garderez le remords de ce que vous avez fait. »

Souriante, elle coupa elle-même ses cheveux, et l'âme exaltée, croyant déjà revoir son Camille, cette héroïne, digne de Corneille ou de Shakespeare, livra sa tête au bourreau.

CHARLES SIMOND.

II. — L'Œuvre

Il semble bien que quelques écrivains se sont étendus un peu trop longuement sur les prétendues variations de Camille Desmoulins.

La sincérité de celui qui fut toute sa vie le serviteur de la patrie et de la République ne saurait pourtant être mise en doute. Du jour où il lança son premier pamphlet jusqu'au dernier numéro du Vieux Cordelier, *en passant par sa seule et unique Ode et par son geste fameux du Palais-Royal, il est impossible de trouver dans sa vie une seule défaillance, une seule heure de doute sur le triomphe final des idées et de l'idéal qui lui étaient chers. Non seulement cette fermeté d'opinion se retrouve dans ses écrits mais aussi dans ses lettres particulières.*

Cherchant à tranquilliser son père qui s'effrayait de le savoir en pleine tourmente révolutionnaire, il se félicite de n'avoir jamais tremblé et se réjouit d'avoir contribué pour sa large part à la fondation de la République. Bien plus, il se fait gloire d'exposer sa vie :

« Tant de gens vendent leur existence aux rois pour cinq sous, écrit-il, ne ferais-je rien pour l'amour de ma patrie, de la vérité, de la justice ? »

Si C. Desmoulins est resté ferme dans sa foi, il a en revanche souvent changé d'avis sur ses contemporains. Mais quoi, ces derniers sont-ils exempts de toute accusation de versatilité, eux qui ont oscillé sans cesse selon les événements et les nécessités du moment? Qu'on songe à Mirabeau considéré comme le plus passionné défenseur de la liberté nouvelle et dont les cendres furent jetées au vent après l'ouverture de son testament. Et qui en face de ce Judas-Mirabeau *oserait dresser un* Judas-Desmoulins ?

« J'ai pris avec Mirabeau, écrivait-il, tantôt la « trompette et tantôt le fouet : c'est le privilège d'une « maîtresse, qu'on ne puisse l'aimer ni la haïr à « demi, mais on ne peut pas en conclure que j'aie « jamais varié; car ce n'est pas la girouette qui « change, c'est le vent. »

D'ailleurs Desmoulins n'échappe pas à son époque de suspicion. C'est un des traits les plus singuliers de cette Révolution française que le soupçon de trahison jeté sur les plus grands caractères et les plus fermes défenseurs de l'ordre nouveau.

Un général recevait-il un parlementaire, vite on l'accusait de pactiser avec l'ennemi. Des hommes politiques qui avaient fourni tous les gages possibles de civisme se voyaient attaqués pour une bouteille de vin bue chez un adversaire, pour quelques lignes échangées avec le parti opposé. Desmoulins trop volontiers se fit le porte-parole de ces mesquines querelles et l'on souffre de le voir, par exemple, employer la délation contre les auteurs de la Constitution. Dans l'effort vraiment méritoire de ces hommes qui avaient à créer une France nouvelle, il se laisse trop aisément aller à la critique et souligne avec une passion haineuse les impossibilités d'application qu'il croit y découvrir. Il ose même avancer que les auteurs de la Constitution n'ont eu pour but que de la rendre impraticable et s'en prend tout particulièrement à La Fayette dans lequel il affecte de voir le serviteur de la cour, l'agent de l'étranger chargé de supprimer les patriotes, accusation chère au trop fameux Marat. Mais les attaques de Desmoulins portent d'autant plus qu'elles viennent d'un lettré, d'un des maîtres de l'invective.

Personne n'a eu plus d'esprit que lui, pas même Courier, souvent guindé et qui ne connut jamais ni le laisser-aller charmant, ni la verve railleuse. Courier obtient l'effet par un effort soutenu, Desmoulins coule de source.

Esprit fin, il allie à la verdeur l'audace de l'esprit faubourien en écartant toutefois tout ce que ce dernier comporte de vulgaire et de grossier.

Il a des railleries impitoyables, des mots à l'emporte-pièce.

Parlant du zèle exagéré de la garde nationale, plaçant des sentinelles à chaque coin de rue et dont à chaque pas on rencontre les rondes, il lui reproche son patrouillotisme !

Un jour qu'il dut sortir du Luxembourg parce que Louis XVI s'y promenait : « Impossible d'y aller, écrit-il, le roi est lâché ! »

Ou encore : « J'aime un roi de théâtre, j'admire la basse-taille du monarque, les roulades de Monseigneur le Dauphin, et j'aime beaucoup pour mes 48 *sous entendre chanter toute une famille impériale.* »

On comprend ce que cet esprit caustique lui valut de haines et d'attaques. Cent fois il eut l'occasion de se battre en duel. Les spadassins à gage, qu'entretenait le parti royaliste, eussent été trop heureux de croiser le fer avec lui, mais il repoussa le procédé barbare de justification du duel, ne voulant pas, comme il disait, « passer sa vie au Bois de Boulogne ».

Cet esprit d'invective l'entraîna malheureusement, nous l'avons dit, à des exagérations qu'il regretta amèrement. C'est la punition de ces esprits trop prompts à l'attaque d'avoir à pleurer plus tard sur leurs propres excès. Tel est le cas de Desmoulins vis-à-vis de Brissot.

Ce dernier, homme de lettres, avait recueilli des souscriptions pour la publication d'un ouvrage qui ne parut jamais. Déjà Desmoulins s'était plaint, à tort ou à raison, des procédés de Brissot à son égard et plusieurs fois les deux hommes s'étaient attaqués avec virulence. Desmoulins ayant dans un placard blâmé un jugement de tribunal qui assimilait le jeu au vol, le Patriote Français, *l'organe de Bris-*

sot, lui reprocha d'avoir sali *les murs de Paris et de contenir une scandaleuse apologie des jeux de hasard.*

La querelle, à propos d'autres questions, ne fit que s'envenimer, et Desmoulins, poussé peut-être par ses amis politiques, lâcha son Brissot démasqué.

Brissot et son parti ne s'en relevèrent jamais et quand plus tard ils montèrent à la guillotine, on vit, paraît-il, Desmoulins versant des larmes et s'accusant d'avoir dans une large mesure contribué à leur mort.

Peut-être, en ce moment, se souvint-il du « procureur général de la lanterne » et pouvait-il se reprocher d'avoir mêlé avec trop de légèreté le sinistre souvenir de Berthier et de Foulon à la verve entraînante du plus populaire de ses pamphlets.

Il est vraiment fâcheux de voir à la veille de la Révolution qui prêcha la fraternité, rédiger par une plume de talent, ce Discours de la Lanterne *qui rappelait un des plus sauvages plaisirs des foules au Moyen-Age, celui de l'agonie risible à l'extrémité d'une corde.*

Le rire du Camille de la Lanterne *a déjà je ne sais quoi d'atroce ; en tous cas, c'était un précédent fâcheux de choisir ce vil instrument pour motif de sa verve gouailleuse.*

« C'était déjà un sinistre projet, dit M. Claretie, de mettre un écrit sous l'invocation de cette lanterne à laquelle on pendait le 14 *juillet un invalide à cheveux blancs qui servait d'espion à M. de Launay, trois mois après Foulon et le boulanger François. Oui, il y eut là, au coin de la place de Grève et de la rue de la Vannerie, surmontant une épicerie, une branche de fer sans réverbère au-dessous de laquelle le peuple traînait en hurlant ceux qu'il voulait pendre. Le cri lugubre :* A la lanterne ! *retentissait ainsi sous une enseigne portant ces mots :* Au coin du Roi. *Eh bien! ce fut ce réverbère, cette branche*

de fer, cette lanterne que Desmoulins rendit célèbre, ce fut elle à laquelle il donna la première place dans un pamphlet dont l'épigraphe, par un sarcasme nouveau, était tiré de saint Matthieu : Qui male agit, odit lucem ! »

Plus d'une page de haute valeur, littérairement parlant, fait ainsi tache dans l'œuvre de C. Desmoulins et c'est parfois presque avec soulagement que les admirateurs de cet homme, dont on peut dire que le cœur était meilleur que la tête, citent son Vieux Cordelier, *son chant suprême, mais chant d'amour fraternel et d'appel à la concorde. Dans le troisième numéro, il rompt désormais avec ce passé de haine; il s'efforce d'arrêter la boucherie civile, de rappeler la Révolution au respect de la conscience, de remplacer la terreur par la justice. Ces sentiments généreux du* Vieux Cordelier, *il les payera hélas ! de son sang, mais elles seront, ces pages héroïques, celles qui nous le montrent sous son véritable jour et qui unissent dans un seul sentiment de pitié l'homme politique magnanime et le sensible adorateur de Lucile.*

Il comprit, comme Danton, que les ultra-révolutionnaires étaient plus dangereux pour la République, à cette heure, que ses ennemis les plus acharnés. Ceux-ci ne faisaient que la combattre, eux, ils la compromettaient : ainsi qu'on l'a dit, « ils étaient à la Révolution ce que les Jacques étaient à Etienne Marcel, les Anabaptistes aux Réformés, les Iconoclastes aux fiers huguenots de Flandre ». Camille Desmoulins, avant de monter sur l'échaufaud, jeta le cri divin qui devait remuer les âmes : maudissant la tyrannie en se servant de l'allégorie des Césars, il demandait que la peine fût proportionnée à la faute et que la justice vraie remplaçât la machine à meurtre. Et parce qu'il avait parlé de clémence, les sombres membres de la Convention l'accusèrent de trahison. Mais, aux yeux de la postérité, le Vieux Cor-

delier *rachète les pages les plus fameuses du* Discours à la Lanterne *dont elles sont comme la contre-partie.*

C. Desmoulins fut entraîné par sa verve : le succès populaire grisa sa jeunesse et le perdit. Quand il fut vraiment un homme et qu'il eut sondé son cœur, il y trouva la protestation de la conscience humaine, et, illuminé de la joie suprême, il s'aperçut alors que son âme entière lui répondait.

C. S.

BIBLIOGRAPHIE

ŒUVRES DE C. DESMOULINS

La France libre. — Discours de la Lanterne. — Réplique aux deux mémoires des sieurs Leleu. — Réclamation en faveur du marquis de S. Huruge. — Brissot démasqué. — Lettre de C. Desmoulins à Dillon. — Fragments de l'histoire secrète de la Révolution (Histoire des Brissotins). — Révolutions de France et de Brabant. — Tribune des Patriotes. — Le Vieux Cordelier. — Discours.

ŒUVRES *de C. Desmoulins : Edit. Matton*, 1838 ; Despois, 1865.

On attribue encore quelques brochures à C. Desmoulins.

OUVRAGES A CONSULTER

J. CLARETIE : *Camille et Lucile Desmoulins*, 1875. — E. DESPOIS : *Un journaliste du XVIIIe siècle* (dans la *Liberté de penser*). — MARC DUFRAISSE : *Etude sur C. Desmoulins* (dans la *Libre recherche*, 1857). — CUVILLIER-FLEURY : *C. Desmoulins*, 1850. — E. FLEURY : *C. Desmoulins et Roch Marcandier*, 2 vol., 1852. — ROBINET, *Le Procès des Dantonistes*, 1879. — AULARD, *Les orateurs de la Législative*, 1885. — V. aussi MICHELET, MIGNET, L. BLANC, etc.

CHOIX DES ŒUVRES

LA FRANCE LIBRE

QUELLE CONSTITUTION CONVIENT LE MIEUX A LA FRANCE

Je m'attends aux clameurs que ce paragraphe va exciter. Messieurs, point de colère, je vous prie. Je ne prétends asservir personne à mon opinion, et suis prêt à en faire le sacrifice, si elle est réprouvée par leurs hautes puissances nos seigneurs de l'Assemblée nationale. Mais on était étouffé par ses pensées. Souffrez que je profite du moment pour les exhaler. C'est un esclave qui use des saturnales. Poursuivons. *Age libertate decembri.*

Après avoir fait le procès à la mémoire de nos rois, Mirabeau ajoutait cette réflexion alors si courageuse : « Toute l'Europe a applaudi au sublime manifeste des Etats-Unis d'Amérique. Je demande si les puissances qui ont contracté des alliances avec eux ont osé lire ce manifeste ou interroger leur conscience après l'avoir lu. Je demande si, sur les trente-deux princes de la troisième race, il n'y en a pas eu au delà des deux tiers qui se sont rendus beaucoup plus coupables envers leurs sujets que les rois de la Grande-Bretagne envers les colonies. »

Pour se renfermer dans les cinq siècles que nous venons de parcourir, que répondre à une expérience de cinq cents ans? La chose parle de soi. Les faits ne crient-ils pas que la monarchie est une forme de gouvernement détestable? Dans une si longue période de temps, trois rois seulement

ne sont pas indignes du trône; et qu'on ne fasse pas honneur de ces trois princes à la royauté. Ils durent à leurs premières années, si différentes de celles des dauphins, de n'être pas comme le vulgaire des rois. Quand nous sommes malades, nous devenons bons. Charles V, prince valétudinaire, s'instruisit encore à l'école du malheur. Les règnes désastreux de Jean et de Henri III donnèrent l'expérience à Charles V et à Henri IV leurs successeurs; l'éducation de ce dernier, les vicissitudes de sa fortune, en firent ce prince que nous regrettons encore; et si Louis XII fut le père du peuple, remercions la grosse tour de Bourges. Tant que les enfants des rois seront élevés sur les degrés du trône, livrés à des instituteurs courtisans, nourris de ces leçons qui font les rois par la grâce de Dieu, et non par la grâce du peuple; complimentés dès le berceau par les robes rouges et les soutanes violettes, qui s'empressent d'aduler bassement l'auguste marmot; tant qu'on ne dira pas du prince héréditaire, comme Henri IV de son fils, *cet enfant est à tout le monde;* que la nation n'aura pas le droit de diriger exclusivement son éducation, de l'arracher de la cour et du sein empesté de la flatterie dont il suce la maxime avec le lait, il sera impossible aux rois de n'être pas ce qu'ils ont toujours été.

Eh! pourquoi vouloir que le bonheur d'un empire dépende d'un précepteur, que la destinée d'un peuple soit dans la main d'un seul homme? Ce mot de Cicéron à Atticus m'a toujours frappé : *César voudra-t-il ressembler à Phalaris ou à Pisistrate? Je n'en sais rien, mais il en est le maître.* Comment les peuples ont-ils pu placer leurs espérances dans un seul homme? Elevés loin de la cour et par les plus sages instituteurs, la plupart ne seront alors que de méchants rois. Les Césars, nés presque tous loin du trône, en furent-ils moins de mauvais princes? La royauté, la puissance se corrompt d'elle-même. Que sert de préparer le vase? c'est la liqueur qui ne vaut rien. Pourquoi juger les rois plus favorablement qu'ils n'ont fait eux-mêmes? Ecoutons un empereur rendre ce témoignage aux monarques : « Il ne faut que quatre ou cinq courtisans déterminés à tromper le prince pour y réussir;

ils ne lui montrent des choses que le côté qu'ils veulent. Comme ils l'obsèdent, ils interceptent tout ce qui leur déplaît, et il arrive, par la conspiration d'un petit nombre de méchants, que le meilleur prince est vendu, malgré sa vigilance, malgré même sa défiance et ses soupçons. »

C'est Dioclétien qui fait cet aveu. Il suppose le meilleur roi. Que dire d'un prince faible, d'un prince médiocre, d'un prince comme il y en a tant? Point de bête plus féroce, dit Plutarque, que l'homme, quand à des passions il réunit le pouvoir.

Telle est l'idée qu'on a eue des rois dans tous les temps. Je parle de ceux qui ont été vraiment rois ; car il est ridicule de donner le même nom à Agis et à Xerxès, au premier magistrat de Lacédémone et au grand roi. Beaucoup de peuples ont chassé les rois, si on excepte les Juifs à qui Dieu prédit en vain qu'ils s'en repentiraient ; je ne connais aucune nation qui se soit donné des rois proprement dits, ce qui est la preuve que ce gouvernement a été rejeté avec horreur par tous les peuples qui ont eu la liberté de choisir et de se constituer.

Chers concitoyens, il faut que ce soit un grand bien que la liberté, puisque Caton se déchire les entrailles plutôt que d'avoir un roi ; et de quel roi peut-on comparer la bonté et les qualités héroïques à celles de ce César dont Caton ne put supporter la dictature ; mais c'est ce que nous ne pouvons comprendre. Abâtardis par la servitude, nous ne concevons pas les douceurs et le prix de la liberté ; nous sommes comme ce satrape qui vantait à Brasidas les délices de Persépolis, et à qui ce Lacédémonien répondit : Je connais les plaisirs de ton pays, mais tu ne peux connaître ceux du mien. Ce qui fait saisir à J.-J. Rousseau ce rapprochement admirable : « Il en est de la liberté comme de l'innocence et de la vertu, dont on ne sent le prix que lorsqu'on en jouit soi-même, et dont le goût s'éteint sitôt qu'on les a perdues. »

Il est pourtant, chez les peuples les plus asservis, des âmes républicaines. Il reste encore des hommes en qui l'amour de la liberté triomphe de toutes les institutions politiques. En vain elles ont conspiré à étouffer ce senti-

ment généreux ; il vit caché au fond de leurs cœurs, prêt à en sortir à la première étincelle, pour éclater et enflammer tous les esprits. J'éprouve au dedans de moi un sentiment impérieux qui m'entraîne vers la liberté avec une force irrésistible ; et il faut bien que ce sentiment soit inné, puisque, malgré les préjugés de l'éducation, les mensonges des orateurs et des poètes, les éloges éternels de la monarchie dans la bouche des prêtres, des publicistes, et dans tous nos livres, ils n'ont jamais appris qu'à la détester.

J'ai peine à croire ce qu'on raconte de Voltaire, que tous les ans la haine du fanatisme, réveillée par l'anniversaire de la Saint-Barthélemy, lui donnait une fièvre périodique et commémorative. Ce que je puis attester, c'est que me trouvant un jour à je ne sais quelle entrée de la reine dans la capitale, et voyant pour la première fois se déployer tout le faste de la royauté, bien que j'aie l'honneur d'être Français, et que je croie en avoir le cœur, je n'éprouvai point du tout cette idolâtrie qu'on assure que nous avons pour nos rois. Le souvenir de ces chars de triomphe des Romains, où à côté du grand homme un esclave l'avertissait qu'il était simple citoyen ; ici au contraire le sentiment profond de leur orgueil, de leur mépris pour la nation, cette idée extravagante que je croyais lire dans leur visage que c'est à Dieu et à leur épée, et non à nous qu'ils doivent d'être élevés sur le pavois, la comparaison de leur petitesse individuelle avec cette grandeur soufflée, la vue d'un peuple immense qui se précipitait, qui se culbutait, qui s'étouffait pour jouir de son humiliation et de son néant, cette multitude de satellites, de valets, de cochers, et de chevaux même plus fiers que les citoyens, toutes ces images me remplirent d'une indignation inexprimable, et la haine de la royauté me causa une fièvre, la seule que j'aie jamais eue.

Avant la séance royale, je regardais Louis XVI avec admiration, parce qu'il a des vertus, qu'il ne marchait point dans la voie de ses pères, n'était point despote, et avait convoqué les Etats généraux. Au fond de ma province, j'avais lu dans la gazette sa belle parole : *Qu'im-*

porte que mon autorité souffre, pourvu que mon peuple soit heureux? Aurions-nous, m'étais-je dit, un roi plus grand que les Trajan, les Marc-Aurèle, les Antonin, qui n'ont point limité leur puissance? J'aimais personnellement Louis XVI ; mais la monarchie ne m'était pas moins odieuse.

J'entends dire de tous côtés que la monarchie est nécessaire à la France, que la nation est tombée dans les derniers malheurs toutes les fois qu'elle s'est détachée de l'obéissance due à ses rois.

Je sais que l'on doit à l'autorité royale d'avoir détruit ces châteaux antiques, dont les ruines, liées au souvenir des désordres de ces temps, représentent encore à l'imagination *la carcasse et les ossements des grandes bêtes féroces.* Mais de bonne foi, avons-nous à craindre aujourd'hui que ces ossements ne se raniment? Ces châteaux vont achever de n'être plus que les maisons de campagne des aristocrates déchus. De bonne foi, avons-nous à craindre de voir, comme du temps de la Fronde, une troupe de robins, ou les Seize, comme du temps de la Ligue, ou Caboche et le prévôt Marcel, prendre les rênes du gouvernement? Ce sera la nation qui se régira elle-même, à l'exemple de l'Amérique, à l'exemple de la Grèce. Voilà le seul gouvernement qui convienne à des hommes, aux Français, et aux Français de ce siècle.

N'est-ce pas se moquer, d'assimiler la monarchie au gouvernement paternel? Le père commande, parce qu'il est père, parce que ses enfants tiennent tout de lui, parce que la nature répond de son amour et l'expérience de sa sagesse. Quelle parité y a-t-il entre un roi et une nation? Mettez d'un côté Louis XVI et de l'autre l'Assemblée nationale. De quel côté seront les lumières et l'expérience? A Louis XVI, joignez le conseil, la reine, d'Artois, Barentin, Villedeuil, Lamoignon, Brienne, Calonne, Coulon ; joignez Conti, Condé, les favoris et les favorites ; de l'autre côté, mettez Necker, que la nation entière a choisi, et cette foule de députés de tous les ordres, à qui leur patriotisme, leurs talents, leurs vertus ont mérité le suffrage des provinces ; souverains collectivement, individuel-

lement subordonnés à leur bailliages, mandataires révocables à la première infidélité, et dites par qui vous aimez mieux être régis?

Le gouvernement populaire, le seul qui convienne à des hommes, est encore le plus sage. Un exemple va le prouver sans réplique. Premièrement, le meilleur de nos rois, Louis XII; il eut les vertus d'un monarque, mais sa prison de trois ans ne put lui donner les talents qui lui manquait, la prévoyance et la sagacité. Ses guerres furent mal conduites, ses traités peu honorables. Prenez-y garde, chers concitoyens, si vous concevez à la place du gouvernement monarchique celui que Coligny méditait, que les Seize cherchaient, après lequel Mézerai a soupiré, que l'Amérique a trouvé, les jours tant regrettés de Louis XII ne seront pas les beaux jours de ce gouvernement. Le gouvernement étant alors l'assemblée générale, il sera impossible que le gouvernement ait d'autre intérêt que le sien, et, partant, que l'intérêt général; et comme les vertus publiques ne sont autre chose que l'amour de l'intérêt général, le gouvernement aura toujours des vertus.. Des deux choses à désirer dans les chefs de l'Etat, les vertus et les talents, nous serons donc toujours sûrs de trouver l'une. Quand les deux seront réunies, alors quel empire florissant que la France! Et si nous faisions toujours de mauvais choix; s'il arrivait, ce qui est impossible, que nos chefs manquassent toujours d'habileté, eh bien, les choses iraient comme du temps de Louis XII, où le prince n'avait que des vertus, et nous serions au pair de ce règne. Il ne pourrait donc manquer à ce gouvernement que des talents et des lumières; et la France en manqua-t-elle jamais? Mais la plupart de ses grands hommes lui ont été inutiles. Qu'on compare les chefs que nomme la voix publique à ceux que nomme la cour. Aurions-nous jamais été vaincus, si nous avions choisi nos généraux? jamais foulés, si nous avions choisi nos ministres? Je me déclare donc hautement pour la démocratie. Et comment répondre aux exemples de la Grèce, de la Suisse et de l'Amérique?

On répond que la lenteur des délibérations dans les répu-

bliques nuit à la promptitude nécessaire aux opérations d'un bon gouvernement : quelle mauvaise foi, ou quelle ignorance ! Les Romains, demande l'orateur des Etats généraux, étaient-ils les derniers en campagne ? Quelle incroyable célérité dans la première expédition navale de Duilius ! dans l'armement de Carthage à la troisième guerre punique ! L'histoire n'offre rien de pareil, si ce n'est l'armement de la ville de Paris le 14 juillet 1789.

On répond encore que cette forme de gouvernement ne convient qu'à des petites villes comme Athènes et Genève, à des îles comme l'Angleterre, à des pays de montagnes comme la Suisse, ou à ceux qui sont séparés des nations conquérantes par un archipel, comme l'Amérique. Chers concitoyens, ces contrées, tour à tour libres et asservies, montrent que ce n'est point à leur disposition qu'elles durent le bienfait de la liberté. Qui ne voit que ces exemples se réfutent l'un par l'autre ? Si l'Angleterre est environnée de mers, Genève ne l'est point. Si l'Attique est petite, l'Amérique est un vaste continent. Si la Suisse a des montagnes, la Hollande n'en a point. Si l'Amérique a besoin des barrières de l'Océan pour se défendre, c'est une preuve que la petitesse d'un Etat, loin d'être favorable au gouvernement républicain, lui serait plutôt contraire, puisque plus il est petit, plus il est facile à envahir. Un grand pays comme la France, constitué en république, n'aurait besoin ni de la barrière des mers, ni du boulevard des Alpes. La liberté y serait invincible.

Mais, dit-on, les parties de ce grand tout se désuniront ; nous deviendrons autant de petites républiques. Je ne saurais me persuader la possibilité de ce démembrement. Pourquoi nous désunir ? Pourquoi vouloir être des Bretons, des Béarnais, des Flamands ? Y aurait-il alors sous le ciel un nom plus beau que celui de Français ? C'est à ce nom déjà si célèbre qu'il faut tous sacrifier le nôtre. C'est à vous, dignes représentants de la nation, à arracher toutes ces haies de division qui séparent les provinces, à nous unir si fortement, à nous donner une constitution si belle, si heureuse, que cette année 1789 soit pour nous ce qu'était pour

les juifs celle de la délivrance des Pharaons ; et qu'une loi divine et descendue du ciel nous inspire pour les gouvernements étrangers la même aversion que ce peuple avait pour les idoles des nations. Quelque mépris qu'on ait pour les juifs, il est impossible de ne pas admirer leur législateur et la profondeur des fondements sur lesquels il a bâti une constitution impérissable. Quand je lis le psaume CXIII, je ne m'étonne plus qu'éparse depuis tant de siècles, cette nation n'ait jamais pu se fondre et se dissoudre avec les peuples au milieu desquels elle vit. Nous ne pouvons pas demander à nos députés qu'ils fassent sauter les montagnes comme des béliers ; mais la raison seule peut nous organiser aussi fortement que le merveilleux, et la main de justice fera plus que la baguette de Moïse.

O vous ! dignes représentants de la nation et les pères de la patrie, voyez tous les amis de la liberté et de l'humanité, tous ceux pour qui le bien public et la gloire du nom français ne sont pas des chimères, tourner incessamment vers notre auguste Assemblée des yeux pleins d'espoir et de reconnaissance. Jusqu'à ce jour vous avez rempli votre tâche avec courage, et la sagesse de vos délibérations est la meilleure réponse aux détracteurs du gouvernement populaire. Votre serment avant la séance royale, et depuis votre réponse au marquis de Brézé, qu'on vous envoyait comme si vous étiez une procession, et que vous eussiez à écouter un maître des cérémonies, toute cette conduite ferme et sage a bien justifié notre confiance. Vous avez donc juré de ne point vous séparer que la France n'ait une constitution digne d'elle. Poursuivez sans crainte, le despotisme frémit de lâcher sa proie : il a déployé tout l'appareil de sa puissance : il a osé lutter un moment contre vous. Lutte impuissante ! Vous avez persisté, et avec vous la nation entière. Continuez de donner au monde le plus beau des spectacles, un spectacle inconnu aux siècles passés, celui de la raison toute nue aux prises avec la force, et victorieuse.

Déjà la plus étonnante merveille s'est opérée. Nos soldats ont jeté bas les armes. L'exemple qu'ont donné les

gardes françaises ne sera point perdu pour l'armée. Braves soldats, venez vous mêler parmi vos frères, recevoir leurs embrassements. Nous allions nous entr'égorger : venez, mes amis, recevez les couronnes civiques qui vous sont dues. Vous avez ennobli vos épées ; maintenant elles sont honorables ; maintenant vous n'êtes plus les satellites du despote, les geôliers de vos frères, vous êtes nos amis, nos concitoyens, les soldats de la patrie ; maintenant vous n'avez plus une livrée, vous avez un uniforme. Venez vous asseoir à nos tables ; portons ensemble un toast à la santé des augustes représentants du peuple français, à la santé de l'immortel Necker, du duc d'Orléans, et que depuis les Alpes et les Pyrénées jusqu'au Rhin on n'entende plus que ce seul cri : *Vive la nation! vive le peuple français!*

Comme la face de cet empire est changée ! comme nous sommes allés à pas de géants vers la liberté ! Altérés d'une soif de douze siècles, nous nous sommes précipités vers sa source dès qu'elle nous a été montrée. Il y a peu d'années, je cherchais partout des âmes républicaines ; je me désespérais de n'être pas né Grec ou Romain, et ne pouvais pourtant me résoudre à m'éloigner de la terre natale et d'une nation que, dans son asservissement même, on ne pouvait s'empêcher d'aimer et d'estimer. Mais c'est à présent que les étrangers vont regretter de n'être pas Français. Nous surpasserons ces Anglais si fiers de leur constitution et qui insultaient à notre esclavage. Plus de magistrature pour de l'argent, plus de noblesse pour de l'argent, plus de noblesse transmissible, plus de privilèges pécuniaires, plus de privilèges héréditaires. Plus de lettres de cachet ; plus de décrets ; plus d'interdits arbitraires, plus de procédure criminelle secrète. Liberté de commerce, liberté de conscience, liberté d'écrire, liberté de parler. Plus de ministres oppresseurs, plus de ministres déprédateurs, plus d'intendants vice-despotes, plus de jugements par commissaires, plus de Richelieu, plus de Terrai, plus de Laubardemont, plus de Catherine de Médicis, plus d'Isabelle de Bavière, plus de Charles IX, plus de Louis XI. Plus de ces boutiques de places et d'honneurs chez la Du-

barry, chez la Polignac. Toutes les cavernes de voleurs seront détruites, celle du rapporteur et celle du procureur, celles des agioteurs et celles des monopoleurs, celles des huissiers-priseurs et celles des huissiers-souffleurs. La cassation de ce conseil qui a tant cassé ; l'extinction de ces parlements qui ont tant enregistré, tant décrété, tant lacéré et se sont tant nosseigneurisés, qu'il en périsse jusqu'au nom et à la mémoire. Suppression de ce tribunal arbitraire des maréchaux de France. Suppression des tribunaux d'exception. Suppression des justices seigneuriales. La même loi pour tout le monde. Que tous les livres de jurisprudence féodale, de jurisprudence fiscale, de jurisprudence des dîmes, de jurisprudence des chasses, fassent le feu de la Saint-Jean prochaine ! ce sera vraiment un feu de joie, et le plus beau qu'on ait jamais donné aux peuples. Qu'on extermine surtout cette robe grise, cette police, l'inquisition de la France, le vil instrument de notre servitude, ces milliers de délateurs, ces inspecteurs, la lie du crime et le rebut des fripons même. Qu'il fuie de la terre des Francs, l'infâme qui, depuis l'ouverture des Etats généraux, aurait dénoncé un citoyen ; qu'il fuie ou qu'il soit sûr que le fer ardent du bourreau le poursuit, qu'il l'atteindra, et lui imprimera sur la joue le mot *espion*, afin qu'on le reconnaisse. Qu'on détruise un autre espionnage plus odieux encore ; du moins je me défie de la police : mais je me fie à la poste, et elle me trahit ; le commis de la barrière ne fouille que dans ma poche, celui de la poste fouille dans ma pensée ; que le secret des lettres soit inviolable. Que les vils fauteurs du despotisme, que les d'Esprémesnil, que Moreau, que Linguet, que l'abbé Maury, l'abbé Roy, que Condé, que Conti, que d'Artois vivent ; qu'ils respirent pour montrer notre tolérance ; mais que le mépris s'attache à leurs pas ; qu'ils ne marchent qu'investis de l'exécration publique, qu'au milieu de leurs valets et de leur faste, ils soient devant nos yeux et dans l'opinion comme ces traîtres que les Germains plongeaient dans la vase, dans le bourbier, dans une mare, et où ils les tenaient enfoncés jusqu'aux oreilles. La Bastille sera rasée, et sur son em-

placement s'élèvera le temple de la liberté, *le palais de l'Assemblée nationale.* Peuples, on ne lèvera plus sur vous d'impositions royales, mais nationales, et pas un denier au delà des besoins de l'année. Le trésor national, l'armée nationale composée de milice bourgeoise, de milices comme la magistrature, comme le sacerdoce, où les vertus, la voix publique, la considération mèneront à tout, et la naissance, l'argent, la faveur du prince, à rien. Nous aurons des bailliages provinciaux, des assemblées municipales, une Assemblée nationale perpétuelle, arbitre de la paix et de la guerre ; des traités et des ambassades ; non pas une Assemblée nationale dont les membres puissent se déclarer inamovibles, héréditaires, comme M. de Mirabeau en admet la possibilité dans sa onzième lettre, hypothèse qui m'a étrangement surpris de la part d'un écrivain dont la logique est aussi saine ; mais une Assemblée nationale subordonnée à la nation, de manière qu'un balliage puisse retirer ses pouvoirs à son représentant, et qu'on soit destitué comme on a été institué. *Fiat! fiat!* oui, tout ce bien va s'opérer ; oui, cette révolution fortunée, cette régénération va s'accomplir ; nulle puissance sur la terre en état de l'empêcher. Sublime effet de la philosophie, de la liberté et du patriotisme ! nous sommes devenus invincibles. Moi-même j'en fais l'aveu avec franchise, moi qui étais timide, maintenant je me sens un autre homme. A l'exemple de ce Lacédémonien, Otriades, qui, resté seul sur le champ de bataille et blessé à mort, se relève, de ses mains défaillantes dresse un trophée, et écrit de son sang : *Sparte a vaincu!* je sens que je mourrais avec joie pour une si belle cause, et, percé de coups, j'écrirai aussi de mon sang : *La France est libre!*

LA LANTERNE AUX PARISIENS

Braves Parisiens,

Quels remercîments ne vous dois-je pas? Vous m'avez rendue à jamais célèbre et bénie entre toutes les lanternes. Qu'est-ce que la lanterne de Sosie ou la lanterne de Diogène, en comparaison de moi? Il cherchait un hommme, et moi, j'en ai trouvé 200 mille. Dans une grande dispute avec ce Louis XIII, mon voisin, je l'ai obligé de convenir que je méritais mieux que lui le surnom de Juste. Chaque jour je jouis de l'extase de quelques voyageurs anglais, hollandais, ou des Pays-Bas, qui me contemplent avec admiration; je vois qu'ils ne peuvent revenir de leur surprise, qu'une lanterne ait fait plus en deux jours que tous leurs héros en cent ans. Alors je ne me tiens pas d'aise, et je m'étonne qu'ils ne m'entendent pas crier : Oui, je suis la reine des lanternes.

Citoyens, je veux me rendre digne de l'honneur qu'on m'a fait de me choisir. Le public se groupe et se renouvelle sans cesse autour de moi. Je n'ai pas perdu un mot de ce qui s'y est dit; j'ai beaucoup observé, et je demande aussi la parole.

Avant de venir aux reproches que je voudrais bien n'avoir point à faire à la Nation, d'abord elle recevra de moi les compliments qui lui sont dus. Dans les dernières ordonnances, on remarque un style tout nouveau. Plus de *Louis, par la grâce de Dieu;* plus de *car tel est notre plaisir.* Le roi fait à son armée l'honneur de lui écrire; il demande aux soldats leur affection. Je n'aime pas qu'il la demande au nom de ses ancêtres, et on voit bien que le libraire

Blaizot, ne lui a point remis d'exemplaire d'une certaine brochure où on a fait les portraits de ses pères (1). Au demeurant, la lettre est des plus polies. Le nouveau secrétaire de la guerre connaît les bienséances, et ce style m'enchante.

N'avez-vous pas remarqué encore que le cri de vive le roi n'est plus si commun, et vieillit comme le cri Montjoie Saint-Denis. Autrefois, si les Parisiens avaient donné au prince un vaisseau, ou accordé un octroi, au lieu de crier : Vive la bonne ville de Paris, on criait : Vive le roi ! Si nous avions battu les Impériaux, au lieu de crier : Vive nos soldats ! Vive Turenne ! sous leurs tentes remplies de blessés, les bonnes gens criaient : Vive le roi ! pendant qu'à cent lieues de là, le roi reposait mollement sous les pavillons de la volupté, ou poursuivait un daim dans la forêt de Fontainebleau. — Dernièrement encore, dans la nuit du 4 août, lorsque la noblesse et les communes disputaient de sacrifices, se dépouillaient à l'envi, et qu'on entendait de toutes parts dans l'Assemblée nationale ces mots touchants : Nous sommes tous égaux, tous amis, tous frères ; au lieu de s'écrier : Vive le vicomte de Noailles, vive le duc d'Aiguillon, vive Montmorenci, Castellane, vive Mirabeau qui leur a donné l'exemple, vive la Bretagne, vive le Languedoc, l'Artois et le Béarn, qui sacrifient si noblement leurs privilèges, n'a-t-on pas vu M. de Lally s'égosiller à crier : Vive le roi, vive Louis XVI, restaurateur de la liberté française ! Il était lors deux heures après minuit, et le bon Louis XVI, sans doute dans les bras du sommeil, ne s'attendait guère à cette proclamation, à recevoir, à son lever, une médaille, et qu'on lui ferait chanter, avec toute la cour, un fâcheux *Te Deum* pour tout le bien qu'il venait d'opérer. M. de Lally, rien n'est beau que le vrai.

Aujourd'hui l'Assemblée nationale semble mieux sentir sa dignité. M. Target en a fait l'expérience, lorsque, suivant le vieux style, ayant commencé sa dernière adresse par ces mots : Sire, nous apportons aux pieds de Votre Majesté, on lui cria : *A bas les pieds*. Ce qui doit consoler

(1) La *France libre*.

l'honorable membre de cette disgrâce, c'est l'adresse de remercîment qu'il vient de recevoir de la part des anguilles de Melun, sur son sursis au droit de pêche. Français, vous êtes toujours le même peuple, gai, aimable, et fin moqueur. Vous faites vos doléances en vaudevilles, et vous donnez dans les districts votre scrutin sur l'air de Malbroug. Mais ce peuple railleur, la nuit du 4 août l'élève au-dessus de toutes les nations. On a bien vu chez les autres peuples le patriotisme faire des sacrifices, et les femmes, dans les calamités, porter leurs pierreries au Trésor public : les dames romaines se dépouillaient de leur or, mais il leur fallait des distinctions, des litières, des chars, des ornements exclusifs, et du rouge ; autrement, disaient-elles, et si on ne révoque la loi *Appia*, nous ne ferons plus d'enfants. Il était réservé aux dames françaises de renoncer même aux honneurs, et de ne plus vouloir de distinctions que celles dont les vertus ne sauraient se défendre, les bénédictions du peuple.

Français, est-ce que vous n'instituerez pas une fête commémorative de cette nuit où tant de grandes choses ont été faites sans les lenteurs du scrutin, et comme par inspiration ? *Hæc nox est*..... C'est cette nuit, devéz-vous dire, bien mieux que de celle du samedi saint, que nous sommes sortis de la misérable servitude d'Egypte. C'est cette nuit qui a exterminé les sangliers, les lapins, et tout le gibier qui dévorait nos récoltes. C'est cette nuit qui a aboli la dîme et le casuel. C'est cette nuit qui a aboli les annates et les dispenses, qui a ôté les clefs du ciel à un Alexandre VI, pour les donner à la bonne conscience. Le pape ne lèvera plus maintenant d'impôt sur les caresses innocentes du cousin et de la cousine. L'oncle friand, pour coucher avec sa jeune nièce, n'aura plus besoin de demander qu'à elle une dispense d'âge. C'est cette nuit qui, depuis le grand réquisiteur Séguier jusqu'au dernier procureur fiscal de village, a détruit la tyrannie de la robe. C'est cette nuit qui en supprimant la vénalité de la magistrature, a procuré à la France le bien inestimable de la destruction des parlements. C'est cette nuit qui a supprimé les justices seigneuriales et les duchés-pairies ; qui a aboli la main-morte, la

corvée, le Champart et effacé de la terre des Francs tous les vestiges de la servitude. C'est cette nuit qui a réintégré les Français dans les droits de l'homme, qui a déclaré tous les citoyens égaux, également admissibles à toutes les dignités, places, emplois publics ; qui a arraché tous les offices civils, ecclésiastiques et militaires, à l'argent, à la naissance, et au prince, pour les donner à la nation et au mérite. C'est cette nuit qui a ôté à une Madame de Béarn sa pension de quatre-vingt mille livres, pour avoir eté si dévergondée que de présenter la du Barry ; qui a ôté à Madame d'Espr. sa pension de vingt mille livres, pour avoir couché avec un ministre. C'est cette nuit qui a supprimé la pluralité des bénéfices, qui a ôté à un cardinal de Lorraine ses vingt-cinq ou trente évêchés, à un prince de Soubise ses quinze cent mille livres de pension, à un baron de Besenval les sept à huit commandements de prince, et qui a interdit la réunion de tant de places qu'on voit accumulées sur une seule tête dans les épîtres dédicatoires et les épitaphes. C'est cette nuit qui a fait le curé Grégoire évêque, le curé Thibaut évêque, le curé du vieux Pousanges évêque, l'abbé Siéyès évêque. C'est elle qui ôte aux Eminences la calotte rouge, pour leur donner la calotte de saint Pierre ; qui a ôté à Leurs Excellences, à Leurs Grandeurs, à Leurs Seigneuries, à Leurs Altesses, ce ruban bleu, rouge, vert,

Que la grandeur insultante
Portait de l'épaule au côté,
Ce ruban que la vanité
A tissu de sa main brillante.

Au lieu de ce cordon de la faveur, il y aura un cordon du mérite ; et l'ordre national, au lieu de l'ordre royal. C'est cette nuit qui a supprimé les maîtrises et les privilèges exclusifs. Ira commercer aux Indes qui voudra. Aura une boutique qui pourra. Le maître tailleur, le maître cordonnier, le maître perruquier pleureront ; mais les garçons se réjouiront, et il y aura illumination dans les lucarnes. C'est cette nuit enfin que la justice a chassé de son temple tous les vendeurs, pour écouter gratuitement le pauvre, l'in-

nocent, et l'opprimé ; cette nuit qu'elle a détruit, et le tableau, et la députation, et l'ordre des avocats, cet ordre accapareur de toutes les causes, exerçant le monopole de la parole, prétendant exploiter exclusivement toutes les querelles du royaume. Maintenant tout homme qui aura la conscience de ses forces et la confiance des clients, pourra plaider. Mᵉ Erucius sera inscrit sur le nouveau tableau, encore qu'il soit bâtard ; Mᵉ Jean-Baptiste Rousseau, encore qu'il soit fils d'un cordonnier ; et Mᵉ Démosthène, bien que dans son souterrain il n'y ait point d'antichambre passable. O nuit désastreuse pour la Grand'Chambre, les greffiers, les huissiers, les procureurs, les secrétaires, sous-secrétaires, les beautés solliciteuses, portiers, valets de chambre, avocats, gens du roi, pour tous les gens de rapine ! Nuit désastreuse pour toutes les sangsues de l'Etat, les financiers, les courtisans, les cardianux, archevêques, abbés, chanoines, abbesses, prieurs, et sous-prieurs ! Mais, ô nuit charmante, *o vere beata nox*, pour mille jeunes recluses, bernardines, bénédictines, visitandines, quand elles vont être visitées par les pères bernardins, bénédictins, carmes, cordeliers, que l'Assemblée nationale biffera leur écrou, et que l'abbé Fauchet alors, pour récompense de son patriotisme et pour faire crever de rage l'abbé Maury, devenu patriarche du nouveau rite, et à son tour président de l'Assemblée nationale, signalera sa présidence par ces mots de la Genèse, que les nonnains n'espéraient plus d'entendre : *Croissez et multipliez*. O nuit heureuse pour le négociant à qui la liberté de commerce est assurée ! heureuse pour l'artisan, dont l'industrie est libre et l'ardeur encouragée, qui ne travaillera plus pour un maître, et recevra son salaire lui-même ! heureuse pour le cultivateur, dont la propriété se trouve accrue au moins d'un dixième, par la suppression des dîmes et droits féodaux ! heureuse enfin pour tous, puisque les barrières qui fermaient, à presque tous, les chemins des honneurs et des emplois, sont forcées et arrachées pour jamais, et qu'il n'existe plus entre les Français d'autres distinctions que celles des vertus et des talents. Immortel Chapelier, toi qui présidas à cette nuit fortunée, comment as-tu levé si tôt

la séance, et pu entendre sonner l'heure, au milieu d'une assemblée saisie de tant de patriotisme et d'enthousiasme? Tu n'as cru qu'il ne fallait pas être envieux des succès du temps. Mais avec cette métaphysique, la Bastille serait encore debout. Comment n'as-tu pas vu qu'en prolongeant la séance deux heures de plus, l'impétuosité française achevait de détruire tous les abus? Cette Bastille était aussi emportée en une seule attaque et le soleil se levait en France sur un peuple de frères, et sur une république bien plus parfaite que celle de Platon.

L'illustre Lanterne, après avoir un peu repris haleine, continua en ces termes :

Il est temps que je mêle à ces éloges de justes plaintes. Combien de scélérats viennent de m'échapper! Non que j'aime une justice trop expéditive! vous savez que j'ai donné des signes de mécontentement lors de l'ascension de Foulon et Berthier; j'ai cassé deux fois le fatal lacet. J'étais bien convainuce de la trahison et des méfaits de ces deux coquins; mais le menuisier mettait trop de précipitation dans l'affaire. J'aurais voulu un interrogatoire et révélation de nombre de faits.

Au lieu de constater ces faits, aveugles Parisiens, peut-être aurez-vous laissé dépérir les preuves de la conspiration tramée contre vous; et tandis qu'elle n'a prêté son ministère qu'à la justice et à la patrie, qui le demandaient, vous déshonorez la Lanterne. Ma gloire passera, et je resterai souillée de meurtres dans la mémoire des siècles. Voyez comme le sieur Morande, dans son *Courrier de l'Europe*, et le *Gazetier de Leyde* m'ont déjà calomniée! Je laisse aux lanternes de ce pays-là le soin de me venger : Quoi que disent ces journalistes pensionnés,

Grâces au ciel, mes mains ne sont point criminelles.

Cependant, pourquoi vous mettre si peu en peine de notre commune justification? Déjà le corps du délit est constant. Est-ce qu'on peut douter du complot formé contre Brest? Est-ce qu'il n'est pas évident qu'il y avait une conspiration plus épouvantable encore contre Paris? Est-ce

qu'il n'y avait pas des maisons marquées à la craie? Est-ce qu'on n'a pas découvert une quantité énorme de mèches soufrées? Que signifiaient ces deux régiments d'artillerie, cent pièces de canon, et ce déluge d'étrangers, ce régiment de Salis-Samade, Châteauvieux, Diesback-Royal-Suisse, Royal-Allemand, Rœmer, Bercheny, Estherazy, cette multitude de hussards et d'Autrichiens altérés de pillage et prêts à se baigner dans le sang de ce peuple si doux, qu'aujourd'hui même à peine peut-il croire à l'existence de ce complot infernal. Mais comment n'y pas croire? Est-ce qu'on n'avait pas transporté trois pièces d'artillerie jusque sur la terrasse du jardin d'un citoyen à Passy, parce qu'on l'avait trouvée propre à canonner de là les Parisiens, sur ce même quai où Charles IX les avait arquebusés, il y a deux cents ans? Est-ce que Besenval ne s'est pas mis en fureur à la nouvelle du renvoi imprudent de M. Necker, parce que c'était sonner avant le temps les Vêpres siciliennes, et éventer toute la mine? Est-ce que ce Mesmai, le conseiller du parlement de Besançon, n'a pas dévoilé aussi follement la scélératesse des aristocrates ses pareils, et toute la noirceur de leurs desseins? Est-ce que, pour surprendre notre confiance, et afin que notre artillerie ne jouât point entre des mains perfides, on n'a pas revêtu de l'habit de canonniers, des espions qu'un véritable canonnier, M. Ducastel, a démasqués, et sur lesquels il est tombé à coups de sabre? Est-ce qu'on n'avait pas de même préparé une infinité d'habits de gardes françaises, pour en revêtir des traîtres qui nous égorgeassent sans peine? Est-ce que Flesselles n'a pas envoyé les citoyens de cinq à six districts chercher, le lundi à minuit, des armes aux Chartreux et dans d'autres endroits aussi écartés, espérant qu'il en serait fait une boucherie, et que les assassins enrégimentés qui rôdaient autour de la ville, les voyant sans armes, hâteraient l'exécution de leurs desseins, et s'enhardiraient à pénétrer dans la capitale? Est-ce qu'il n'est pas évident que l'émeute du faubourg Saint-Antoine, si bien payée, n'avait été excitée par le parti des aristocrates, qu'afin de s'autoriser à faire avancer des troupes? Qui ne voit qu'on n'a ordonné alors

aux gardes françaises et à Royal-Cravate de tirer sur les citoyens et de fusiller des gens sans armes, ivres, et épars dans le jardin de Réveillon, qu'afin de faire déguster aux soldats le sang de leurs concitoyens, et d'essayer leur obéissance? Enfin qui n'a pas entendu les canonniers révéler qu'ils avaient avec eux une forme ambulante et leurs grils prêts, pour nous envoyer des boulets rouges? Sentinelle vigilante du peuple, l'estimable M. Gorsas et autres journalistes ont observé, du haut de leur guérite, toutes les manœuvres de nos ennemis. On a développé dans le *Courrier de Versailles à Paris*, dans le *Point du jour*, etc., leur plan d'attaque ; et j'ai entendu de respectables militaires, des officiers généraux, attachés au Prince par des pensions, et non suspects, malgré leur répugnance à croire que Louis XVI eût pu, comme le grand Théodose, commander un massacre de Thessalonique, obligés de s'avouer à eux-mêmes qu'il n'est que trop vrai qu'une cour aussi corrompue que celle de Catherine de Médicis était aussi sanguinaire.

Ainsi donc, ces petits-maîtres et petites-maîtresses, si voluptueux, si délicats, si parfumés, qui ne se montraient que dans leurs loges, ou dans d'élégants phaétons ; qui chiffonnaient, dans les passe-temps de Messaline et de Sapho, l'ouvrage galant de la demoiselle Bertin, à leurs soupers délicieux, en buvant des vins de Hongrie, trinquaient dans la coupe de la volupté à la destruction de Paris et à la ruine de la nation française. Là, les Broglie, les Besenval, les d'Antichamp, les Narbonne-Fritzlard, Lambesc, de Lambert, Bercheny, Condé, Conti, d'Artois, le plan de Paris à la main, montraient gaîment comme le canon ronflerait des tours de la Bastille ; comme, des hauteurs de Montmartre, les batteries choisiraient les édifices et les victimes, comme les bombes iraient tomber paraboliquement dans le Palais-Royal. J'en demande pardon à M. Bailli, cet excellent citoyen, ce digne maire de la capitale ; mais il sait bien que le maire de Thèbes, Epaminondas, au rapport de Cornélius Nepos, ne se serait jamais prêté à un mensonge, même pour ramener le calme. A qui fera-t-il croire que la plate-forme de Montmartre n'ait pas été destinée unique-

ment à nous foudroyer et qu'elle puisse servir à un autre usage ? Bons Parisiens, il y avait donc contre vous une conspiration exécrable. La conjuration des poudres, dont la découverte est célébrée à Londres par une fête anniversaire, était mille fois moins constatée, et vous n'avez échappé au meurtre que par votre courage, parce que les scélérats, les traîtres sont toujours lâches, qu'ils ne sont animés que par l'égoïsme et le vil intérêt, et que d'une passion basse il ne peut naître de grandes choses ; au lieu que le patriotisme, c'est-à-dire l'amour de ses frères et l'oubli de soi-même, enfante des actions héroïques, vous n'avez échappé enfin à ce péril que parce que l'ange tutélaire des bords de la Seine a visiblement veillé sur vous, et que, comme le disait Benoît XIV, la France est le royaume de la Providence.

Puisque la trahison est avérée, pourquoi s'enquérir si peu des traîtres ? Je le dirai avec la modération qui sied à une Lanterne, mais aussi avec la franchise qui convient dans un pays libre, et remplissant le rôle de vigilance qu'on doit attendre de mon ministère et de l'œil du grand justicier de France, nous tenons Besenval, d'Esprémenil, Maury, le duc de Guiche ; tant mieux s'ils se trouvent innocents ! Mais je n'aime point qu'on ait relâché Cazalès. Sa personne est sacrée, dit-on. Je n'entends point ce mot-là. Veut-on dire du sieur Cazalès comme la loi romaine, c'est-à-dire, le flatteur Ulpien, le disait du prince : Il est au-dessus des lois. *Legibus solutus est.* Cela est faux ; il n'y a de sacré et d'inviolable que l'innocence ; elle seule peut braver la Lanterne. Une foule de cahiers prononcent la responsabilité des députés, loin de défendre qu'on leur fasse le procès, si le cas y échet. D'Esprémenil, Maury, Cazalès, sont-ils plus inviolables que le préteur Lentulus, le dictateur César, le tribun Saturninus, qui tous étaient personnes sacrées ? C'était aussi une personne sacrée que le roi Agis. Qu'on me montre dans les archives de la justice un monument plus auguste, et qui inspire à tous les mortels une terreur plus sainte, plus salutaire pour son glaive, que l'inscription qu'on lisait sur une colonne dans le temple de Jupiter Lycien. Les Arcadiens, après avoir mis à mort leur roi Aris-

todème, traître envers la patrie, avaient érigé cette colonne et gravé ces mots : *Les rois parjures sont punis tôt ou tard, avec l'aide de Jupiter. On a enfin découvert la perfidie de celui-ci, qui a trahi Messène. Grand Jupiter, louanges vous soient rendues!*

Pourquoi a-t-on relâché ce marquis de Lambert? Il pleurait, et j'entendis un jeune homme lui dire : « Misérable, il fallait pleurer quand tu reçus l'ordre horrible d'égorger tout un peuple, s'il persistait à réclamer ses droits. Lâche, tu étais prêt à massacrer des femmes, des enfants, des vieillards ; tu étais général d'une armée de bourreaux, et ne sais pas mourir! Tu n'échapperas point à la Lanterne. » Il m'a pourtant échappé.

Pourquoi relâcher encore l'abbé de Calonne, le duc de la Vauguyon, et tant d'autres? Je ne veux pas dire qu'ils fussent coupables. L'image du menuisier terrible, et l'exemple de quelques fatales méprises, peuvent effrayer, même l'innocence. Mais la fuite, le travestissement et les circonstances les rendaient au moins suspects ; et c'est un mot plein de sens que celui que l'orateur romain adresse quelque part aux patriotes : *In suspicione latratote.* Dans la nuit, les oies du Capitole font bien de crier. Nous sommes maintenant dans les ténèbres, et il est bon que les chiens fidèles aboient même les passants, pour que les voleurs ne soient pas à craindre. Le comité des crimes de lèse-nation a ordonné l'élargissement de tel ou tel, nonobstant la rumeur publique qui les accusait. Puisque l'Assemblée nationale l'a prononcé, qu'ils partent librement, qu'ils continuent leur route vers Botany-Bay ; moi, je féliciterai au moins M. de Robespierre de s'être opposé de toutes ses forces à l'élargissement du duc de la Vauguyon. M. Glaizen s'y opposa d'une autre manière, plus éloquente encore. Membre du comité criminel, il a donné sa démission à l'instant même. La chose parle de soi. Honneur à MM. Glaizen et de Robespierre!

Je me permettrai de dire encore : Pourquoi n'avez-vous pas rassemblé les morceaux déchirés de la lettre du baron de Castelnau? Pourquoi le public ne les a-t-il pas lus? On a

cité les Athéniens qui renvoyaient, sans les ouvrir, les lettres interceptées de Philippe à sa femme. Oui, mais ils décachetaient celles qui étaient adressées aux ennemis. En temps de guerre, les Anglais ouvrent toutes les lettres. Je nommerai M. de Clermont-Tonnerre, quoique président, et le premier personnage de la nation, dans cette quinzaine. L'honorable membre, un peu trop éloquent, a excédé etrangement ses pouvoirs, quand il s'est fait si zélé médiateur pour Besenval, pour son oncle, et Castelnau. Cette lettre, est-il venu dire à l'Assemblée nationale, est purement d'honnêteté ; je l'ai lue. Ce *je l'ai lue* est plaisant. Parisiens, aviez-vous donc dit, comme les Grecs assemblés, à Thémistocle : *Lisez-le à Aristide?* Et M. de Clermont-Tonnerre est-il votre Aristide ? Il y a une loi qui dit : *Adultera, ergo venefica.* Je ne veux pas conclure de même : Il est noble, donc aristocrate. A Dieu ne plaise ! Moi-même, le mercredi 15 juillet, lorsque les augustes représentants de la nation se rendirent à la ville, comme ils défilaient sous les drapeaux des gardes françaises, je n'oublierai jamais que je vis un noble, le vicomte de Castellane, baiser avec transport ces drapeaux de la patrie. Je l'ai vu, et j'en ai tressailli de joie. Tout ce que je veux dire, c'est que la lettre déchirée par le baron de Castelnau devait etre lue publiquement et affichée, comme on devait afficher la lettre de Flesselles à Delaunay, la lettre de Besenval à Delaunay, l'ancienne lettre de Sartines à son digne ami Delaunay.

Cela est vieux, dit-on, et devrait être oublié. Mais s'imagine-t-on que j'aie oublié qu'un certain électeur de Paris, dépêché alors à Versailles pour remettre à l'instant les lettres interceptées dans les mains de Castelnau, et rendu à trois heures après-midi, ne remit ces dépêches qu'à dix heures du soir ? S'imagine-t-on que je ne me souvienne plus que le sieur de Messemy, figurant aujourd'hui parmi les représentants de la commune, était le féal du sieur Barentin et le directeur de la librairie ? S'imagine-t-on que j'aie oublié que dans la consternation de la capitale, le dimanche 12 juillet, quand les plus zélés patriotes, parmi les électeurs, conjuraient M. de la Vigne, leur président, de son-

ner à l'instant le tocsin et de convoquer leur assemblée générale, ce pusillanime président les désespéra par ses refus ; et malgré les reproches les plus durs qu'il essuyait de ces zélateurs du bien public, sut reculer encore de 24 heures, en temporisant, une assemblée dont la tenue était si urgente, et qu'il reculait déjà depuis plusieurs jours, malgré le murmure général ; s'imagine-t-on que j'aie oublié que le sieur de Beaumarchais était l'intime du sieur Le Noir, cet honnête lieutenant de police ? Encore je pardonnerais plutôt au député de Sainte-Marguerite. Il a bafoué le comte Almaviva, les Robins, le Directeur de la librairie, et la Chambre syndicale. *Figaro* et *Tarare* étaient des bonnes pièces de théâtre, politiquement parlant. Le monologue de Figaro est une œuvre méritoire ; et les Perses tenaient de Zoroastre la coutume de mettre les bonnes actions de l'accusé dans un plat de la balance, et les mauvaises dans l'autre.

J'aimerais pourtant mieux voir la commune de Paris représentée par des citoyens tels que l'auteur des *Etudes de la nature* et de *Paul et Virginie.* Comment se peut-il que les honneurs n'aillent pas chercher au fond de sa retraite cet homme de lettres si modeste, ce sage qui fait tant aimer la nature ? O vertu ! resteras-tu toujours sans honneur ? Le philosophe observateur qui a fait l'*An* 2440, le *Tableau de Paris* et d'autres ouvrages qui ont eu plus d'utilité que d'éclat, devait aussi n'être pas oublié. Mais le mérite dédaigne l'intrigue, au lieu qu'il y a des gens qui ne vont jamais au fond ; quoi qu'on fasse, ils se trouvent toujours sur l'eau.

Combien j'en pourrais nommer qui, venus à la onzième heure, ou même n'étant point venus du tout, ou même désespérés, et dans le secret de leur cœur gémissant sans cesse de la révolution, non-seulement ont osé demander les récompenses de ceux qui avaient devancé l'aurore et supporté seuls tout le poids du jour, mais qui leur ont envié jusqu'à la plus petite feuille de la palme qui leur était due ! Qu'Ulysse, que Thersite même, ou que Stentor ravisse les armes d'Achille, qu'importe aux généreux patriotes qui ont bravé les supplices, en soulevant le peuple à la liberté, en

appelant la nation aux armes? Ils jouissent d'une récompense, la seule digne d'eux; ils ont vu fuir les aristocrates; ils voient la nation affranchie; il ne peut manquer à leur bonheur qu'une seule chose, l'assurance que le peuple Français ne reprendra plus ses fers, qu'il ne retombera point d'une aristocratie dans une autre.

Mais il semble qu'on ne s'applique pas assez à étouffer tous les germes de l'aristocratie. Pourquoi ces épaulettes, cette pomme de discorde jetée dans les soixante districts? Lorsqu'on n'a pris les armes que contre l'aristocratisme, c'est-à-dire, contre l'orgueil des distinctions, contre l'esprit de domination, pour se rapprocher, autant qu'il est possible, de l'égalité originelle, et amener un état de choses qui avertit sans cesse que tous sont frères, pourquoi distinguer l'épaule de l'officier de celle du soldat? Il existait un arrêté si sage du district Saint-Joseph, que tout le monde aurait le même uniforme, qu'il n'y aurait de marques distinctives qu'aux heures du service; comment se peut-il que l'auteur d'une motion qui coupait les racines de tant de querelles, de jalousies, de cabales, n'ait pas été remercié, que sa motion n'ait pas été unanimement accueillie? Si les Français sont un peuple vain et qu'il leur faille absolument des distinctions, eh bien, que l'Assemblée nationale institue un ordre national; que la décoration en soit accordée à ceux qui se seront signalés par une action héroïque. Mais dans ce moment je demande à tous ces Messieurs, aristocrates sans le savoir, que nous rencontrons dans les promenades, marqués d'une épaulette, pourquoi ils veulent se distinguer des autres, et quelle est l'action belle et généreuse qui leur a acquis ce droit. Dans une conscription militaire de bourgeois, dans un moment où on a eu à peine le temps de se reconnaître, où l'épaulette ne peut pas être encore une preuve de mérite et de courage, la porter n'est-ce pas porter sur l'épaule une accusation de brigue, d'ambition et de cabale, ou au moins cet écriteau : Aristocrate? Car qu'est-ce que l'aristocratie, sinon la fureur de primer sans raison? La nature n'a mis que trop d'inégalités parmi les hommes, sans que l'ambition en introduise de chimériques.

Cette sortie contre les épaulettes m'a entraînée bien loin de mon sujet. Revenons à l'Assemblée nationale et au Comité criminel. Encore une petite anecdote. Je ne sais quel district avait écrit au comité que l'abbé de Vermond était en tel endroit, où, pour l'arrêter, on n'attendait que l'autorisation des Douze. Mais parmi eux, il y avait un évêque qui abhorre le sang, et Me Tronchet, qui abhorre l'aristocratie comme un bâtonnier. La réponse fut que cette affaire ne les regardait pas. Eh ! Monsieur, c'est donc moi que cela regarde ? Comment l'Assemblée nationale, de qui on peut dire avec vérité que tout pouvoir lui a été donné sur la terre, doute-t-elle si elle a autant de droit qu'un bailli de village de décréter sur la rumeur publique ? Quand on ne marie pas les filles, disait le vieux Bélus, le père de la princesse de Babylone, elles se marient elles-mêmes. Quand on ne fait pas justice au peuple, il se la fait lui-même. Aussi ai-je vu ce jour-là des citoyens courir éperdus autour de moi, en criant avec une voix terrible : « O Lanterne ! Lanterne ! »

Loin de moi l'affreux dessein de décrier les représentants de la nation et une assemblée telle qu'il n'y en eut jamais dans l'univers d'aussi auguste, aussi remplie de lumière et enflammée de patriotisme. Ce sont nos législateurs et nos oracles. Mais la défiance est mère de la sûreté. Bons Parisiens, où en seriez-vous si vous aviez ajouté foi à ces belles paroles : que les hussards et le canon n'avançaient que pour garantir vos boutiques du pillage et faire la police ? L'aristocratie respire encore. Les Tarquins sont errants et cherchent Porsenna ; mais que Porsenna tremble, et qu'il sache que la France ne manque pas d'hommes aussi courageux que Mucius, et qui cette fois ne se tromperont pas de victime. Français, les ennemis du bien public, désespérant de vous conquérir si vous voulez être libres, ont pris le parti de vous dégoûter de la liberté par les excès de la licence. C'est dans cette vue qu'ils ont lâché contre le peuple ces enragés, ces hordes de brigands qui désolent et pillent les provinces. Non, ce n'est point le peuple qui commet tant de brigandages ; ce n'est point le peuple que j'ai vu rap-

porter avec tant de fidélité l'or et les bijoux de Flesselles, Delaunay, Foulon, Berthier ; ce ne peut pas être ce même peuple qui, à Paris, faisait justice si prompte et si exemplaire des filous pris sur le fait, et qui, à Versailles, vient d'arracher au supplice un parricide. Mais il est des brigands soudoyés par un parti, des hommes sans asile, la lie des hommes qu'on a versés sur la France. Plusieurs se promènent dans nos villes ; ils se mêlent dans les groupes de citoyens ; ils font presse au Palais-Royal. Ce sont eux qui ont bien osé demander la tête de M. de la Fayette et de M. Bailly.

« Il est clair, remarque très bien le *Courrier de Versailles à Paris*, qu'il y a des moteurs secrets et puissants de ces insurrections. Des gens déguenillés, que des travaux continuels pouvaient à peine préserver de la faim, il y a quelque temps, passent les journées sur la place. Il sont donc payés. On a vu des hommes semer de l'argent dans la dernière classe du peuple ; que sont-ils devenus ? Qu'est-il devenu cet abbé qu'on avait été contraint d'arrêter parce qu'il avait été dénoncé par des personnes au témoignage desquelles on devait des égards, et qu'on n'a mis dans les liens d'un décret, que pour le soustraire à la Lanterne et à la question, où on voulait l'appliquer préalablement ? Qu'est-il devenu ce chevalier soi-disant décoré d'un ordre étranger, au jugement duquel on n'a sursis que pour ne point le juger du tout ? Que sont devenus tant d'autres personnages suspects, dont on a facilité et payé l'évasion ? Ne serait-il pas de la justice de l'Assemblée nationale de se faire rendre un compte public de ce qu'on a fait de ces premiers coupables, et de leur interrogatoire ? » Quoique... tout le monde sait que le chancelier d'Aguesseau s'enferma en vain douze heures avec le plus habile déchiffreur, pour lire le dernier interrogatoire et le testament de mort de Ravaillac. Il était écrit en lettres illisibles par un certain Gilbert alors greffier de la cour. De lui, viennent les présidents Gilbert. Il y a eu bien des interrogatoires écrits de la sorte. Mais voilà bien assez de doléances pour cette fois, et j'aurai fourni matière assez ample aux réflexions.

Il reste à vous prémunir contre le venin de quelques motions faites dans l'Assemblée nationale, et contre quelques écrits qui circulent dans la capitale. Parmi ces brochures dangereuses, il y en a une assez piquante, intitulée : « *Le Triomphe des Parisiens.* » L'auteur voudrait leur faire croire que leur cité va devenir aussi déserte que l'ancienne Babylone, que les Français vont être transformés en un peuple de laboureurs, de jardiniers et de philosophes, avec le bâton et la besace ; que dans six mois l'herbe cachera le pavé de la rue Saint-Denis et de la place Maubert, et que nous aurons des couches de melon sur la terrasse des Tuileries, et des carrés d'oignons dans le Palais-Royal. Adieu les financiers, dit l'auteur. Turcaret renverra son Suisse et mangera du pain sec. Les prélats, les bénéficiers à gros ventre vont venir d'étiques congruistes. Si les bonnes mœurs renaissent, adieu les beaux-arts. Ah ! M. Fargeon, que vous sert d'avoir surpassé tous les parfumeurs de l'Egypte ? Et vous, M. Maille, que vous servira d'avoir imaginé le vinaigre stytique, qui enlève les rides et unit le front comme une glace ; le vinaigre de cyprès, qui en douze jours change immanquablement la blonde en une brune ; le vinaigre sans pareil, qui blanchit, polit, affermit, embellit ; enfin, ce vinaigre qui fait les vierges, ou du moins qui les refait, et dans l'annonce duquel vous prévenez si plaisamment les dames qu'elles peuvent l'envoyer chercher, sans craindre que le porteur en devine l'usage ? Tant de belles découvertes vont devenir inutiles.

Encore si la réforme ne frappait que sur les filles à la grande pension ! Mais cette armée innombrable dont le sieur Quidot était l'inspecteur, cette armée qui sous les galeries du Palais-Royal et à la clarté des lampes de Quinquet, passe en revue tous les jours devant nous, revue mille fois plus charmante que celle de Xercès ; eh bien, cette armée va être licenciée, faute de paye. Bien plus, l'arrière-ban de cette milice va être encore dispersé. A la suite de trois mille moines défroqués, de vingt mille abbés décalotés, qui retourneront dans leurs provinces guider l'utile charrue ou auner dans le comptoir paternel, il faudra bien que trente

mille filles descendent des galetas des rues Troussevache et Vide-Gousset, etc., renoncent aux douceurs de Saint-Martin et de la Salpêtrière, et, comme la pauvre Paquette de Candide aux bords du Pont-Euxin, aillent faire de la pâtisserie avec le frère Giroflée. L'auteur de ce pamphlet va plus loin encore. Adieu, dit-il, les tailleurs, les tapissiers, les selliers, les éventaillistes, les épiciers, la grand'chambre, les procureurs, les avocats, les enlumineurs, les bijoutiers, les orfèvres, les baigneurs, les restaurateurs ; il ruine les six corps ; il ne fait pas de grâce au boulanger et se persuade que nous allons brouter l'herbe ou vivre de la manne.

Il est facile de montrer que loin de déchoir de sa splendeur, la capitale va devenir plus florissante que jamais. On accuse la génération de tout renverser et de ne rien édifier. Mais ne faut-il pas avoir détruit la Bastille, avant de rien élever sur son emplacement ? Déjà maint architecte s'évertue à imaginer un palais digne des augustes représentants de la nation. Bientôt vous le verrez sortir de dessous les ruines de cette Bastille. Là, dans son sein, Paris aura l'Assemblée nationale, le congrès de quarante-cinq provinces, le siège de la majesté, de la loyauté du peuple français, l'autel de la concorde, la chaire de la philosophie, la tribune du patriotisme, le temple de la liberté, de l'humanité et de la raison, où tous les peuples viendront chercher des oracles.

Le Conseil permanent de la nation étant alors sédentaire à Paris, cette ville recouvrera enfin, par la transmigration des bureaux, ce surcroît de richesse, de santé, et d'embonpoint qu'elle ne cessait de regretter depuis que Louis XIV l'avait comme doublée pour créer Verseilles. Ce bienfait, si grand, n'est pas le seul dont la révolution doit enrichir la capitale. Comme ce n'est pas, ainsi que les autres, une ville qui appartienne en propre à ses habitants ; que Paris est plutôt la patrie commune, la mère patrie de tous les Français, il n'est aucune cité dans le royaume qui ne s'intéresse à sa splendeur, et toutes les provinces s'empresseront d'y concourir. L'industrie et l'activité parisienne, secondées de cette conspiration unanime du reste de la nation à embellir la métropole, y créera des merveilles, et M. Mer-

cier ne mourra pas, je l'espère, sans voir ce qu'il a tant souhaité, Paris port. Oui, Paris port, et tellement port, que la galère d'Hyéron y pourrait manœuvrer ; et je prétends voir passer ici en revue à M. de la Fayette, l'infanterie parisienne, la cavalerie parisienne, l'artillerie parisienne, et la marine parisienne.

Il est vrai que la révolution porte un coup mortel à l'Almanach royal. Adieu le privilège de M. d'Houry ; mais M. Baudouin nous imprimera un Almanach national. Il est vrai qu'il y aura moins de séminaires, de couvents de célibataires. mais il faut espérer que la population n'en souffrira point ; il est vrai que le parlement passera, mais la basoche ne passera point. Nous aurons des magistrats moins aristocrates, moins insolents, moins ignorants, moins chers ; mais nous ne manquerons point de jurisconsultes qui ne céderont en rien à ceux de l'université de Louvain, d'Oxford et de Salamanque. Certainement, tant qu'il y aura des hommes il y aura des plaideurs. Ne dirait-on pas qu'on ne plaide que dans les monarchies ? On plaidait à Athènes, à Rome, et on voit même, par leurs sacs, que les Romains étaient bien plus grands chicaneurs que nous. Il est vrai qu'il n'y aura plus vingt professeurs de droit intéressés à peupler le barreau d'ignorants, parce que leurs revenus croissent en proportion de l'ignorance et de la paresse ; mais les écoles de droit subsisteront cependant, avec cette différence qu'il y aura une véritable chaire, au lieu d'un comptoir. Il est vrai que Calchas n'aura plus cent mille livres de rente ; mais il ne faut à Thermosyris qu'une flûte et un livre d'hymnes, tandis qu'il faut à Mathan des tiares et des trésors. Il est vrai que le sieur Léonard ne fera plus crever six chevaux pour aller mettre des papillottes à Versailles, qu'il ne perdra plus cinquante mille livres sur la caution de son peigne ; mais les coiffeurs ne seront pas bannis de la République. L'esclavage des rois est secoué, mais pour charmer le songe de la vie, on a besoin de l'esclavage des femmes, et la galanterie française restera. L'auteur du *Triomphe de la capitale* croit-il que la liberté soit ennemie des spectacles et d'Aspasie ? Qui ne voit combien elle plaît au Palais-Royal ? Jamais monarchie n'a fait pour

le théâtre autant de dépense que la démocratie d'Athènes. Les Thébains élevèrent une statue au comédien Pronoméus à côté de celle d'Epaminondas ; et ces Lacédémoniens, devant qui dansaient toutes nues, et développaient leurs grâces, aux pieds du mont Taygète, toutes les vierges du Péloponèse, haïssaient-ils les femmes ? C'était là leur spectacle, et avaient-ils si grand tort d'en préférer la simplicité à toute la magie de l'opéra d'Athènes ? Sur quel fondement notre auteur aristocrate prédit-il donc la solitude du parterre et des loges, la ruine des marchandes de modes, des fabriques de plumes et de gazes, de la foire Saint-Germain, et de la rue des Lombards ? La Lanterne prédit, au contraire, que jamais les arts et le commerce n'auront été si florissants. Les Anglais excellaient à faire des étoffes que les Français excellaient à porter. Mais patience, citoyens, vous aviez cent quarante mille calotins qui n'étaient pas la partie de la nation qui eût le moins d'industrie, puisqu'ils savaient vivre à vos dépens. Figurez-vous ces deux cent quatre-vingt mille bras rendus au commerce ou à l'agriculture. L'un s'occupe à polir l'acier ; l'autre, au lieu de sécher pendant nombre d'années à faire un carême, fait voile pour la pêche de la morue à Terre-Neuve. Que d'esprit perdu dans le quinquennium, dans la poussière des écoles, et sur les bancs de la Sorbonne ! Les bons effets de tant de talent, appliqués à perfectionner une manufacture ou à étendre une branche de commerce, sont incalculables.

A la vérité, le clergé tient furieusement à ses cheveux coupés en rond, à ses surplis, ses mitres, ses soutanes rouges et violettes, à ses bénéfices, à l'oreiller et à la cuisine ; il ne veut pas entendre parler de la liberté de la presse, et il a une peur extrême de la raison. Depuis la grande victoire remportée sur lui dans la journée des Dîmes, je pensais qu'il n'y avait que le premier pas qui lui aurait coûté ; mais la séance du dimanche 23 août me détrompe. *Ecce iterum Crispinus.* Scapin a mis de nouveau la tête hors du sac en criant comme un diable, et tous les efforts du comte de Mirabeau n'ont pu parvenir à l'y faire rentrer.

Poursuis, courageux Mirabeau. Ils ont étouffé un mo-

ment ta voix à Versailles ; mais Paris, la France et l'Europe entière écoutent cette voix, et la voix de la philosophie, du patriotisme et de la liberté ; et nos citoyens lui répondent en faisant retentir leurs dards. Quand te verrons-nous enfin président de l'Assemblée nationale ? Cependant, continue d'en être l'orateur, et d'opposer la hache de Phocion aux périodes arrondies et aux phrases sonores de quelques-uns de nos pères conscrits. Poursuis les douze travaux, et achève de triompher du fanatisme. Vois combien tu es devenu cher aux patriotes ! Les alarmes du Palais-Royal, le 30 août, montrent qu'on ne sépare point tes dangers de la patrie. Sans doute la nation saura récompenser tes services ; sans doute cette nation va se ressaisir du droit, qui lui appartient incontestablement, de choisir ceux qui doivent la représenter. Ce sont ses ambassadeurs qui la représentent chez l'étranger ; c'est donc à elle à les nommer. Oui, elle disposera des ambassades. Elle a vu avec quelle dignité tu as soutenu ses droits ; elle se rappelle ton adresse pour l'éloignement des troupes.

Nec dignius unquam
Majestas meminit esse Romana locutam.

La voix publique te désigne déjà le représentant de la nation dans l'Europe. Va faire oublier à nos anciens et éternels auxiliaires, que leurs secours et leur amitié ont été payés d'ingratitude ; que l'infidélité à des pactes de trois cents ans et aux alliances les plus inviolables, a démenti et déshonoré la loyauté française : ou plutôt conçois un dessein digne de ta philosophie et de ton génie ; il t'appartient de convoquer la Diète européenne et de réaliser l'impraticable paix de l'abbé de Saint-Pierre.

Je suis pourtant fâchée qu'on t'accuse de soutenir la faction royale, et d'avoir dit que si le roi n'a point le *veto*, il vaut mieux demeurer à Constantinople. C'est une calomnie, et la contradiction serait trop grossière avec les principes dans lesquels tu n'as jamais varié, si tu accordais à un seul homme le droit de se jouer des plus sages décrets de toute une nation, et de lui dire : Ce que vous voulez,

vous, vingt-cinq millions d'hommes, je ne le veux pas, moi, moi tout seul. Non, il n'est pas possible que Mirabeau ait tenu ce langage ; aussi nous le ferons ambassadeur.

Pour M. Mounier, qui veut non seulement un *veto* absolu, et qui a bien osé nous proposer un sénat vénitien, il s'en ira en Dauphiné comme il était venu, avec cette différence que, venu au milieu des applaudissements, il s'en retournera au milieu des huées. Et M. de Lally, si fervent royaliste et qui s'imagine apparemment qu'en reconnaissance de son zèle pour le pouvoir d'un seul, nous allons créer pour lui, comme dans le Bas-Empire, la charge d'un grand domestique ; il ira, s'il veut, prendre séance dans la chambre haute du parlement d'Irlande, qu'il nous cite pour modèle.

Lorsque cet honorable membre proposa à l'Assemblée nationale une chambre haute, une cour plénière, et deux cents places de sénateurs à vie et à la nomination royale, lorsqu'il fit briller ainsi à tous les yeux deux cents récompenses pour les traîtres, comment les Chapelier, les Barnave, les Péthion de Villeneuve, les Target, les Grégoire, les Robespierre, les Buzot, les de Landine, les Biozat, les Volney, les Schmitz, les Gleizen, les Mirabeau, et tous les Bretons ; comment ces fidèles défenseurs du peuple n'ont-ils pas déchiré leurs vêtements en signe de douleur ? Comment ne se sont-ils pas écriés : Il a blasphémé. Certes je suis zélé partisan de la liberté de haranguer et de faire des motions ; moi-même j'ai besoin d'indulgence, *veniam petimusque, damusque vicissim.* Jamais je ne proposerai, comme le célèbre législateur Zaleucus, que celui qui viendra faire une motion ait la corde au cou, et pérore au pied de la Lanterne. Cependant proposer un *veto* absolu, et, pour comble de maux, des aristocrates à vie, à la nomination royale, je demande si on peut concevoir une motion plus liberticide.

Le Palais-Royal avait-il donc si grand tort de crier contre les auteurs et fauteurs d'une pareille motion ? Je sais que la promenade du Palais-Royal est étrangement mêlée, que des filous y usent fréquemment de la liberté de la presse, et que maint zélé patriote a perdu plus d'un mouchoir dans

la chaleur des motions. Cela ne m'empêche point de rendre un témoignage honorable aux promeneurs du Lycée et du Portique. Ce jardin est le foyer du patriotisme, le rendez-vous de l'élite des patriotes qui ont quitté leurs foyers et leurs provinces pour assister au magnifique spectacle de la Révolution de 1789, et n'en être pas spectateurs oisifs. De quel droit priver du suffrage cette foule d'étrangers, de suppléants, de correspondants de leurs provinces? Ils sont Français, ils ont intérêt à la constitution, et droit d'y concourir. Combien de Parisiens même ne se soucient pas d'aller dans leurs districts! Il est plus court d'aller au Palais-Royal. On n'a pas besoin d'y demander la parole à un président, d'attendre son tour pendant deux heures. On propose sa motion. Si elle trouve des partisans, on fait monter l'orateur sur une chaise. S'il est applaudi, il la rédige; s'il est sifflé, il s'en va. Ainsi faisaient les Romains, dont le *Forum* ne ressemblait pas mal à notre Palais-Royal. Ils n'allaient point au district demander la parole. On allait sur la place, on montait sur un banc, sans craindre d'aller à l'Abbaye. Si la motion était bien reçue, on la proposait dans les formes; alors on l'affichait sur la place, elle y demeurait en placard pendant vingt-neuf jours de marché. Au bout de ce temps, il y avait assemblée générale; tous les citoyens, et non pas un seul, donnaient leur sanction. Honnêtes promeneurs du Palais-Royal, ardents promoteurs de tout bien public, vous n'êtes point des pervers et des Catilinas, comme vous appelle M. de Clermont-Tonnerre et le *Journal de Paris*, que vous ne lisez point. Catilina, s'il m'en souvient, voulait se saisir du *veto*, à l'exemple de Sylla, qui avait ôté au peuple ses tribuns et son *veto*. Ainsi loin d'être des Catilinas vous êtes les ennemis de Catilina. Mes bons amis, recevez les plus tendres remercîments de la Lanterne. C'est du Palais-Royal que sont partis les généreux citoyens qui ont arraché des prisons de l'Abbaye les gardes françaises détenus ou présumés tels pour la bonne cause. C'est du Palais-Royal que sont partis les ordres de fermer les théâtres et de prendre le deuil le 12 juillet. C'est au Palais-Royal que, le même jour, on a crié aux armes et pris la cocarde natio-

nale. C'est le Palais-Royal qui, depuis six mois, a inondé la France de toutes ces brochures qui ont rendu tout le monde, et le soldat même, philosophe. C'est au Palais-Royal que les patriotes, dansant en rond avec la cavalerie, les dragons, les chauffeurs, les Suisses, les canonniers, les embrassant, les enivrant, prodiguant l'or pour les faire boire à la santé de la nation, ont gagné toute l'armée, et déjoué les projets infernaux des véritables Catilinas. C'est le Palais-Royal qui a sauvé l'Assemblée nationale et les Parisiens ingrats d'un massacre général. Et parce que deux ou trois étourdis, qui eux-mêmes ne veulent pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse, auront écrit une lettre comminatoire, une lettre qui n'a pas été inutile, le Palais-Royal sera mis en interdit, et on ne pourra plus s'y promener sans être regardé comme un Maury et un d'Esprémesnil !

On ne réfléchit pas assez combien ce *veto* était désastreux. Peut-on ne pas voir qu'au moyen du *veto*, en vain nous avions fait chanter un *Te Deum* au clergé, pour la perte de ses dîmes ; le clergé et la noblesse conservaient leurs privilèges ? Cette fameuse nuit du 4 au 5 août, le roi eût dit : Je la retranche du nombre des nuit, je défends qu'on en invoque les décrets, j'annule tout, *veto*. En vain l'Assemblée nationale aurait supprimé les fermiers généraux et la gabelle, le roi aurait pu dire : *veto*. Voilà pourquoi M. Treilhard, avocat des publicains, a défendu le *veto* jusqu'à extinction de voix. Il a bravé l'infamie, et s'est dit comme Me Pincemaille dans Horace :

Populus me sibilat, at mihi plaudo.
Ipse domi, nummos simul ac contemplor in arcà.

Je ne suis qu'une lanterne, mais je confondrais en deux mots ces grands défenseurs du *veto*, Mounier, Clermont-Tonnerre, Lally, Thouret, Maury, Treilhard, d'Entraigues, etc. En faveur de ce monstrueux, et absurde *veto*, qui ferait de la première nation de l'univers, et de vingt-quatre millions d'hommes, un peuple ridicule d'enfants, sous la férule d'un maître d'école, ils ne savent que s'ap

puyer des cahiers de provinces. Ils ne prennent pas garde qu'il n'est pas un seul de ces cahiers qui, en même temps qu'il accorde le *veto*, ne renferme quelque article contradictoire et destructif de ce *veto*. Par exemple, toutes les provinces ont voté impérativement une nouvelle constitution ; donc elles ont déclaré implicitement que nul n'avait le droit de s'opposer à cette constitution. Toutes les provinces ont voté impérativement la répartition égale des impôts, l'extinction des privilèges pécuniaires, etc. ; donc, par ce mandat impératif, elles ont déclaré indirectement que nulle puissance n'avait le droit de dire *veto*, et de maintenir l'ancien usage.

JEAN-PIERRE BRISSOT
démasqué par Camille Desmoulins

Paris, ce 1er février, l'an III, et non IV
de notre ère, en dépit du décret Ramond.

J.-P. Brissot,

Les lâches journalistes, qui m'ont attaqué depuis que j'ai quitté la carrière athlétique, n'oseraient le faire, si je tenais encore le ceste. Après les avoir tant de fois convaincus de mauvaise foi et d'incivisme, après les avoir fait pirouetter, comme Lycas, sous le fouet de la censure, je ne m'étonne pas s'ils poursuivent de leurs cris le censeur, devenu émérite ; mais si j'ai pris les invalides, je vais vous montrer que je ne suis pas encore hors de combat. J'opposerai toujours le plus froid mépris aux injures des journalistes feuillants. Comment pourrais-je être jaloux des suffrages de journaux diffamés par les éloges de Dandré, Bailly, Lafayette, et de la pétition individuelle du directoire du département de Paris, etc., etc. ? Il me suffira de répondre à ces messieurs comme j'ai fait par la voie du journal de Gorsas et du vôtre : « Que la haine, la jalousie « et les ressentiments personnels, depuis si longtemps à « l'affût, s'il n'échappe rien à ma plume dont ils me puis- « sent faire rougir, désespèrent qu'elle cesse d'être irré- « prochable et incorruptible. J'écris en présence de mes « ennemis, et je ne leur donnerai pas cette joie. Pour ré- « ponse aux vagues déclamations de mes détracteurs, je « n'aurai jamais besoin que de les renvoyer à l'ouvrage « qu'ils calomnient, de leur faire le défi d'imprimer la « page si *criminelle*, et de prendre pour juge entre eux et

« moi le public, le *juré* d'opinion. Mes concitoyens trou-« veront toujours dans mes écrits le même cachet de pro-« bité, de bonne foi et de haine pour les oppresseurs cou-« ronnés, enherminés, ou empanachés ; je serai toujours « Camille Desmoulins. » Il suffit de cette réponse circulaire au Chroniqueur, Modérateur et consorts. Leur réputation est faite. Mais vous, J.-P. Brissot, vous méritez des égards, et je ne vous tiens pas quitte pour l'amendement que vous avez inséré dans votre numéro du lendemain. Aussi bien le sous-amendement que vous y avez joint a-t-il conservé à votre feuille de la veille tout son venin. Il ne vous sert de rien de dire que la diatribe n'est pas de vous, qu'elle est avouée et signée Girey-Dupré. Le maître est responsable des délits des domestiques, et le régent de ceux qui sont sous la férule. Il est commode à un journaliste de prendre ainsi M. Girey en croupe pour couvrir son dos ; mais je saute à la bride, parce que c'est vous qui la tenez, et qui m'avez lâché cette ruade. Il y a longtemps que j'ai remarqué cette malveillance pour moi. Avant d'éclater par des injures, elle transpirait encore, il y a quinze jours, par un éloge perfide et des louanges amères, dans votre second discours sur la guerre à la séance des Jacobins. Je vous avertis qu'on ne réussira pas à *brissoter* ma réputation : c'est moi qui vais vous arracher le masque ; mais je ne veux point me fâcher et vous rendre injures pour injures. Je vais vous dire seulement quelques vérités. Je suis bien aise de vous faire voir *que cet homme, qui ne se dit patriote que pour calomnier le patriotisme,* avait ample matière à médire de votre patriotisme, que vous lui aviez quelque obligation de son silence, et qu'il eût été de votre sagesse de ne pas provoquer la verge de notre tribunal correctionnel.

Mais avant, pour ne pas paraître seulement récriminer, je dois commencer par purger votre accusation et répondre à votre paragraphe insolent et calomnieux. Je vous passe le mot *salir* les murailles. Mais dites-moi, J.-P. Brissot, comment pouvez vous qualifier la première partie de l'affiche de *sophistique*. Qu'y fais-je autre chose que de citer mot à mot le texte de la loi ? Quoi ! citer les décrets, c'est

faire des *sophismes!* — *Les juges ont fait leur devoir.* — Quoi ! est-ce que l'article 35 ne dit pas : *en cas d'appel le condamné gardera prison.* Donc l'appel est suspensif de la peine ; donc l'accusé n'a pu être envoyé dans une maison de force, mais seulement dans une maison d'arrêt. Quelle mauvaise foi insigne de prétendre que les juges *ont fait leur devoir*, et que ce n'est pas violer la loi d'envoyer un accusé aux *Galbanum.* Où est votre logique, J.-P. Brissot? — Mais le condamné est un *souteneur de tripots.* — D'abord c'est la question. Une consultation signée des plus célèbres jurisconsultes le nie, et ensuite, fût-ce un souteneur de tripots, est-ce que la loi doit jamais être invoquée en vain, même par le coupable, même *lorsqu'il est revêtu de la chemise rouge,* comme dit l'affiche?

A la place du roi, la nation a mis la loi, et elle a fort bien fait. Mais comment ne pas voir que si nous n'y prenons garde, la loi, dans le nouveau régime, ne sera qu'un vain simulacre, comme le roi dans l'ancien, avec cette différence que le roi n'avait qu'une demi-douzaine de ministres qui disposaient de sa griffe ; au lieu que la loi a cinq ou six mille ministres qui ne se serviront pas moins arbitrairement de son nom, témoin le tribunal de la police correctionnelle. Oh ! que nous sommes loin en cela des Anglais et du respect religieux qu'ils ont pour les formes protectrices de la liberté individuelle ! Je ne sais quel citoyen avait été dénoncé, il n'y a pas bien des années, au ministre, comme auteur d'un écrit prétendu criminel. Sur cette dénonciation, le ministre l'envoie en prison. Il est reconnu effectivement pour l'auteur, et condamné par le tribunal à deux ans de prison ; mais par le même jugement, le ministre, pour l'y avoir envoyé prématurément et arbitrairement, est condamné envers lui à une réparation pécuniaire, immense, et telle qu'il est ruiné par l'énormité de l'amende. Comment vous, J.-P. Brissot, qui citez si souvent les lois et la jurisprudence anglaise, ne vous êtes-vous pas souvenu de cette cause célèbre? Comment, et depuis quand avez-vous pu faire un crime à un homme de loi, au conseil d'un accusé, de réclamer la loi en sa faveur? Vous voyez d'abord que votre sortie contre

ma consultation en placard, contre le *délibéré* de l'affiche, n'a pas le sens commun, et qu'il faut être bien aveuglé par la haine pour appeler des sophismes la citation pure et simple des articles 35 et 61 du code correctionnel.

Je passe au *considérant* de mon affiche à l'opinion publique que je me suis permis d'énoncer comme citoyen. Je voudrais bien savoir dans quelle phrase vous y découvrez une invective abominable contre les mœurs, et une apologie scandaleuse des jeux de hasard. J'atteste le lecteur impartial si l'affiche ne respire pas d'un bout à l'autre le respect des mœurs et le mépris pour les mauvais lieux dont vous me faites le patron. J'ai dit que les contre-révolutionnaires voulaient s'aider de la dépravation comme de la religion, pour arriver à leurs fins ; qu'il leur était indifférent de nous susciter des ennemis dans les tripots ou dans les temples ; qu'à tous les abus, tous les crimes soulevés contre la révolution, on veut joindre l'accession de tous les vices pour grossir le nombre des ennemis de la liberté ; que dans leur repaire, où, parfaitement neutres sur les affaires du temps, absorbés par la contemplation de la *rouge* et de la *noire*, les joueurs n'entendraient pas plus les trois cents tambours de l'armée parisienne qu'Archimède les cris de la prise de Syracuse, il semblait qu'on voulût les enfumer et les forcer à prendre parti contre nous. J'ai dit que le code correctionnel me paraissait avoir évidemment pour but de rendre le joug de la loi plus insupportable que celui du despotisme, que je ne pouvais prêter d'autre intention au monarchien Desmeuniers, en appliquant à nos mœurs de Sybaris les lois de Sparte. D'ailleurs le mot seul de police corectionnelle a je ne sais quoi de monacal et de malsonnant à l'oreille d'une nation libre. Le censeur notait les citoyens romains ; on ne *corrige* que des enfants ou des esclaves. J'ai dit que l'intérêt général était la base inébranlable de notre liberté (*heureusement*) ; car Paris, ai-je ajouté, n'est guère moins corrompu que Rome du temps de Jugurtha ; cette vérité est incontestable, puisqu'un des plus grands symptômes de la corruption, c'est lorsqu'il ne s'élève point de grands caractères, lorsque toutes les âmes sont nivelées, sans phy-

sionomie, et comme les pièces de monnaie usées par le frottement. Or, tel est Paris, aussi stérile aujourd'hui que Rome était alors féconde en grands caractères ; ce qui est encore très heureux ; car on peut s'en promettre un dénoûment moins sanglant de nos discordes que de celui des discordes de Marius et de Sylla.

J'ai dit qu'il fallait d'abord consolider notre liberté et ajourner à un temps plus calme la régénération des mœurs ; qu'en ce moment la politique commandait de restreindre l'application de la loi contre les jeux au flagrant délit, que tel était d'ailleurs le vœu de la loi. Je pensais que certaines personnes, plus jalouses de se faire une grande réputation de patriotisme, que de cimenter notre liberté, vous notamment, monsieur Brissot, vous nous avez toujours perdus, en mettant trop tôt à l'ordre du jour des questions délicates, en tranchant dans le vif, et que déjà vous eussiez fait la contre-révolution avec votre patriotisme, si la contre-révolution était possible. Dans toutes ces considérations politiques, où voyez-vous une *invective abominable contre les mœurs et une scandaleuse apologie des jeux de hasard?*

J'ai suffisamment convaincu votre paragraphe de faux, d'un bout à l'autre. Quant à la question sur les jeux de hasard, j'ai évité de la discuter au coin des rues, et je m'en suis tenu au texte de la loi et à des considérations politiques tirées des circonstances ; mais puisque vous provoquez l'examen du fond, quoique aucun bénédictin ne vous ait jamais égalé en fécondité de volumes, je suis curieux de voir, Dom Brissot, votre dissertation pour prouver que le joueur doit être envoyé à Bicêtre.

Pour moi, persuadé que celui qui a dit : *si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir,* a dit une sottise ; que l'arbre de la raison et de la vérité ne saurait porter de mauvais fruits, sûr de ne point m'égarer avec la boussole de la déclaration des droits, je ne crains point d'aborder aucune de ses conséquences. Je le déclare donc, je conclus fermement que, puisqu'il est permis de risquer sa vie et même de se l'ôter, en un mot de faire tout ce qui ne nuit qu'à soi, il doit être permis à plus forte raison de hasarder sa fortune. J'ai suivi jus-

qu'à présent les principes de la déclaration des droits avec la meilleure foi du monde, c'est pour moi la loi et les prophètes, c'est ma religion, c'est ma conscience; mais ne voyez-vous pas que si j'arrive à une conséquence nécessaire de ces principes, et que vous me fassiez rétrograder, dès lors, cette conscience, que vous m'avez faite, m'abandonne; toute ma foi s'évanouit, cette nouvelle religion de la déclaration des droits est anéantie? En effet, si une de ces conséquences est fausse, pourquoi une autre seraitelle plus vraie? Si je rejette un de ces dogmes, pourquoi croirai-je les autres? Dès lors il n'y a plus rien de certain à mes yeux. Être démocrate ou aristocrate est une affaire d'opinion. Les législateurs, les corps administratifs, les tribunaux accommodent la déclaration des droits, comme un confesseur jésuite faisait l'évangile, à tous leurs caprices; et la loi a des modes comme les habillements.

Personne n'a plus d'aversion que moi pour les maisons de jeux. De toutes les passions, le joueur a la plus ridicule, sous le rapport de l'amusement; car tout cet argent s'est perdu sans vous divertir, comme disait madame de Sévigné; sous le rapport de l'intérêt, elle est la plus déplorable. Dussaulx a raison de tonner contre les académies et les tripots. Mais le joueur fût-il aussi odieux que Beverlay, tant qu'il ne fait tort qu'à lui-même, sa peine ne saurait être que les remords et l'infamie. Que sa femme obtienne divorce à sa première demande. Que le bien de ses enfants soit soustrait à sa disposition. C'est au tribunal de famille, et non au tribunal correctionnel, qu'il appartient de prononcer contre le joueur. Mais je ne vois pas comment la loi peut le traiter plus sévèrement qu'un dissipateur dont le châtiment est l'interdiction, mais non pas Bicêtre.

Est-ce qu'on ne distinguera pas entre les vices et les crimes! La peine du vice, encore une fois, c'est le remords; une autre peine, c'est que le vice mène au crime, dont le châtiment est Bicêtre ou l'échafaud, mais, là seulement où le crime commence, doit commencer la sévérité de la police, et puis tous les joueurs ne finissent pas par être fripons. Est-ce qu'on ne fera pas une distinction immense entre tel jeu et tel autre? Y a-t-il plus monstrueuse con-

tradiction que celle d'une nation qui, dans sa loterie, tient contre les citoyens une banque où elle a vingt chances contre une, et qui envoie à Bicêtre le citoyen qui tient la banque d'un jeu où les chances sont égales? Enfin, est-ce qu'on ne fera pas une distinction immense entre telle maison de jeu et telle autre? Qu'on sévisse, si l'on veut, contre les tripots, où l'escroquerie attire l'inexpérience, contre ces maisons ouvertes au public, et domicile commun de tous les fripons, où le magistrat est suffisamment appelé à entrer et à réclamer force à la loi par l'invitation générale à tous les passants ; mais comment justifier la violation du domicile chez un citoyen qui n'a point appelé le ministre de la loi? Le mémoire à consulter du sieur Diturbide développe très bien cette distinction. Avant de me charger, de me mêler de son procès, il m'est arrivé de mettre une fois les pieds dans une maison de jeu ; j'y suis allé pour mieux observer et ne pas m'embarquer étourdiment dans l'affaire. J'avoue qu'en pensant que tout ce cercle nombreux de citoyens, libres de tuer le temps à hasarder une partie de leur fortune, était dans le cas d'aller coucher aux *Galbanum*, je n'ai pu comparer notre code Desmeuniers qu'au code de Dracon qui punissait de mort l'oisiveté. La passion du jeu, dit J.-J., fruit de l'avarice et de l'ennui, ne prend que dans un cœur vide ; mais avons-nous donc un si grand nombre de citoyens dont la tête et le cœur soient pleins? Combien y en a-t-il d'ailleurs pour qui le jeu est un commerce et une navigation? A midi, dit Steele, nous étions à 4,000 sterling ; nous étions, à trois heures, montés à 6.000, et demi-heure après descendus à 1,000 ; à quatre heures il ne nous en restait que 200, à cinq heures notre capital fut réduit à 50, à six il le fut à cinq, et sur la première carte, nous perdîmes notre dernier sol : voilà un naufrage. Mais quelle foule immense hasarde tous les jours, sur la mer, corps et biens, sans que la police correctionnelle donne un mandat d'amener !

Que la Sorbonne mette un embargo sur l'aérostat de Charles et Robert ; elle se détermine d'après le principe qu'un homme n'a pas le droit de risquer sa vie, et d'après les arguments de l'abbé Royon sur le suicide, on comprend

qu'elle aurait mis de même son *veto* au départ de Jason, faisant voile sur le premier navire Argo ; mais d'après les articles 4 et 5 de la Déclaration des droits, j'avoue que j'en suis venu à douter parfois si nos lois correctionnelles contre les jeux n'étaient pas tout aussi ridicules et plus inconséquentes que le décret de la Sorbonne contre les aérostats ? Telles sont, du moins, les réflexions que j'ai faites en voyant l'ignorance et le patriotisme déchirer mon affiche, et des barbouilleurs de papier y jeter leur encre. Je ne doute pas, dom Brissot, qu'il ne reste encore dans votre carnet pour faire la dépense d'un volume et d'un centième tome ajouté à vos politiques, en réponse à ces réflexions. Votre ambition démesurée a cru trouver l'occasion favorable de s'agrandir et de faire des conquêtes sur ma petite réputation. Fidèle à mon système, je suis resté sur la défensive, j'ai repoussé d'abord votre agression, et il me semble que je me suis assez bien justifié de ce que j'avais dit, et même de ce que je n'avais pas dit. Maintenant je vais vous attaquer à mon tour : nous verrons comment vous soutiendrez la guerre offensive que vous aimez tant.

En vous entendant l'autre jour à la tribune des Jacobins vous proclamer un Aristide et vous appliquer le vers d'Horace : *integer vitæ scelerisque purus*, je me contentais de rire tout bas avec mes voisins de votre patriotisme sans tache et de l'immaculé Brissot. Je dédaignai de relever le gant que vous jetiez si témérairement au milieu de la société ; car, loin de chercher à *calomnier le patriotisme*, je suis plutôt las de médire de qui il appartient ; mais puisque, non content de vous préconiser à votre aise, et sans contradicteur, à la tribune des Jacobins, vous me diffamez dans votre journal, je vais remettre chacun de nous deux à sa place.

Honnête Brissot, je ne veux pas me servir contre vous de témoins que vous pourriez récuser comme notés d'aristocratie. Aussi je ne produirai point l'envoyé extraordinaire de Russie, M. le baron de Grimm, dont le témoignage a pourtant quelque gravité, à cause du caractère dont il est revêtu, et qui, dans une lettre qu'il a publiée, s'exprimait ainsi sur votre compte : « Vous me dites que Brissot de

Warville est un bon républicain. Oui ; mais il fut espion de M. Lenoir, à 150 livres par mois : *je le défie de le nier*, et j'ajoute qu'il fut chassé de la police, parce que Lafayette, qui dès lors commençait à intriguer, l'avait corrompu et pris à son service. »

Je ne vous citerai point non plus Morande, avec qui votre procès criminel reste toujours pendant et indécis, et qui va disant partout, assez plaisamment à qui veut l'entendre : « Je conviens que je ne suis pas un honnête homme ; mais ce qui m'indigne, c'est de voir Brissot se donner pour un saint, et Amboise de Laméla, devenu le frère Antoine, méconnaître son frère d'armes, et ne plus se souvenir de la caverne et de dame Léonarde. » En vérité, J.-P. Brissot, pour votre honneur et pour celui de vos amis, vous devriez bien faire taire votre ancien collaborateur par une sentence qui fixât enfin l'opinion.

Je ne produirai pas même ici le témoignage de Duport du Tertre, que je trouvai l'autre jour furieusement en colère contre vous, dans un moment où ma profession m'appelait chez lui ; il ne vous traitait pas plus respectueusement que ne fait Morande, et me disait : « Que vous et « C... étiez deux *coquins* (c'est le mot dont j'atteste qu'il s'est servi), qui aviez grand tort, pour votre compte, de « le rappeler à son troisième de la rue Bailleul ; que s'il « n'était pas ministre, il révélerait des choses...... » Il n'acheva pas ; mais il me laissa entendre que ces choses n'étaient pas d'un saint, ni surtout d'un Jacobin.

Dites que M. Duport est antijacobin ; récusez son témoignage, j'y consens ; cependant, J.-P. Brissot, pour prétendre asservir tout le monde à vos opinions, pour décrier le civisme le plus pur dans la personne de Robespierre, comme vous faites, vous et votre cabale, depuis six semaines, pour vous flatter de déraciner dans l'opinion publique ses amis, de dépit de n'avoir pu seulement l'y ébranler, pour vous ériger en dominateur des Jacobins et de leurs comités, vous m'avouerez que ce n'est pas un titre suffisant que l'honneur d'être traité d'*espion*, de *fripon* et de *coquin*, par des ambassadeurs et par le ministre de la justice, et qu'il n'y

a pas de quoi être si fier de voir votre nom devenu proverbe.

Je laisse de côté ces différents certificats ; je ne produirai d'autre témoin contre vous que vous-même. Je ne remonterai pas non plus au delà de l'ère de notre liberté ; j'accorde volontiers aux autres une amnistie (dont je n'ai pas besoin), pour les temps antérieurs où c'était une nécessité pour tout Français de vivre enclume ou marteau ; l'insurrection des enclumes, le 14 juillet, a fait refondre ensemble toute la masse de la nation, et je ne distingue plus l'ancienne forme du métal, je ne connais que celle qu'il a prise dans la refonte. C'est donc sur votre conduite dans ces derniers temps, J.-P. Brissot, que je vais jeter rapidement un coup d'œil. On verra que, parmi les écrivains révolutionnaires, vous avez été de la plus mauvaise foi, un vrai Tartufe de patriotisme et un traître à la patrie, selon la définition qu'en donne Démosthène, comme nous le rapportait Pierre Manuel : « Un traître est celui qui ne pense pas comme il parle. » Je ne dirai pas que vous êtes tout à fait un *Sinon* qui ne s'est glissé parmi les patriotes que pour les pousser à de fausses mesures, qui ne s'est rangé avec les Jacobins que pour attaquer par derrière les plus redoutables et les plus clairvoyants défenseurs de la liberté. Je ne le crois pas ; ce caractère est trop odieux, et vous n'êtes pas capable d'un tel effort de crime. Entre la nécessité apparente de vous regarder cependant d'après les faits, comme tel, ou comme le plus inepte de tous les conseillers du peuple, je ne choisirai pas même cette dernière alternative ; non, on ne peut supposer en vous ce comble de l'impéritie. On peut expliquer autrement votre conduite, et pour cela il n'est pas même besoin d'une grande sagacité. Ici j'exposerai les faits. Je laisserai chacun tirer les conséquences ; mais ce qu'il sera impossible, à qui que ce soit, de conclure, c'est que vous soyez un honnête homme : ce qu'il sera impossible de nier, c'est que vous, propriétaire en titre d'office du beau nom de *Patriote Français*, vous n'ayez fait à vous seul plus de mal à la cause du patriotisme et de la révolution que tous les aristocrates ensemble.

Si Brissot n'est pas de la plus insigne mauvaise foi, et un traître, qu'on m'explique donc, dans le même observateur, ce phénomène d'une vue si perçante et qui lisait dans les replis du cœur de Barnave un an avant que celui-ci eût montré son autre face, de cette taie, de cette cataracte, de cette triple écaille sur les yeux de notre homme, quand il s'agissait de reconnaître les nombreuses perfidies de Lafayette démasqué depuis deux ans.

Je n'ai jamais loué Lafayette, nous a dit l'autre jour Brissot aux Jacobins, aussi lâchement qu'effrontément. Vous ne l'avez jamais loué ! Niez donc que peu de semaines encore avant le massacre du Champ de Mars, vous ne vous soyez écrié dans votre feuille : *la démission de M. Lafayette est une vraie calamité.* Peut-on faire un plus pompeux éloge que d'employer l'expression magnifique de Fléchier, déplorant la perte de Turenne, dans une oraison funèbre ; niez que, dans ce même numéro de votre journal, vous avez ajouté : « *M. Lafayette, malgré l'impopularité que quelques faiblesses lui ont attirée, jouit d'une estime presque universelle.* » Il vous souvient comme à cette occasion je vous appliquai rudement les étrivières dans mon n° 74, de là votre rancune. Vous, qui êtes si verbeux, vous ne soufflâtes pas un mot en réponse ; alors vous attendîtes prudemment que j'eusse cessé d'écrire, pour prendre votre revanche contre moi. C'est ici le lieu de répéter l'énumération que je fis alors, et qui vous ferma la bouche si hermétiquement.

Ainsi donc, vous disais-je, sa motion pour le *veto absolu, pour la loi martiale, pour le droit de paix et de guerre,* pour ne pas ouvrir les lettres du congrès de Belgique, pour ne pas reconnaître l'indépendance des Belges, pour châtier la sainte insurrection des Marseillais, contre lesquels on sait qu'il a demandé à marcher, afin de tirer une vengeance exemplaire de la conquête de leurs bastilles ! et sa protestation contre la réunion des ordres, d'abord secrète, mais révélée ensuite par ses codéputés, indignés de ses perfidies ! Et les épaulettes, les habits bleus, le gouvernement militaire introduit à Paris ! C'étaient peccadilles que cela. Et le fameux ordre, donné le 31 juillet aux 60 bataillons, trois

heures avant que Malouet eût fait passer son beau décret contre la liberté de la presse, et sa fameuse lettre à d'Estaing, et sa profession de foi qu'il était *royaliste* (et ces fédérés qu'il prosternait aux pieds du roi, qu'il précipitait dans son idolâtrie), vous, qui êtes si républicain, vous appeliez cela des *faiblesses!* Et sa persécution contre M. d'Orléans, son espionnage auprès de lui à Londres comme à Paris, et son plaisant refus de lui donner mainlevée de la lettre de cachet qui le retenait outre-mer ! Et sa persécution sourde ou déclarée contre Santerre, contre les vainqueurs de la Bastille, contre les soldats du régiment du roi, ceux de Royal-Champagne, etc., etc., etc. Ses liaisons, celles qu'il cachait, avec le Châtelet, Mirabeau, et celles qu'il ne cachait pas, avec Bouillé, Latour-Dupin, Montmorin, Chapelier, Dandré ! Ses relations, sa commensalité, sa fraternité avec des mouchards, des escrocs, des coupe-jarrets ! sa clientèle des Pelletier, des Durosoy, des Royou ! Ses sentinelles à la porte des Gauthier ; tandis qu'il assiégeait Marat avec du canon. Et cette forge qui ne cessait depuis dix-huit mois de vomir des libelles et des calomnies atroces contre M. d'Orléans, contre les Jacobins, contre tous les meilleurs patriotes, cette boutique de poisons et d'impostures, son atelier de charité pour une meute enragée par la faim, et qu'il lâchait aux jambes des meilleurs citoyens ! Et ses tentatives de faire partir le roi le 5 octobre 1789, le 28 février, le 18 avril 1791, et l'affaire de Vincennes, celle de la Chapelle, le massacre de Nancy, vous appeliez tout cela *quelques faiblesses!*

C'est après cette longue série de crimes que vous vous êtes écrié : *la démission de M. Lafayette est une vraie calamité.* Et vous ne seriez pas de la plus insigne mauvaise foi ! Vous ne seriez pas un traître ! Vous seriez donc le plus stupide des hommes. Je ne ferai pas l'injure à mes lecteurs de m'appesantir davantage sur cette démission de M. Lafayette si *désastreuse*, et à laquelle le patriote Brissot a mis un *veto* suspensif, jusqu'après le massacre du Champ de Mars. Mais je ne saurais retenir une réflexion. Dans ce moment où Lafayette avait donné sa démission, où une partie de la capitale avait demandé son expulsion, où

des soldats avaient jeté leurs armes, et même les avaient tournées contre leur général plutôt que d'obéir à ses ordres visiblement contre-révolutionnaires et parricides, qui peut douter que nous fussions parvenus à renverser l'idole, si vous vous fussiez joint à nous, pour saper le piédestal déjà ébranlé de toutes parts ; si, au lieu de vous déshonorer à jamais, par cette jérémiade sur la retraite du complice de Bouillé, vous aviez secondé nos efforts, pour dessiller les yeux de tous ceux qui ne contrefaisaient pas les aveugles ; si vous aviez expié deux ans de flagorneries, d'adulations, en vous réunissant enfin à Loustalot, à Robert, à l'Orateur du peuple, à l'Ami du peuple, à Carra, à Audouin, à moi et à tous les écrivains vraiment patriotes. Qui peut croire que ces fragments de légions parisiennes, qui se rendaient en procession chez Lafayette, ne voyant à leur tête que le Journal de la Cour et de la Ville, les Royou, les Duquesnoy, le Postillon par Calais, la Chronique de Paris, la Gazette universelle, le Mouchard Étienne, n'eussent pas rougi de n'être précédés que de tels hérauts, de tels connaisseurs en patriotisme, et qu'un grand nombre eût si fort pressé Lafayette de se faire une feinte violence et de reprendre ses épaulettes. C'est vous, Brissot, qui en vous faisant le paranymphe de ces cohortes égarées, c'est vous qui avec vos cheveux plats, votre tête ronde et toujours collé sur l'immense cornet, d'où vous versez des flots d'encre dans le public, et volumes sur volumes ; c'est vous, qui couvrant Lafayette de votre caution, de votre responsabilité, de la réputation dont vous environnez une vie si laborieuse, l'autorité de vos principes et de votre puritanisme, c'est vous qui avez fourni un prétexte à ses satellites de le redemander à grands cris ; c'est vous qui, lorsque l'éclat éblouissant de la vérité pénétrait de tous côtés dans les yeux les plus fermés jusqu'alors à la lumière, avez rattaché et épaissi sur ceux de la garde parisienne le bandeau que la crédulité n'y pouvait plus soutenir. « C'est toi, disait Cicéron à Antoine, qui, en t'opposant à la démission que le Sénat demandait à César, et que César offrait, pourvu que Pompée désarmât, c'est toi qui, opposant ton *veto* comme tribun du peuple à cette démission, as été la cause de tous

nos désastres ; vous pleurez, Romains, la perte de trois armées, c'est le *veto* d'Antoine à la démission de César qui les a détruites ; vous pleurez la mort des plus grands personnages de la république, c'est le *veto* d'Antoine qui les a fait périr ; vous pleurez l'avilissement du Sénat, c'est le *veto* d'Antoine qui l'a jeté dans cet excès d'abaissement ; en un mot, tout ce que vous avez éprouvé de maux, vous les devez à cette opposition fatale d'Antoine à la démission de César. » Et nous pouvons dire ici avec non moins de vérité à Brissot : c'est à votre opposition à la démission du dictateur Lafayette que nous devons tous les maux que nous avons essuyés depuis et qui sont prêts encore à fondre sur nous ; oui, c'est votre caution, ce sont vos louanges serviles ou vénales (que m'en fait le motif ?) qui ont séduit un grand nombre de bons citoyens et qui ont replacé Lafayette à la tête de la force publique. Si, à peine rentré en place, il a chassé si arbitrairement, si ignominieusement les grenadiers de l'Oratoire, si l'Assemblée nationale a été avilie, si cette révision déplorable s'est opérée au milieu de ses baïonnettes, si elle s'est terminée par égorger nos frères, si le champ sacré de la fédération a été souillé, si l'autel de la patrie s'est teint du sang le plus pur, c'est à vous qu'il faut nous en prendre, c'est à vous que les pères doivent redemander leurs enfants, les femmes leurs époux ; à vous qui, lorsque l'assassin abdiquait, deux mois auparavant, vous jetiez avec plus de bassesse qu'Antoine aux pieds de César qui, du moins, était un grand homme, et le conjuriez comme un sauveur, comme l'homme unique, et par des louanges idolâtres, de reprendre la dictature. Voilà l'homme qui prend pour devise, *integer vitæ scelerisque purus!* Voilà l'homme qui, après avoir décrié sourdement Robespierre, Danton et les meilleurs citoyens, s'écrie : *Et moi aussi, je suis pur!* Voilà le citoyen irréprochable qui dit, en parlant de moi : *cet homme ne se dit donc patriote que pour calomnier le patriotisme;* tandis que je retenais ces vérités dans mon sein, dans la crainte de nuire à la cause du patriotisme ; tandis que je dédaignais de médire de Brissot ; tandis que lui, Brissot, selon toutes les vraisemblances, est un tartufe, qui n'a pris le manteau de

Zénon, les cheveux plats et la longue barbe, qui n'a affiché le rigorisme et l'inflexibilité de principes, que pour mieux servir le tyran ; en imposer aux imbéciles, en se rangeant auprès de lui dans les moments désespérés, comme le jour de la démission de Lafayette.

Et en effet, s'il y avait dans Brissot la moindre étincelle de patriotisme, s'il était autre chose qu'un vil hypocrite ; s'il était vrai qu'il eût été trompé par Lafayette, Lafayette aurait-il un ennemi plus acharné que Brissot ? Est-ce que ce journaliste venant à penser que c'est sa garantie, que ce sont ses louanges qui ont fasciné les yeux sur Lafayette, poursuivi par les remords d'avoir trompé ses concitoyens, n'eût pas poursuivi sans cesse le meurtrier ? Ne se serait-il pas attaché à ses pas comme les Furies à ceux des parricides ? Ne lui aurait-il pas crié sans cesse, comme j'ai crié moi-même, avec mille fois moins de sujet, à Mirabeau et aux Lameth : Rendez-moi mes louanges dont vous étiez indignes ! Rendez-moi la confiance publique dont je vous ai environné ! Au lieu de cela, voyez avec quels ménagements il a toujours parlé de Lafayette. S'il l'a quelquefois improuvé, on a vu que c'était légèrement, de concert avec lui, pour le mieux servir, et comme ces Crispins qui battent dans la comédie leur maître, déguisé en valet, pour mieux tromper un Orgon imbécile et faire réussir une intrigue. Voyez, par exemple, dans le dernier discours de Brissot aux Jacobins, comme il ménage encore Lafayette.

« Avant la *Saint-Barthélemy* du Champ de Mars, dit-il, « je voyais Lafayette une fois tous les mois, *c'était pour « soutenir en lui quelque souffle de liberté*. Il m'a trompé, « depuis je ne l'ai point revu. Il m'est étranger, il me le « sera toujours. — Quand il s'est retiré, pourquoi aurais-je « eu *l'inhumanité* de le poursuivre dans la solitude ? Il est « nommé général, je ne fais qu'un vœu, c'est qu'il efface « les taches de sa vie ; il est vrai, j'avoue cette faute, je « n'ai pas envoyé dans son camp des brochures contre lui, « je n'excite point ses soldats à la désobéissance. Je ne les « arme point de poignards. »

Tartufe, en cet endroit, se démasque bien lui-même. Je

ne relève point ce mot, *il m'a trompé.* D'abord, après l'énumération des crimes que j'ai retracés, il fallait être le plus stupide des hommes, comme je l'ai dit, pour se laisser tromper ; mais Brissot nous fournit ici, sans y penser, la preuve qu'il n'était point trompé par Lafayette sur son compte ; mais que c'était lui qui trompait ses concitoyens. « Je le voyais pour soutenir en lui quelque souffle de liberté. » Si tu voyais que la liberté etait expirante dans son cœur, pourquoi donc nous disais-tu que sa démission était une *calamité !* Traître, pourquoi trompais-tu la nation ? Pourquoi remettais-tu sa destinée entre des mains si incertaines ? Je n'ai besoin que de tes écrits pour te confondre. Quoi ! cet homme n'avait plus qu'un souffle de patriotisme, et tu jurais que lui seul pouvait nous sauver ! Vil imposteur ! Et tu te dis patriote !

Après la *Saint-Barthélemy* du Champ de Mars, ajoutes-tu, j'ai rompu avec lui. Non, tu n'as pas rompu avec lui. Après cette affaire du Champ de Mars, qui n'était qu'une *faiblesse* de plus, comme l'affaire de Nancy, celle de la Chapelle, et tant d'autres, la preuve que tu es encore un de ses suppôts, je la tire de cet endroit même, et elle saute aux yeux de tout lecteur tant soit peu attentif. En effet, tu es forcé d'appeler l'affaire du 17, une Saint-Barthélemy, et tu dis froidement : j'ai rompu avec le massacreur, il m'est étranger, il le sera toujours. Il est nommé général, je me garde bien d'inspirer de la défiance à ses soldats. C'est donc un crime à Robespierre, à Antoine, à Billaud et à moi d'avoir appelé la défiance sur un traître que toi-même avoues être l'auteur d'une Saint-Barthélemy ! Grands dieux ! des ménagements, de l'humanité, de la confiance pour Charles IX, pour Catherine de Médicis ! Peut-on être plus étranger à l'amour de la patrie et à l'humanité, que cet hypocrite qui croit être quitte envers sa patrie, en disant que le bourreau de ses frères lui sera toujours *étranger !* Mais c'est une discussion déjà trop longue sur Brissot, considéré dans ses rapports avec Lafayette. L'examen de ses opinions politiques achèvera de donner la mesure de son patriotisme, de faire apprécier les services éclatants qu'il a rendus à la liberté et à la révolution.

C'est un beau sentiment, et digne d'un Lascasas, d'embrasser tout le genre humain dans ses affections, c'est une grande idée, et digne d'un Alexandre en philanthropie, de vouloir affranchir à la fois tous les peuples et toutes les castes ; mais ce vœu ne peut être que le second, dans un révolutionnaire politique et non aventurier ; qui médite, non pour sa gloire, ce qui frappe l'imagination, mais pour le bonheur de ses concitoyens, ce qui est faisable ; qui reporte ses regards sur les siècles passés, qui considère que la liberté a été le partage de bien peu de peuples, que, dans ce petit nombre, chez la plupart, elle n'a fait que poser le pied et fuir pour jamais, qu'elle a semblé jusqu'ici se plaire sur des rochers et dans de petits Etats, et qui la voit s'établir à ses côtés au milieu de 25 millions d'hommes, et dans un climat si beau que la France. Certes, le premier vœu, l'unique vœu d'abord de ce citoyen, doit être de l'y retenir et de l'y fixer avant tout et non de travailler à grossir sans cesse le nombre de ses ennemis. Je demande maintenant s'il y a quelqu'un qui se soit appliqué aussi constamment que Brissot à accroître le nombre des ennemis de la révolution. Qu'on jette avec moi un coup d'œil sur ses principales opinions politiques, celles auxquelles il s'est acharné, et j'interpelle la bonne foi de prononcer, si toutes les apparences ne sont pas contre la pureté de ses intentions, et si cet écrivain aussi médiocre qu'infatigable, et dans les mille et un écrits duquel vous ne trouvez pas un seul trait qui parte du cœur et qui n'ait pu sortir aussi bien des lèvres d'un charlatan, si ce Scudéri politique ne semble pas visiblement avoir été accrédité par un parti, qui avait besoin de l'envoyer aux Jacobins et à l'Assemblée nationale et de lui faire un trousseau de réputation, pour y jouer le rôle qui convenait à ses vues. Je demande si on ne dirait pas qu'il a été aposté aux Jacobins pour susciter de toutes parts des ennemis à la liberté, pour soulever contre la société ses plus fermes soutiens, pour décrier ceux qu'il ne pourrait séparer d'elle, et qui sacrifièrent toujours leurs ressentiments personnels au bien public, pour fournir aux ennemis de la société des armes et des pré-

textes contre elle, pour avancer toutes les privations de la liberté à une génération qui n'en pouvait pas connaître encore les douceurs qui les compensent, et qu'on lui retardait, pour lui faire regretter les oignons d'Egypte, enfin pour lui faire avorter la liberté de l'univers par un empressement insensé d'en faire accoucher la France avant terme. Je demande si, pour réussir, *Sinon* eût pu mieux s'y prendre.

Ainsi, par exemple, lorsque les villes maritimes, toujours plus indépendantes que les autres, comme si, placées à l'extrémité entre les royaumes qui ont un maître et des limites, et la mer qui n'a ni roi ni frontières, elles participaient de l'indépendance des flots qui baignent leurs murs; lors, dis-je, que nos villes maritimes étaient attachées plus encore à la liberté et à une révolution qui s'était faite en faveur du commerce et de la classe laborieuse, aux dépens de la classe paresseuse et privilégiée; était-il d'une bonne politique à J.-P. Brissot de refroidir l'ardeur de leur patriotisme, de mécontenter ceux-là mêmes pour qui la révolution avait mécontenté tout le monde, de mettre avec opiniâtreté à l'ordre du jour des questions sur lesquelles, sans doute, il était impossible de nier qu'il eût raison, mais que l'intérêt de la liberté elle-même lui faisait un devoir d'ajourner à des temps plus calmes les questions d'état des hommes de couleur et des noirs? Je sais quelle part a eue le pouvoir exécutif, et l'Espagne, et la contre-révolution, aux incendies, aux massacres et aux dévastations de Saint-Domingue; mais n'est-ce pas Brissot qui a le premier incendié ces belles contrées? Oui, Brissot, il vous est impossible de le nier; car nous vous avions prédit ces maux avant qu'ils arrivassent; nous avions demandé si vous ne trembliez pas de l'affreuse responsabilité dont vous chargeait votre précipitation. Nous vous avions montré les flammes du Port-au-Prince et du Cap, et vous ne pouvez prétexter cause d'ignorance. Oui, si tant d'habitations sont réduites en cendres, si on a éventré les femmes, si un enfant porté au bout d'une pique a servi d'étendard aux noirs, si les noirs eux-mêmes ont péri par milliers, c'est toi,

misérable, qui as été la première cause de tant de maux ! Aurais-tu fait autrement si tu avais été d'intelligence avec Coblentz et le comité autrichien ? Coblentz nous a-t-il fait autant de mal que ton patriotisme ? Crois-tu que J.-J. Rousseau, qui te valait bien en patriotisme, calculant ces maux inévitables, n'eût pas ajourné à un autre temps la question des noirs, lui qui disait « que la liberté était achetée trop « cher avec le sang d'un seul homme » ? Ne trouvais-tu donc pas autour de toi assez de sujets pour exercer ta sensibilité, muette sur les victimes de Lafayette, et qui se portait toute au delà des mers ? Qui ne voit que tu pleurais sur les noirs, pour te dispenser de gémir sur les gardes françaises, Châteauvieux et tant d'autres, pareil à ce Mirabeau le fils, qui se passionnait le lendemain pour les noirs, afin de se faire pardonner ses décrets liberticides de la veille ; et à ce Mirabeau le père, qui se faisait l'*ami des hommes* pour se dispenser d'être l'ami de sa femme et de ses enfants, et se faire pardonner cinquante-sept lettres de cachet contre sa famille ?

Etait-il encore d'une bonne politique de poursuivre avec tant d'acharnement Barnave et les Lameth, de les forcer presque à se jeter dans le parti de la Cour, dans le temps qu'ils soutenaient presque seuls la société des Jacobins contre tant d'ennemis, et lorsque la société leur devait tout ? Je sais qu'ils n'avaient pour guide que leur ambition, qu'ils voulaient gouverner et qu'ils se servaient de la société comme d'un marchepied pour monter au ministère ; mais ils nous défendaient contre les satellites de Lafayette et contre le comité autrichien ; le massacre du Champ de Mars, la révision n'eût point eu lieu. Que m'importe qu'ils voulussent être ministres ! cela ne pouvait importer qu'à d'autres ambitieux qui spéculaient pour eux-mêmes, ou pour leurs amis, sur le ministère, et qui les trouvaient sur leur chemin ; le citoyen passionné pour la liberté se sert de tous les instruments pour la consolider ; il se sert de la tête d'Alexandre Lameth, et de la langue de Barnave, comme un dévot curé fait sa vierge de Saint-Sulpice avec des pots de chambre.

Etait-ce encore d'une bonne politique, lorsque la France avait été décrétée une monarchie, lorsque le nom de république effarouchait les neuf dixièmes de la nation, lorsque ceux qui passaient pour les plus fougueux démocrates, Loustalot. Robespierre. Carra, Fréron, Danton, moi, Marat lui-même s'étaient interdit de prononcer ce mot, était-il d'une bonne politique à vous, Brissot, d'affecter de vous parer du titre de républicain, de timbrer toutes vos feuilles de ce mot république, de faire croire que telle était l'opinion des Jacobins, et d'autoriser les calomnies et la haine de tous ses ennemis ? Etait-il d'une saine politique, surtout peu de jours avant l'affaire du Champ de Mars, de vous montrer avec ce Duchâtelet, aide de camp de Bouillé, dans ce fameux journal intitulé *le Républicain*, d'annoncer avec tant d'emphase ce journal qui ne parut que quelques jours, et qui semble n'avoir été enfanté que pour exciter des troubles, pour préparer le rassemblement des patriotes égarés, pour les rabattre comme un gibier dans le Champ de Mars, sous les sabres et les fusils des cannibales en écharpes? Comment vous, qui voyiez alors Lafayette, qui de votre aveu ne lui trouviez plus qu'un souffle de patriotisme, je dis plus, vous qui le saviez haletant de la soif du sang des républicains ; car vous ne ferez croire à personne que, lorsque de loin vous sondiez si bien le cœur de Barnave, vous n'ayez pu lire de si près dans celui de Lafayette ; comment se trouve-t-il que ce soit vous qui ayez rédigé cette fameuse pétition du Champ de Mars? Que penser, lorsqu'on vient à réfléchir que nous tous, poursuivis pour cause de républicanisme, et comme signataires de cette pétition, nous étions décrétés et obligés de fuir, tandis que vous, rédacteur de la pétition, vous, le coryphée des républicains, et qui seul preniez ce titre depuis six mois, qui sembliez avoir pris des traîtres une permission de l'afficher, vous vous promeniez tranquillement dans Paris?

Enfin, lorsque nous ne pouvons nous dissimuler, qu'à la différence des révolutions du xv[e] siècle, qui tiraient leur force de la vertu, et avaient leurs racines dans la conscience ; à la différence de ces révolutions que le protestan-

tisme opérait dans l'Angleterre et dans tout le Nord, plutôt des réformes religieuses que civiles, et soutenues par le fanatisme et les espérances d'une autre vie, notre révolution, purement politique, n'a ses racines que dans l'égoïsme et dans les amours-propres de chacun, de la combinaison desquels s'est composé l'intérêt général ; dans une telle révolution, était-il d'une bonne politique, quand le clergé et la noblesse, l'orgueil et l'oisiveté, tous les abus et tous les privilèges, étaient déjà soulevés contre elle, quand on avait soulevé une partie du commerce par la ruine de la plus florissante de nos colonies, de chercher encore à cette révolution des ennemis dans toutes les passions ; d'effaroucher la corruption ; de pousser la sévérité contre les joueurs jusqu'à violer la loi même ; de prêcher la réforme par l'envoi de sept cents personnes en quinze jours à Bicêtre ou à l'hôpital ; de sévir contre les vices, avant que l'éducation nous ait donné des mœurs et des vertus, et de retirer les oignons d'Egypte avant d'avoir fait pleuvoir la manne ? Croyez-vous avoir consolé le peuple du renchérissement du sucre par un sermon sur la superfluité du sucre, et ne voyez-vous pas qu'il n'y a que le prêtre, et celui qui promet aux hommes le ciel et les jouissances d'une autre vie, qui ait le droit de leur faire supporter, sans se plaindre, les privations de celle-ci ?

Si je passe à l'examen des services de Brissot depuis qu'il est à l'Assemblée nationale, qu'a-t-il fait pour la nation qui réponde à cette grande attente qu'il avait excitée ? *Il a allumé de la paille*, répondait à cette question M. de Lauraguais ; il n'a paru se donner de mouvement que pour faire déclarer la guerre offensive. Il a parlé au moins huit heures sur cette question, tant aux Jacobins qu'à l'Assemblée nationale. MM. Billaud-Varenne, Machenaud, Robespierre, Doppet et moi, avons discuté, dans des discours irréfutables, s'il était d'une bonne politique de prendre ce moment pour rompre les traités, guerroyer avec toutes les puissances et *municipaliser* l'Europe. Brissot et Rœderer ont été vaincus en raison et en éloquence, comme l'a dit Danton. Le talent de Robespierre s'est élevé en cette

occasion à une hauteur désespérante pour les ennemis de la liberté, il a été sublime, il a arraché des larmes, il a levé un coin du masque que je viens d'arracher. La cabale déjouée, impuissante contre Robespierre, s'est tournée contre moi, qui n'ai cessé de le montrer depuis trois ans à mes concitoyens comme un Caton, et qui le montrais alors comme un Démosthène.

Le vrai patriote Rœderer, ci-devant 89, quand les Lameth étaient Jacobins, et qui n'est revenu aux Jacobins que quand les Lameth se sont faits Feuillants, en sorte qu'il a moins paru rechercher la société des amis de la Constitution que fuir celle des Lameth; Rœderer, bien connu pour ne pas haïr moins Robespierre que les Lameth; vrai patriote, qui n'a point encore installé les jurés, et qui, placé par nous, électeurs, au milieu du directoire de Paris, pour surveiller ses anciens camarades de 89, n'a pas encore eu l'occasion de révéler le plus léger trait d'incivisme de ce directoire, *vrai patriote aussi;* le vrai patriote Rœderer, qu'il suffit de voir pour regarder cette tête comme la meilleure étude que la nature ait montrée aux peintres pour dessiner la haine, la jalousie et la méchanceté; ce vrai patriote ne m'a point pardonné, lui et sa cabale, d'aimer Robespierre, mon ami de collège, vénérable, grand à mes yeux, quoiqu'on ait dit qu'il n'y avait point de grand homme pour son valet de chambre, son camarade de collège, et le témoin de sa jeunesse. Il ne cesse depuis un mois de calomnier, tout bas, le pseudo-patriote, Camille Desmoulins. La société des Jacobins se souvient qu'instruit de l'atroce calomnie qu'il allait chuchotant contre moi, que je lui avais offert les faveurs de ma plume, et le voyant à la tribune, je le sommai, il y a trois semaines, de publier hautement ce qu'il colportait à l'oreille de tout le monde. Le conseiller au parlement de Metz, Rœderer, fier d'avoir emporté la place de procureur syndic sur Dandré, le conseiller d'Aix, répondit avec dignité qu'il ne venait pas entretenir la société de si minces objets, que lorsqu'il aurait à m'accuser, il commencerait à m'en prévenir par une lettre. Cependant il a continué à

semer lâchement dans l'ombre le grain de la calomnie. Aujourd'hui qu'il croit que ce grain est levé assez pour étouffer ma réputation, il me fait attaquer par les journaux. Un feuillant, le sieur Millin, valet de plume de Bailly, Lafayette, et du Directoire de Paris, a inséré cette phrase dans la *Chronique de Paris*, dont il est un des plus honorables rédacteurs :

« Que Camille Desmoulins, audacieux souteneur de tripots, soit rayé de la liste des Jacobins, que le vrai patriote Rœderer soit invité à lire les notes qu'il a recueillies sur cet homme qui s'est vendu à tout le monde, et n'a été acheté par personne. Elles sont vraiment curieuses et pourront éclairer la société sur tous les agents de la coalition. »

J'ai écrit au rédacteur : « Monsieur Millin, j'ai répondu à M. Brissot par un écrit, on répond à vous par un huissier. Je rends plainte contre vous, si demain vous n'insérez dans votre journal, que je somme M. Rœderer de publier les notes curieuses qu'il a recueillies sur moi. »

Signé : CAMILLE DESMOULINS.

L'honnête chroniqueur n'a point inséré cette lettre, et M. Rœderer n'a point désavoué l'article. Je vais poursuivre M. Millin au criminel. Déjà le commissaire de police a reçu ma plainte. J'attends les preuves du rédacteur, ou de son souffleur Rœderer, que je me suis vendu à tout le monde, moi dont la plume a été recherchée tour à tour par Lafayette, Mirabeau et Lameth dans un temps où ils disposaient des places et de la fortune publique, et où j'étais dépendant des besoins. Il m'était difficile de ne pas soupçonner que c'était Lafayette qui, à l'expiration de mon traité avec Garnery, m'avait envoyé quelqu'un mettre l'enchère sur les offres de celui-ci, que c'était lui qui me donnait 10.000 livres par an, que c'était le bailleur de fonds et que j'avais l'honnneur d'avoir pour entrepreneur de mon journal le héros des deux mondes. Voyez si je suis vendu à Lafayette, s'il a un censeur plus sévère que moi.

Mirabeau m'avait fait habiter avec lui sous le même toit à Versailles. Il me flattait par son estime. Il me touchait

par son amitié. Il me maîtrisait par son génie et ses grandes qualités. Je l'aimais avec idolâtrie. Ses amis savaient combien il redoutait ma censure qui était lue de Marseille et qui le serait de la postérité. On sait que, plus d'une fois, il envoya son secrétaire à une campagne éloignée de deux lieues, me conjurer de retrancher une page, de faire ce sacrifice à l'amitié, à ses grands sacrifices, à l'espérance de ceux qu'il pouvait rendre encore. Dites si je me suis vendu à Mirabeau. Je ne savais pas que les traîtres, à une distance si immense de lui pour les talents, bientôt nouveaux parvenus à la tribune, nous conduiraient avec plus de perfidie à la ruine de la liberté, et me réduiraient à demander pardon à sa grande ombre, et à regretter tous les jours les ressources pour la France dans son génie, et pour la liberté dans son amour de la gloire.

Les Lameth, sachant bien que j'étais incorruptible, avaient employé le seul moyen de corruption possible avec moi, celui de me jurer qu'ils ne se sépareraient jamais des Jacobins, qu'ils porteraient leur tête sur l'échafaud pour la cause de la liberté. Voilà la séduction dont ils ont usé avec moi. Voilà la séduction dont ils ont fait briller à mes yeux. Lorsque Lafayette, en vous lâchant à leurs jambes et à la cour, en les faisant injurier aux Jacobins, les a comme forcés à se réunir à elle et à Lafayette, lorsqu'ils ont ouvertement trahi les intérêts de la nation ; dites si je leur ai été vendu, s'ils ont eu de plus ardents ennemis que moi ? Tel est, tel sera toujours *le pseudo-patriote Camille Desmoulins, qui s'est vendu à tout le monde et n'a été acheté de personne*. Si j'avais voulu me vendre, si ma conscience avait été sur la place, à qui fera-t-on croire que le journaliste des *Révolutions de France et de Brabant* eût manqué d'acheteurs ? Lui, à qui il est venu des témoignages les plus flatteurs et des hommages du fond de l'Asie et de l'Amérique. J'ai parlé dans mon numéro 31 de l'épreuve la plus rude à laqeulle puisse être mise la fragilité humaine. Je défiais alors, en justice et devant le Châtelet, où j'étais traduit, un député que je ne nommais pas, mais qui m'entendait, et Mirabeau que je nommais, de nier leurs sollicita-

tions et leurs offres de corruption. Le défi ne fut point relevé et l'affaire en resta là. Depuis, comme j'ai encore été circonvenu ! Comme on avait pris la peine d'épier mes passions et d'étudier l'endroit faible ! Je n'ai pas succombé, je n'en fais pas même vanité. Est-ce qu'il m'était possible de varier, à peine d'être le dernier des hommes ? Est-ce que je pouvais changer de langage, à peine de me mettre sur le corps cinquante pieds de fumier ? Mais que je doive à la vertu ou à la crainte de l'infamie mon incorruptibilité, elle n'en est pas moins incontestable. On cite des fortunes immenses qu'ont faites les principaux acteurs de la révolution, les terres, les hôtels, les châteaux qu'ils ont achetés ; on sait les places auxquelles ils se sont poussés. Dans les grands débordements de la révolution, je défie qu'on puisse dire que mon champ se soit arrondi de la moindre alluvion et agrandi d'un pouce de terre. A l'époque de l'expiration de mon bail avec la personne qui avait rétrocédé à M. Gaillard, et que j'ai toujours regardée comme *le prête-nom de Lafayette*, au n° 78, ayant voulu le continuer à mes frais, bien loin de m'enrichir, à dire la vérité, je dépensai près de 3.000 livres en 8 numéros, ce qui, comme je n'ai que 4.000 livres de rentes, m'a mis dans l'impuissance de tenir plus longtemps la campagne contre mes ennemis de toute espèce. Sollicité depuis, par une foule de patriotes, et engagé, par M. Rœderer lui-même, à reprendre mon journal, j'eus avec lui un entretien particulier qui a servi de prétexte à ces calomnies. Je pourrais fermer la bouche par un seul mot à M. Rœderer. Je n'avais qu'à nier cet entretien, ces confidences qu'il dit que je lui ai faites ; mais ma franchise me défendra toujours mieux que le mensonge, car ce caractère de franchise qu'on me connaît ne vient que de ce que je n'ai pas besoin de mentir. Que ne publiez-vous, M. Rœderer, comme je vous en ai sommé il y a trois semaines à la tribune des Jacobins, cet entretien tel que je l'ai eu, et on n'y verra qu'un trait de plus de patriotisme de ma part et la meilleure preuve de mon incorruptibilité. Pourquoi cet acharnement à me ravir l'estime de mes concitoyens, le seul bien que j'ai gagné à la

révolution, le témoignage de mon incorruptibilité? Je ne suis sur le chemin de l'ambition de personne, je n'envie point aux héros de la révolution leur fortune, leur avancement, votre chaise curule, qu'on disait qui endort le patriote, comme le fauteuil d'académicien assoupissait l s auteurs. C'est ma fortune de ne m'être point enrichi dans la révolution. Voilà ce qui atteste ma bonne foi ; voilà mes honneurs, ma place, de n'être point arrivé aux places et aux honneurs. J'ai pris le premier la cocarde, j'ai combattu trois ans pour la liberté publique, j'ai écrit sept gros volumes révolutionnaires. Dans ces trois mille pages rapidement écrites, périodiques et obligées, je défie mes ennemis de trouver une seule ligne que la *philosophie, l'humanité, la politique* puissent désavouer. Je ne saurais me plaindre de l'ingratitude de mes concitoyens. Ils ne me doivent rien ; car je ne leur ai rendu aucun service, puisqu'ils ne m'ont jamais écouté. Lors même que j'ai été le plus applaudi aux Jacobins, je n'ai connu que des applaudissements stériles, et je ressemblais alors même à une voix qui crie au secours dans le désert et à qui est répondue par des échos inanimés. Souffrez donc, J.-P. Brissot, qu'inutile à la liberté publique, je me tourne vers la liberté individuelle. Permettez que, ne voulant être ni mendiant, ni fripon, démissionnaire d'un journal ruineux, et n'ayant point de fonctions salariées, je me tourne vers la reconnaissance des opprimés. Pardonnez à un homme de loi de réclamer la loi en faveur des opprimés. fussent-ils même aristocrates. Si votre substitut, M. Girey-Dupré, relève mes erreurs d'homme de loi, qu'il ne m'isole pas, en tonnant contre moi seul, tandis que mon affiche-consultation est signée de MM. Renauld-d'Angely, Henrion, Martineau, Blondel, De Bruges, Bonnet. Pour vous, que l'espérance des patriotes a appelé au gouvernail ; vous qui daignez qualifier *ingénieux* mon discours du mois d'octobre *sur notre situation politique*, et qui, dans un de vos écrits (du mois de septembre, je crois) placez naïvement la tête de J.-P. Brissot entre les bustes de J.-J. Rousseau et de Mably, c'est à vous de remplir les deux tribunes de l'Assemblée nationale et des Jacobins. Je ne vous les

dispute point ; mais j'ai cru devoir à mes concitoyens de leur présenter le tableau de vos principales opinions et leurs résultats. J'ai dit les faits. En vous écrivant, le mépris a pris insensiblement la place de l'indignation. J'ai ri, me voilà désarmé, et je doute si je dois conclure de tout ceci pour la perfidie ou l'impéritie de votre part. Je ne conclus point ; mais je vous défie de nier vous-même que dans les deux cas, et à coup sûr, vous n'ayez été le plus grand tueur de tous nos médecins politiques.

LE VIEUX CORDELIER (N° II)

Décadi 20 frimaire, l'an II de la République, une et indivisible (10 déc. 1793).

On me reprochait sans cesse mon silence, et peu s'en fallait qu'on ne m'en fît un crime. Mais si c'est mon opinion, et non des flagorneries qu'on me demande, à quoi eût-il servi de parler, pour dire à un si grand nombre de personnes : Vous êtes des insensés ou des contre-révolutionnaires, de me faire ainsi deux ennemis irréconciliables, l'amour-propre piqué, et la perfidie dévoilée, et de les déchaîner contre moi en pure perte, et sans profit pour la République ; car les insensés ne m'auraient pas cru, et je n'aurais pas changé les traîtres ? La vérité a son point de maturité, et elle était encore trop verte. Cependant je suis honteux d'être si long-temps poltron. Le silence de la circonspection peut commander aux autres citoyens, ses devoirs le défendent à un représentant. Soldat rangé en bataille, avec mes collègues, autour de la tribune, pour dire, sans crainte, ce que je crois de plus utile au Peuple français, me taire serait déserter. Aussi bien ce que j'ai fait, ce que j'ai écrit, depuis cinq ans, pour la Révolution ; mon amour inné pour le gouvernement républicain, seule constitution qui convienne à quiconque n'est pas indigne du nom d'homme ; deux frères, les seuls que j'avais, tués en combattant pour la liberté, l'un au siège de Maëstricht, et l'autre dans la Vendée, et ce dernier coupé en morceaux, par la haine que les royalistes et les prêtres portent à mon nom ; tant de titres à la confiance des patriotes, écartent de moi tout soupçon ; et quand je vais visiter les plaies de

l'Etat, je ne crains point que l'on confonde avec le stylet de l'assassin la sonde du chirurgien.

Dès le premier mois de notre session, il y a plus d'un an, j'avais bien reconnu quel serait désormais le plus grand danger, disons mieux, le seul danger de la République, et je m'exprimais dans un discours distribué à la Convention contre son décret du 27 octobre, rendu sur la motion de Gensonné, qui excluait les membres de toutes les fonctions publiques pendant six ans, piège grossier des girondins. Il ne reste plus à nos ennemis d'autre ressource que celle dont usa le sénat de Rome, quand, voyant le peu de succès de toutes ses batteries contre les Gracques, il s'avisa, dit Saint-Réal, de cet expédient pour perdre les patriotes : ce fut d'engager un tribun d'enchérir sur tout ce que proposerait Gracchus ; et à mesure que celui-ci ferait quelque motion populaire, de tâcher d'en faire une bien plus populaire encore, et de tuer ainsi les principes et le patriotisme par les principes et le patriotisme poussés jusqu'à l'extravagance. Le jacobin Gracchus proposait-il le repeuplement et le partage de deux ou trois villes conquises, le ci-devant feuillant Drusus proposait d'en partager douze. Gracchus mettait-il le pain à 16 sous, Drusus mettait à 8 le maximum. Ce qui lui réussit si bien, que, dans peu, le forum trouvant que Gracchus n'était plus à la hauteur, et que c'était Drusus qui allait au pas, se refroidirent pour leur véritable défenseur qui, une fois dépopularisé, fut assommé d'un coup de chaise par l'aristocrate Scipion Nasica, dans la première insurrection morale.

J'étais tellement convaincu que ce n'est que de ce côté qu'on pourrait entamer les patriotes et la République, qu'un jour me trouvant au comité de défense générale, au milieu de tous les docteurs brissotins et girondins, au moment de la plus grande déflagration de leur colère contre Marat, et feignant de croire à leur amour pour la liberté : « Vous direz tout ce qu'il vous plaira, interrompis-je ; Marat, contre qui vous demandez un décret d'accusation, est peut-être le seul homme qui puisse sauver la République, d'un côté dont personne ne se doute, et qui est cependant la

seule brèche praticable pour la contre-révolution. » A ce mot de brèche praticable pour la contre-révolution, vous eussiez vu Guadet, Brissot, Gensonné, qui d'ailleurs affectaient beaucoup de mépris pour mes opinions politiques, montrer, en croisant les bras tous à la fois, qu'ils renonçaient à la parole qu'auparavant ils s'étaient disputée, pour apprendre quel était ce côté faible de la place où Marat était notre seul retranchement, et me dire avec empressement de m'expliquer. Il était une heure ou deux. Le comité de défense générale était garni, en ce moment, d'un assez grand nombre de députés, et je ne doute pas qu'il ne se trouve de mes collègues qui se rappellent très bien cette conversation.

« Il n'y a qu'à rire de vos efforts, leur dis-je, contre la Montagne, tant que vous nous attaquerez par le marais et le côté droit. On ne peut nous prendre que par les hauteurs, et en s'emparant du sommet comme d'une redoute, c'est-à-dire en captant les suffrages d'une multitude imprudente, inconstante, par des motions plus populaires encore que celles des vieux cordeliers, en suscitant des patriotes plus chauds que nous, et de plus grands prophètes que Marat. Pitt commence à s'en douter, et je le soupçonne de nous avoir envoyé à la barre ces deux députations qui vinrent dernièrement avec des pétitions, telles que nous-mêmes, de la cime de la Montagne, paraissions tous des modérés, en comparaison. Ces pétitions, l'une, je crois, des boulangers, et l'autre de je ne me souviens pas quelle section, avaient d'abord été extrêmement applaudies des tribunes. Heureusement nous avons Marat, qui, par sa vie souterraine et ses travaux infatigables, est regardé comme le maximum du patriotisme, et a cette possession d'état si bien établie, qu'il semblera toujours au peuple, qu'au delà de ce que propose Marat, il ne peut y avoir que délire et extravagances, et qu'au delà de ses motions, il faut écrire comme les géographes de l'antiquité, à l'extrémité de leurs cartes : Là, il n'y a plus de cités, plus d'habitations ; il n'y a que des déserts et des sauvages, des glaces ou des volcans. Aussi, dans ces deux occasions, Marat, qui ne manque point de génie en politique, et qui

a vu d'abord où tendaient ces pétitions, s'est-il empressé de les combattre ; et il n'a eu besoin que de quelques mots, et presque d'un signe de tête, pour faire retirer aux tribunes leurs applaudissements. Voilà, concluais-je, le service immense que lui seul, peut-être, est en mesure de rendre à la République. Il empêchera toujours que la contre-révolution ne se fasse en bonnets rouges, et c'est la seule manière possible de la faire. »

Aussi, depuis la mort de ce patriote éclairé et à grand caractère, que j'osais appeler, il y a trois ans, le *divin* Marat, c'est la seule marche que tiennent les ennemis de la République ; et j'en atteste soixante de mes collègues ! Combien de fois j'ai gémi, dans leur sein, des funestes succès de cette marche ! Combien de fois, depuis trois mois, je les ai entretenus, en particulier, de mes frayeurs qu'ils traitaient de ridicules, quoique depuis la Révolution sept à huit volumes déposent en ma faveur que si je n'ai pas toujours bien connu les personnes, j'ai toujours bien jugé les événements ! Enfin, Robespierre, dans un premier discours dont la Convention a décrété l'envoi à toute l'Europe, a soulevé le voile. Il convenait à son courage et à sa popularité d'y glisser adroitement, comme il a fait, le grand mot, le mot salutaire, que Pitt a changé de batteries ; qu'*il a entrepris de faire, par l'exagération, ce qu'il n'avait pu faire par le modérantisme, et qu'il y avait des hommes, patriotiquement contre-révolutionnaires,* qui travaillaient à former, comme Roland, l'esprit public et à pousser l'opinion en sens contraire, mais à un autre extrême, également fatal à la liberté. Depuis, dans deux discours non moins éloquents, aux jacobins, il s'est prononcé, avec plus de véhémence encore, contre les intrigants qui, par des louanges perfides et exclusives, se flattaient de le détacher de tous ses vieux compagnons d'armes, et du bataillon sacré des cordeliers, avec lequel il avait tant de fois battu l'armée royale. A la honte des prêtres, il a défendu le Dieu qu'ils abandonnaient lâchement. En rendant justice à ceux qui, comme le curé Meslier, abjuraient leur métier par philosophie, il a mis à leur place ces hypocrites de religion, qui, s'étant faits prêtres pour faire bonne chère, ne rougis-

saient pas de publier eux-mêmes leur ignominie, en s'accusant d'avoir été si longtemps de vils charlatans, et venaient nous dire à la barre :

Citoyens, j'ai menti soixante ans pour mon ventre.

Quand on a trompé si longtemps les hommes, on abjure. Fort bien. Mais on cache sa honte ; on ne vient pas s'en parer, et on demande pardon à Dieu et à la Nation.

Il a mis à leur place ces hypocrites de patriotisme, qui, aristocrates dans l'Assemblée constituante, et évêques connus par leur fanatisme, tout à coup éclairés par la raison, montaient les premiers à l'assaut de l'église Saint-Roch, et par des farces indécentes et indignes de la majesté de la Convention, s'efforçaient de heurter tous les préjugés, et de nous présenter à l'Europe comme un peuple d'athées, qui, sans constitution comme sans principes, abandonnés à l'impulsion du patriote du jour et du jacobin à la mode, proscrivaient et persécutaient tous les cultes, dans le même temps qu'ils en juraient la liberté. A la tête de ces hommes, qui, plus patriotes que Robespierre, plus philosophes que Voltaire, se moquaient de cette maxime si vraie,

Si Dieu n'existait pas il faudrait l'inventer,

on distinguait Anacharsis Cloots, l'orateur du genre humain. Cloots est Prussien ; il est cousin germain de ce Proly, tant dénoncé. Il a travaillé à la *Gazette universelle* où il a fait la guerre aux patriotes, je crois, dans le temps du Champ de Mars. C'est Guadet et Vergniaud qui ont été ses parrains, et l'ont fait naturaliser citoyen français, par décret de l'Assemblée législative. Par reconnaissance, il a voté, dans les journaux, la régence au vertueux Roland. Après ce vote fameux, comment peut-il prendre tous les jours effrontément place à la cime de la Montagne ? Le patriote Cloots, dans la grande question de la guerre, a offert 12 mille francs à la barre, en don patriotique, pour les frais de l'ouverture de la campagne, afin de faire prévaloir l'opinion de Brissot qui, comme Cloots, voulait faire la guerre au genre humain, et le municipaliser. Quoiqu'il

ait des entrailles de père pour tous les hommes, Cloots semble en avoir moins pour les nègres ; car, dans le temps, il combattait pour Barnave contre Brissot, dans l'affaire des colonies ; ce qui montre une flexibilité de principes, et une prédilection pour les blancs, peu digne de l'ambassadeur du genre humain. En revanche, on ne peut donner trop d'éloges à son zèle infatigable à prêcher la République une et indivisible des quatre parties du monde, à sa ferveur de missionnaire jacobin, à vouloir guillotiner les tyrans de la Chine et du Monomotapa. Il n'a jamais manqué de dater ses lettres, depuis cinq ans, de Paris, chef-lieu du globe ; et ce n'est pas sa faute, si les rois de Danemark, de Suède gardent la neutralité, et ne s'indignent pas que Paris se dise orgueilleusement la métropole de Stockholm et de Copenhague. Eh bien ! c'est ce bon montagnard qui, l'autre jour, après souper, dans un accès de dévotion à la raison, et de ce qu'il appelle son *zèle pour la maison du seigneur du genre humain*, courut, à onze heures du soir, éveiller, dans son premier somme, l'évêque Gobel, pour lui offrir ce qu'il appelait une couronne civique, et l'engager à se déprêtriser solennellement le lendemain à la barre de la Convention. Ce qui fut fait, et voilà comme notre Prussien Cloots donnait à la France ce signal de subversion et d'exemple de courir sus à tous les sacristains.

Certes je ne suis pas un cagot, et le champion des prêtres. Tous ont gagné leurs grands revenus, en apportant aux hommes un mal qui comprend tous les autres, celui d'une servitude générale, en prèchant cette maxime de saint Paul : *Obéissez aux tyrans ;* en répondant comme l'évêque O'Neal à Jacques Ier, qui lui demandait s'il pouvait puiser dans la bourse de ses sujets : « A Dieu ne plaise que vous ne le puissiez ; *vous êtes le souffle de nos narines ;* » ou comme le Tellier à Louis XIV : *Vous êtes trop bon roi ; tous les biens de vos sujets sont les vôtres.* On a terminé le chapitre des prêtres et de tous les cultes qui se ressemblent, et sont tous également ridicules, quand on a dit que les Tartares mangent les excréments du grand Lama, comme des friandises sanctifiées. Il n'y a si vile tête d'oignon qui n'ait été révérée à l'égal de Jupiter. Dans le

Mogol, il y a encore une vache qui reçoit plus de génuflexions que le bœuf Apis qui a sa crèche garnie de diamants, et son étable voûtée des plus belles pierreries de l'Orient, ce qui doit rendre Voltaire et Rousseau moins fiers de leurs honneurs du Panthéon ; et Marc Polo nous fait voir les habitants du pays de Cardandan adorant chacun le plus vieux de la famille, et se donnant, par ce moyen, la commodité d'avoir un dieu dans la maison et sous la main. Du moins ceux-ci ont nos principes d'égalité, et chacun est dieu à son tour.

Nous n'avons pas le droit de nous moquer de tous ces imbéciles, nous, Européens, qui avons cru si longtemps « *que l'on gobait un Dieu, comme on avale une huître,* » et notre religion avait ce mal par-dessus les autres, que l'esclavage et le papisme sont deux frères qui se tiennent par la main, qu'ils ne sont jamais entrés dans un pays l'un sans l'autre. Aussi tous les Etats libres, en tolérant tous les cultes, ont-ils proscrit le papisme seul avec raison, la liberté ne pouvant permettre une religion qui fait de la servitude un de ses dogmes. J'ai donc toujours pensé qu'il fallait retrancher au moins le clergé du corps politique, mais pour cela il suffisait d'abandonner le catholicisme à sa décrépitude, et le laisser finir de sa belle mort qui était prochaine. Il n'y avait qu'à laisser agir la raison et le ridicule sur l'entendement des peuples, et avec Montaigne, regarder *les églises comme des petites-maisons d'imbéciles qu'il fallait laisser subsister* jusqu'à ce que la raison eût fait assez de progrès, *dc peur que ces fous ne devinssent des furieux.*

Aussi ce qui m'inquiète, c'est de ne pas m'apercevoir assez des progrès de la raison humaine parmi nous. Ce qui m'inquiète, c'est que nos médecins politiques eux-mêmes ne comptent pas assez sur la raison des Français, pour croire qu'elle puisse être dégagée de tout culte. Il faut à l'esprit humain malade, pour le bercer, le lit, plein de songes, de la superstition ; et à voir les processions, les fêtes qu'on institue, les autels et les saints sépulcres qui se lèvent, il me semble qu'on ne fait que changer de lit le malade ; seulement on lui retire l'oreiller de l'espérance

d'une autre vie. Comment le savant Cloots a-t-il pu ignorer qu'il faut que la raison et la philosophie soient devenues plus communes encore, plus populaires qu'elles ne le sont dans les départements, pour que les malheureux, les vieillards, les femmes puissent renoncer à leurs vieux autels, et à l'espérance qui les y attache? Comment peut-il ignorer que la politique a besoin de ce ressort; que Trajan n'eut tant de peine de subjuguer les Daces, que parce que, disent les historiens, à l'intrépidité des barbares ils joignaient une persuasion plus intime de l'existence du palais d'Odin, où ils recevraient, à table, le prix de leur valeur! Comment peut-il ignorer que la liberté elle-même ne saurait se passer de cette idée d'un Dieu rémunérateur, et qu'aux Thermopyles, le célèbre Léonidas exhortait ses trois cents Spartiates, en leur promettant le brouet noir, la salade et le fromage chez Pluton *apud inferos cænaturi!* Comment peut-il ignorer que la terreur de l'armée victorieuse de Gabinius ne fut pas assez forte pour contenir le peuple d'Alexandrie, qui faillit exterminer ses légions, à la vue d'un chat tué par un soldat romain! Et dans le fameux soulèvement des paysans de Suède contre Gustave Ericson, toute leur pétition se réduisait à ce point : « Qu'on nous rende nos cloches. » Ces exemples prouvent avec quelle circonspection on doit toucher au culte. Pour moi, je l'ai dit, le jour même où je vis Gobel venir à la barre avec sa double croix, qu'on portait en triomphe devant le philosophe Anaxagoras (1), si ce n'était pas un crime de lèse-Montagne de soupçonner un président des jacobins et un procureur de la Commune, tels que Cloots et Chaumette, je serais tenté de croire, qu'à la nouvelle de Barrère du 21 septembre, « la Vendée n'existe plus, » le roi de Prusse s'est écrié douloureusement : « Tous nos efforts échoueront donc contre la République, puisque le noyau de la Vendée est détruit, » et que l'adroit Lucchesini, pour le consoler, lui aura dit : « Héros invincible, j'imagine une ressource; laissez-moi faire. Je paierai quelques prêtres pour se dire charlatans; j'enflammerai le patriotisme des autres, pour

(1) Chaumette.

faire une pareille déclaration. Il y a, à Paris, deux fameux patriotes qui seront très propres, par leurs talents, leur exagération, et leur système religieux bien connu, à nous seconder, et à recevoir nos impressions. Il n'est question que de faire agir nos amis, en France, auprès des deux grands philosophes, Aanacharsis et Anaxagoras, de mettre en mouvement leur bile, et d'éblouir leur civisme par la riche conquête des sacristies. » J'espère que Chaumette ne se plaindra pas de ce numéro, et le marquis de Lucchesini ne peut parler de lui en termes plus honorables. « Anacharsis et Anaxagoras croiront pousser à la roue de la raison, tandis que ce sera à celle de la contre-révolution ; et bientôt, au lieu de laisser mourir en France, de vieillesse et d'inanition, le papisme, prêt à rendre le dernier soupir sans procurer à nos ennemis aucun avantage, puisque le trésor des sacristies ne pouvait échapper à Cambon, par la persécution et l'intolérance contre ceux qui voudraient messer et être messés, je vous réponds de faire passer force recrues constitutionnelles à Lescure et à la Roche-Jacquelin. »

LE VIEUX CORDELIER (N° III)

Quintidi frimaire, 3e décade, l'an II de la République, une et indivisible (15 déc. 1793).

Une différence entre la monarchie et la république, qui suffirait seule pour faire repousser avec horreur, par les gens de bien, le gouvernement monarchique, et lui faire préférer la république, quoi qu'il en coûte pour l'établir, c'est que si, dans la démocratie, le peuple peut être trompé, du moins c'est la vertu qu'il aime, c'est le mérite qu'il croit élever aux places, au lieu que les coquins sont l'essence de la monarchie. Les vices, les pirateries et les crimes qui sont la maladie des républiques, sont la santé des monarchies. Le cardinal de Richelieu l'avoue dans son testament politique, où il pose en principe, que le roi doit éviter de se servir des gens de bien. Avant lui, Salluste avait dit : « Les rois ne sauraient se passer des fripons, « et, au contraire, ils doivent avoir peur et se méfier de la probité. » Ce n'est donc que dans la démocratie que le bon citoyen peut raisonnablement espérer de voir cesser le triomphe de l'intrigue et du crime ; et pour cela le peuple n'a besoin que d'être éclairé : c'est pourquoi, afin que le règne d'Astrée revienne, je reprends la plume, et je veux aider le père Duchesne à éclairer mes concitoyens, et à répandre les semences du bonheur public.

Il y a encore cette différence entre la monarchie et la république, que les règnes des plus méchants empereurs, Tibère, Claude, Néron, Caligula, Domitien, eurent d'heureux commencements. Tous les règnes ont la *joyeuse entrée*.

C'est par ces réflexions que le patriote répond d'abord au royaliste, riant sous cape de l'état présent de la France,

comme si cet état violent et terrible devait durer : Je vous entends, messieurs les royalistes, narguer tout bas les fondateurs de la république, et comparer le temps de la Bastille. Vous comptez sur la franchise de ma plume, et vous vous faites un plaisir malin de la suivre, esquissant fidèlement le tableau de ce dernier semestre. Mais je saurai tempérer votre joie, et animer les citoyens d'un nouveau courage. Avant de mener le lecteur aux Breteaux, et sur la place de la Révolution, et de les lui montrer inondés du sang qui coula, pendant ces six mois, pour l'éternel affranchissement d'un peuple de vingt-cinq millions d'hommes, et non encore lavés par la liberté et le bonheur public, je vais commencer par reporter les yeux de mes concitoyens sur les règnes des Césars, et sur ce fleuve de sang, sur cet égoût de corruption et d'immondices coulant perpétuellement sous la monarchie.

Muni de ce numéro préliminaire, le souscripteur, fût-il doué de la plus grande sensibilité, se soutiendra facilement, pendant la traversée qu'il entreprend avec moi de cette période de la révolution. Dans le combat à mort que se livrent, au milieu de nous, la république et la monarchie, et dans la nécessité que l'une ou l'autre remportât une victoire sanglante, qui pourra gémir du triomphe de la république, après avoir vu la description que l'histoire nous a laissée du triomphe de la monarchie ; après avoir jeté un coup d'œil sur la copie ébauchée et grossière des tableaux de Tacite, que je vais présenter à l'honorable cercle de mes abonnés ?

« Après le siège de Pérouse, disent les historiens, malgré la capitulation, la réponse d'Auguste fut : « Il vous faut tous périr. » Trois cents des principaux citoyens furent conduits à l'autel de Jules César, et là, égorgés le jour des ides de mars ; après quoi le reste des habitants fut passé pêle-mêle au fil de l'épée, et la ville, une des plus belles de l'Italie, réduite en cendres et autant effacée qu'Herculanum de la surface de la terre. « Il y avait an-
« ciennement à Rome, dit Tacite, une loi qui spécifiait les
« crimes d'état et de lèse-majesté, et portait peine capi-
« tale. Ces crimes de lèse-majesté, sous la république, se

« réduisaient à quatre sortes : si une armée avait été abandonnée dans un pays ennemi ; si l'on avait excité des « séditions ; si les membres des corps constitués avaient « mal administré les affaires et les deniers publics ; si la « majesté du peuple romain avait été avilie. Les empereurs « n'eurent besoin que de quelques articles additionnels à « cette loi pour envelopper et les citoyens et les cités entières dans la proscription. Auguste fut le premier extendeur de cette loi de lèse-majesté, dans laquelle il « comprit les écrits qu'il appelait contre-révolutionnaires. » Sous ses successeurs, et bientôt, les extensions n'eurent plus de bornes. Dès que des propos furent devenus des crimes d'Etat, de là il n'y eut qu'un pas pour changer en crimes les simples regards, la tristesse, la compassion, les soupirs, le silence même.

« Bientôt ce fut un crime de lèse-majesté ou de contre-révolution à la ville de Nursia, d'avoir élevé un monument à ses habitants, morts au siège de Modène, en combattant cependant sous Auguste lui-même, mais parce qu'alors Auguste combattait avec Brutus, et Nursia eut le sort de Pérouse.

« Crime de contre-révolution à Libon Drusus d'avoir demandé aux diseurs de bonne aventure, s'il ne posséderait pas un jour de grandes richesses. Crime de contre-révolution au journaliste Cremutius Cordus, d'avoir appelé Brutus et Cassius les derniers des Romains. Crime de contre-révolution à un des descendants de Cassius, d'avoir chez lui un portrait de son bisaïeul. Crime de contre-révolution à Mamercus Scaurus, d'avoir fait une tragédie où il y avait tel vers à qui l'on pouvait donner deux sens. Crime de contre-révolution à Torquatus Silanus, de faire de la dépense. Crime de contre-révolution à Petreïus, d'avoir eu un songe sur Claude. Crime de contre-révolution à Appius Silanus, de ce que la femme de Claude avait eu un songe sur lui. Crime de contre-révolution à Pomponius, parce qu'un ami de Séjan était venu chercher un asile dans une de ses maisons de campagne. Crime de contre-révolution d'être allé à la garde-robe sans avoir vidé ses poches, et en conservant dans son gilet un jeton à face royale, ce

qui était un manque de respect à la figure sacrée des tyrans. Crime de contre-révolution de se plaindre des malheurs du temps, car c'était faire le procès du gouvernement. Crime de contre-révolution de ne pas invoquer le génie divin de Caligula. Pour y avoir manqué, grand nombre de citoyens furent déchirés de coups, condamnés aux mines ou aux bêtes, quelques-uns même sciés par le milieu du corps. Crime de contre-révolution à la mère du consul Fusius Geminus, d'avoir pleuré la mort funeste de son fils.

« Il fallait montrer de la joie de la mort de son ami, de son parent, si l'on ne voulait s'exposer à périr soi-même. Sous Néron, plusieurs dont il avait fait mourir les proches allaient en rendre grâce aux Dieux ; ils illuminaient. Du moins il fallait avoir un air de contentement, un air ouvert et calme. On avait peur que la peur même ne rendît coupable.

« Tout donnait de l'ombrage au tyran. Un citoyen avait-il de la popularité ; c'était un rival du prince, qui pouvait susciter une guerre civile. *Studia civium in se verteret et si multi idem audeant, bellum esse.* Suspect.

« Fuyait-on au contraire la popularité, et se tenait-on au coin de son feu ; cette vie retirée vous avait fait remarquer, vous avait donné de la considération. *Quanto metu occultior, tanto famæ adeptus.* Suspect.

« Etiez-vous riche ; il y avait un péril imminent que le peuple ne fût corrompu par vos largesses. *Auri vim atque opes Plauti principi infensas.* Suspect.

« Etiez-vous pauvre ; comment donc ! invincible empereur, il faut surveiller de plus près cet homme. Il n'y a personne d'entreprenant comme celui qui n'a rien. *Syllam inopem, undè præcipuam audaciam.* Suspect.

« Etiez-vous d'un caractère sombre, mélancolique, ou mis en négligé ; ce qui vous affligeait, c'est que les affaires publiques allaient bien. *Hominem bonis publicis mœtum.* Suspect.

« Si, au contraire, un citoyen se donnait du bon temps et des indigestions, il ne se divertissait que parce que l'empereur avait eu cette attaque de goutte qui heureusement ne serait rien ; il fallait lui faire sentir que sa majesté

était encore dans la vigueur de l'âge. *Reddendam pro intempestivâ licentiâ mœstam et funebrem noctem quâ sentiat vivere Vitellium et imperare.* Suspect.

« Etait-il vertueux et austère dans ses mœurs ; bon ! nouveau Brutus, qui prétendait par sa pâleur et sa perruque de Jacobin, faire la censure d'une cour aimable et bien frisée. *Gliscere æmulos Brutorum vultûs rigidi et tristis quo tibi lasciviam exprobrent.* Suspect.

« Etait-ce un philosophe, un orateur ou un poète ; il lui convenait bien d'avoir plus de renommée que ceux qui gouvernaient ! Pouvait-on souffrir qu'on fît plus d'attention à l'auteur, aux quatrièmes, qu'à l'empereur dans sa loge grillée ? *Virginium et Rufum claritudo nominis.* Suspect.

« Enfin, s'était-on acquis de la réputation à la guerre ; on n'en était que plus dangereux par son talent. Il y a de la ressource avec un général inepte. S'il est traître, il ne peut pas si bien livrer une armée à l'ennemi, qu'il n'en revienne quelqu'un. Mais un officier du mérite de Corbulon ou d'Agricola, s'il trahissait, il ne s'en sauverait pas un seul. Le mieux était de s'en défaire : Au moins, Seigneur, ne pouvez-vous vous dispenser de l'éloigner promptement de l'armée. *Multa militari famâ metum fecerat.* Suspect.

« On peut croire que c'était bien pis, si on était petit-fils ou allié d'Auguste : on pouvait avoir un jour des prétentions au trône. *Nobilem et quod tunc spectaretur è Cæsarum posteris!* Suspect.

« Et tous ces suspects, sous les empereurs, n'en étaient pas quittes, comme chez nous, pour aller aux Madelonnettes, aux Irlandais, ou à Sainte-Pélagie. Le prince leur envoyait l'ordre de faire venir leur médecin ou leur apothicaire, et de choisir, dans les vingt-quatre heures, le genre de mort qui leur plairait le plus. *Missus centurio qui maturaret eum.* »

C'est ainsi qu'il n'était pas possible d'avoir aucune qualité, à moins qu'on n'en eût fait un instrument de la tyrannie, sans éveiller la jalousie du despote, et sans s'exposer à une perte certaine. C'était un crime d'avoir une grande place, ou d'en donner sa démission ; mais le plus grand de tous les crimes était d'être incorruptible. Néron

avait tellement détruit tout ce qu'il y avait de gens de bien, qu'après s'être défait de Thraseas et de Soranus il se vantait d'avoir aboli jusqu'au nom de la vertu sur la terre. Quand le sénat les avait condamnés, l'empereur lui écrivait une lettre de remercîment de ce qu'il avait fait périr *un ennemi de la République;* de même qu'on avait vu le tribun Clodius élever un *autel à la liberté!* sur l'emplacement de la maison rasée de Cicéron, et le peuple crier : *Vive la liberté.*

L'un était frappé à cause de son nom ou de celui de ses ancêtres ; un autre, à cause de sa belle maison d'Albe ; Valerius Asiaticus, à cause que ses jardins avaient plu à l'impératrice : Statilius, à cause que son visage lui avait déplu ; et une multitude, sans qu'on en pût deviner la cause. Toranius, le tuteur, le vieux ami d'Auguste était proscrit par son pupille, sans qu'on sût pourquoi, sinon qu'il était homme de probité, et qu'il aimait sa patrie. Ni la préture, ni son innocence ne purent garantir Quintus Gellius des mains sanglantes de l'exécuteur ; et cet Auguste, dont on a tant vanté la clémence, lui arrachait les yeux de ses propres mains. On était trahi et poignardé par ses esclaves, ses ennemis ; et si on n'avait point d'ennemi, on trouvait pour assassin un hôte, un ami, un fils. En un mot, sous ces règnes, la mort naturelle d'un homme célèbre, ou seulement en place, était si rare, que cela était mis dans les gazettes comme un événement, et transmis par l'historien à la mémoire des siècles. « Sous ce consulat, dit notre « annaliste, il y eut un pontife, Pison, qui mourut dans son « lit, ce qui parut tenir du prodige. »

La mort de tant de citoyens innocents et recommandables semblait une moindre calamité que l'insolence et la fortune scandaleuse de leurs meurtriers et de leurs dénonciateurs. Chaque jour, le délateur sacré et inviolable faisait son entrée triomphale dans le palais des morts, en recueillait quelque riche succession. Tous ces dénonciateurs se paraient des plus beaux noms, se faisaient appeler Cotta, Scipion, Régulus, Cassius, Severus. La délation était le seul moyen de parvenir, et Régulus fut fait trois fois consul pour ses dénonciations. Aussi tout le monde se jetait-il

dans une carrière des dignités si large et si facile, et pour se signaler par un début illustre, et faire ses caravanes de délateur, le marquis Serenus intentait une accusation de contre-révolution contre son vieux père, déjà exilé ; après quoi, il se faisait appeler fièrement Brutus.

Tels accusateurs, tels juges. Les tribunaux, protecteurs de la vie et des propriétés, étaient devenus des boucheries où ce qui portait le nom de supplice et de confiscation n'était que vol et assassinat.

S'il n'y avait pas moyen d'envoyer un homme au tribunal, on avait recours à l'assassinat et au poison. Celer, Œlius, la fameuse Locuste, le médecin Anicet, étaient des empoisonneurs de profession, patentés, voyageant à la suite de la cour, et une espèce de grands officiers de la couronne. Quand ces demi-mesures ne suffisaient pas, le tyran recourait à une proscription générale. C'est ainsi que Caracalla, après avoir tué de ses mains son frère Géta, déclarait ennemis de la république tous ses amis et partisans, au nombre de vingt mille ; et Tibère, ennemis de la république, tous les amis et partisans de Séjan, au nombre de trente mille. C'est ainsi que Sylla, dans un seul jour, avait interdit le feu et l'eau à soixante-dix mille Romains. Si un lion empereur avait eu une cour et une garde prétorienne de tigres et de panthères, ils n'eussent pas mis plus de personnes en pièces que les délateurs, les affranchis, les empoisonneurs et les coupe-jarrets des Césars ; car la cruauté causée par la faim cesse avec la faim, au lieu que celle causée par la crainte, la cupidité et les soupçons des tyrans, n'a point de bornes. Jusqu'à quel degré d'avilissement et de bassesse l'espèce humaine ne peut-elle donc pas descendre, quand on pense que Rome a souffert le gouvernement d'un monstre qui se plaignait que son règne ne fût point signalé par quelque calamité, peste, famine, tremblement de terre ; qui enviait à Auguste le bonheur d'avoir eu, sous son empire, une armée taillée en pièces ; et au règne de Tibère, les désastres de l'amphithéâtre de Fidènes, où il avait péri cinquante mille personnes ; et, pour tout dire en un mot, qui souhaitait que le peuple romain n'eût qu'une seule tête, pour le mettre en masse à la fenêtre !

Que les royalistes ne viennent pas me dire que cette description ne conclut rien, que le règne de Louis XVI ne ressemblait point à celui des Césars. S'il n'y ressemblait point, c'est que chez nous, la tyrannie, endormie depuis longtemps au sein des plaisirs, et se reposant sur la solidité des chaînes que nos pères portaient depuis quinze cents ans, croyait n'avoir plus besoin de la terreur, seul instrument des despotes, dit Machiavel, et instrument tout-puissant sur des âmes basses, timides, et faites pour l'esclavage. Mais aujourd'hui que le peuple s'est réveillé, et que l'épée de la République a été tirée contre les monarchies, laissez la royauté remettre le pied en France ; c'est alors que ces médailles de la tyrannie, si bien frappées par Tacite, et que je viens de mettre sous les yeux de mes concitoyens, seront la vivante image de ce qu'ils auront à souffrir de maux pendant cinquante ans. Et faut-il chercher des exemples si loin ? Les massacres du Champ-de-Mars et de Nancy ; ce que Robespierre racontait l'autre jour aux Jacobins, des horreurs que les Autrichiens ont commises aux frontières, les Anglais à Gênes, et les royalistes à Fougères et dans la Vendée, et la violence seule des partis, montrent assez que le despotisme, rentré furieux dans ses possessions détruites, ne pourrait s'y affermir qu'en régnant comme les Octave et les Néron. Dans ce duel entre la liberté et la servitude, et dans la cruelle alternative d'une défaite mille fois plus sanglante que notre victoire, outrer la Révolution avait donc moins de péril, et valait encore mieux que de rester en deçà, comme l'a dit Danton, et il a fallu, avant tout, que la République s'assurât du champ de bataille.

D'ailleurs tout le monde conviendra d'une vérité. Quoique Pitt, sentant cette nécessité où nous étions réduits de ne pouvoir vaincre sans une grande effusion de sang, ait changé tout à coup de batteries, et, profitant habilement de notre situation, ait fait tous ses efforts pour donner à notre liberté l'attitude de la tyrannie, et tourner ainsi contre nous la raison et l'humanité du dix-huitième siècle, c'est-à-dire les armes mêmes avec lesquelles nous avions vaincu le despotisme ; quoique Pitt, depuis la grande vic-

toire de la Montagne, le 20 janvier, se sentant trop faible pour empêcher la liberté de s'établir en France, en la combattant de front, ait compris que le seul moyen de la diffamer et de la détruire était d'en prendre lui-même le costume et le langage ; quoique en conséquence de ce plan il ait donné à tous ses agents, à tous les aristocrates, l'instruction secrète de s'affubler d'un bonnet rouge, de changer la culotte étroite contre le pantalon, et de se faire des patriotes énergumènes ; quoique le patriote Pitt, devenu jacobin, dans son ordre à l'armée invisible qu'il solde parmi nous, l'ait conjurée de demander, comme le marquis de Montaut, cinq cents têtes dans la Convention, et que l'armée du Rhin fusillât la garnison de Mayence ; de demander, comme une certaine pétition, qu'on fît tomber neuf cent mille têtes ; comme un certain réquisitoire, qu'on embastillât la moitié du peuple français comme suspect ; et, comme une certaine motion, qu'on mît des barils de poudre sous ces prisons innombrables, et à côté une mèche permanente ; quoique le sans-culotte Pitt ait demandé qu'au moins, par amendement, on traitât tous ces prisonniers avec la dernière rigueur ; qu'on leur refusât toutes les commodités de la vie, et jusqu'à la vue de leurs pères, de leurs femmes, et de leurs enfants, pour les livrer eux et leur famille à la terreur et au désespoir ; quoique cet habile ennemi ait suscité partout une nuée de rivaux à la Convention, et qu'il n'y ait aujourd'hui, en France, que les douze cent mille soldats de nos armées, qui, fort heureusement, ne fassent pas de lois ; car les commissaires de la Convention font des lois ; les départements, les districts, les municipalités, les sections, les comités révolutionnaires font des lois ; et, Dieu me pardonne, je crois que les sociétés fraternelles en font aussi : malgré, dis-je, tous les efforts que Pitt a faits pour rendre notre République odieuse à l'Europe ; pour donner des armes au parti ministériel contre le parti de l'opposition, à la rentrée du parlement ; en un mot, pour réfuter le manifeste sublime de Robespierre ; malgré tant de guinées, qu'on me cite, disait Danton, un seul homme, fortement prononcé dans la Révolution, et en faveur de la République, qui ait été condamné

à mort par le tribunal révolutionnaire? Le tribunal révolutionnaire, de Paris du moins, quand il a vu des faux témoins se glisser dans son sein, et mettre l'innocent en péril, s'est empressé de leur faire subir la peine du talion. A la vérité, il a condamné pour des paroles et des écrits. Mais, d'abord, peut-on regarder comme de simples paroles le cri de *vive le Roi,* ce cri provocateur de sédition, et qui, par conséquent, même dans l'ancienne loi de la république romaine, que j'ai citée, eût été puni de mort? Ensuite, c'est dans la mêlée d'une révolution que ce tribunal a à juger des crimes politiques ; et ceux mêmes qui croient qu'il n'est pas exempt d'erreurs lui doivent cette justice, qu'en matière d'écrits il est plus attaché à l'intention qu'au corps du délit ; et lorsqu'il n'a pas été convaincu que l'intention était contre-révolutionnaire, il n'a jamais manqué de mettre en liberté, non seulement celui qui avait tenu les propos ou publié les écrits, mais même celui qui avait émigré.

Ceux qui jugent si sévèrement les fondateurs de la République ne se mettent pas à leur place. Voyez entre quels précipices nous marchons. D'un côté est l'exagération en moustaches, à qui il ne tient pas que, par ses mesures ultra-révolutionnaires, nous ne devenions l'horreur et la risée de l'Europe ; d'un autre côté est le modérantisme en deuil, qui voyant les vieux Cordeliers ramer vers le bon sens, et tâcher d'éviter le courant de l'exagération, faisait hier, avec une armée de femmes, le siège du comité de sûreté générale, et, me prenant au collet, comme j'y entrais par hasard, prétendait que, dans le jour, la Convention ouvrît toutes les prisons, pour nous lâcher aux jambes, avec un certain nombre, il est vrai, de bons citoyens, une multitude de contre-révolutionnaires, enragés de leur détention. Enfin, il y a une troisième conspiration, qui n'est pas la moins dangereuse : c'est celle que Marat aurait appelée la conspiration des dindons : je veux parler de ces hommes qui, avec les intentions du monde les meilleures, étrangers à toutes les idées politiques, et, si je puis m'exprimer ainsi, scélérats de bêtise et d'orgueil, parce qu'ils sont de tel comité, ou qu'ils occupent telle place éminente, souffrent à peine qu'on leur parle ; montagnards *d'industrie,* comme

les appelle si bien d'Églantine, tout au moins montagnards de recrues, de la troisième ou quatrième réquisition, et dont la morgue ose traiter de mauvais citoyens des vétérans blanchis dans les armées de la République, s'ils ne fléchissent pas le genou devant leur opinion, et dont l'ignorance patriote nous fait encore plus de mal que l'habileté contre-révolutionnaire des Lafayette et des Dumouriez. Voilà les trois écueils dont les Jacobins éclairés voient que leur route est semée sans interruption : mais ceux qui ont posé la première pierre de la République doivent être déterminés à élever jusqu'au faîte ce nouveau Capitole, ou à s'ensevelir sous ses fondements.

Pour moi, j'ai repris tout mon courage ; et tant que j'aurai vécu, je n'aurai pas laissé déshonorer mon écritoire véridique et républicaine. Après ce numéro 3 du *Vieux Cordelier*, que Pitt vienne dire maintenant que je n'ai pas la liberté d'exprimer mon opinion autant que le *Morning Chronicle!* qu'il vienne dire que la liberté de la presse n'existe plus en France, même pour les députés à la Convention, après la lettre pleine d'affreuses vérités que vient de publier le courageux Philippeaux, quoiqu'on puisse lui reprocher d'y avoir trop méconnu les grands services du comité de salut public. Depuis que j'ai lu cet écrit véritablement sauveur, je dis à tous les patriotes que je rencontre : Avez-vous lu Philippeaux ? Et je le dis avec autant d'enthousiasme que La Fontaine demandait : Avez-vous lu Baruch ?

Oui, j'espère que la liberté de la presse va renaître tout entière. On a étrangement trompé les meilleurs esprits de la Convention sur les prétendus dangers de cette liberté. On veut que la terreur soit à l'ordre du jour, c'est-à-dire la terreur des mauvais citoyens : qu'on y mette donc la liberté de la presse ; car elle est la terreur des fripons et des contre-révolutionnaires.

Loustalot, qu'on a trop oublié, et à qui il n'a manqué, pour partager les honneurs divins de Marat, que d'être assassiné deux ans plus tard, ne cessait de répéter cette maxime d'un écrivain anglais : « Si la liberté de la presse « existait dans un pays où le despotisme le plus absolu

« réunit dans une seule main tous les pouvoirs, elle suffi-
« rait seule pour faire le contre-poids. » L'expérience de notre Révolution a démontré la vérité de cette maxime. Quoique la constitution de 89 eût environné le tyran de tous les moyens de corruption ; quoique la majorité des deux premières assemblées nationales, corrompue par ses vingt-cinq millions et par les suppléments de liste civile, conspirât avec Louis XVI, et avec tous les cabinets de l'Europe, pour étouffer notre liberté naissante ; il a suffi d'une poignée d'écrivains courageux pour mettre en fuite des milliers de plumes vénales, déjouer tous les complots, et amener la journée du 10 août et la République, presque sans effusion de sang, en comparaison de ce qu'il en a coulé depuis. Tant que la liberté indéfinie de la presse a existé, il nous a été facile de tout prévoir, de tout prévenir. La liberté, la vérité, le bon sens ont battu l'esclavage, la sottise et le mensonge, partout où ils les ont rencontrés. Mais est venu le *vertueux* Roland qui, en faisant de la poste des filets de Saint-Cloud que le ministre seul avait droit de lever, et ne laissant passer que les écrits brissotins, a attenté le premier à la circulation des lumières, et a amoncelé sur le Midi ces ténèbres et ces nuages d'où il est sorti tant de tempêtes. On interceptait les écrits de Robespierre, de Billaud-Varennes, etc., etc. Grâces à la guerre qu'on fit déclarer, soi-disant pour achever la Révolution, il nous en coûte déjà le sang d'un million d'hommes, selon le compte du *Père Duchesne*, dans un de ses derniers numéros, tandis que je mourrai avec cette opinion, que, pour rendre la France républicaine, heureuse et florissante, il eût suffi d'un peu d'encre et d'une seule guillotine.

On ne répondra jamais à mes raisonnements en faveur de la liberté de la presse ; et qu'on ne dise pas, par exemple, que dans ce numéro 3, et dans ma traduction de Tacite, la malignité trouvera des rapprochements entre ces temps déplorables et le nôtre. Je le sais bien, et c'est pour faire cesser ces rapprochements, c'est pour que la liberté ne ressemble point au despotisme, que je me suis armé de ma plume. Mais, pour empêcher que les royalistes ne tirent de là un arrangement contre la République, ne suffit-il pas de

représenter, comme j'ai fait tout à l'heure, notre situation et l'alternative cruelle où se sont trouvés réduits les amis de la liberté, dans le combat à mort entre la république et la monarchie?

Sans doute, la maxime des républiques est, qu'il vaut mieux ne pas punir plusieurs coupables que de frapper un seul innocent. Mais n'est-il pas vrai que, dans un temps de révolution, cette maxime pleine de raison et d'humanité sert à encourager les traîtres à la patrie, parce que la clarté des preuves qu'exige la loi favorable à l'innocence fait que le coupable rusé se dérobe au supplice? Tel est l'encouragement qu'un peuple libre donne contre lui-même. C'est une maladie des républiques, qui vient, comme on le voit, de la bonté du tempérament. La maxime au contraire du despotisme est, « qu'il vaut mieux que plusieurs innocents périssent que si un seul coupable échappait. » C'est cette maxime, dit Gordon sur Tacite, qui fait la force et la sûreté des rois. Le comité de salut public l'a bien senti ; et il a cru que, pour établir la République, il avait besoin un moment de la jurisprudence des despotes. Il a pensé, avec Machiavel, que dans les cas de conscience politique, le plus grand bien effaçait le mal plus petit. Il a donc voilé pendant quelque temps la statue de la Liberté. Mais confondra-t-on ce voile de gaze et transparent, avec la doublure des Cloots, des Coupé, des Montaut, et ce drap mortuaire sous lequel on ne pouvait reconnaître les principes au cercueil? Confondra-t-on la Constitution, fille de la Montagne, avec les superfétations de Pitt ; les erreurs du patriotisme, avec les crimes du parti de l'étranger ; le réquisitoire du procureur de la commune sur les certificats de civisme, sur la fermeture des églises, et sa définition des gens suspects, avec les décrets tutélaires de la Convention, qui ont maintenu la liberté du culte et les principes?

Je n'ai point prétendu faire d'application à personne, dans ce numéro. Ce ne serait pas ma faute, si M. Vincent, le Pitt de Georges Bouchotte, jugeait à propos de s'y reconnaître à certains traits. Mon cher et brave collègue Philippeaux n'a pas pris tant de détours pour lui adresser des vérités bien plus dures. C'est à ceux qui, en lisant ces vives

peintures de la tyrannie, y trouveraient quelque malheureuse ressemblance avec leur conduite, à s'empresser de la corriger ; car on ne se persuadera jamais que le portrait d'un tyran, tracé de la main du plus grand peintre de l'antiquité, et par l'historien des philosophes, puisse être devenu le portrait, d'après nature, de Caton et de Brutus, et que ce que Tacite appelait le despotisme et le pire des gouvernements, il y a douze siècles, puisse s'appeler aujourd'hui la liberté, et le meilleur des mondes possibles.

LE VIEUX CORDELIER (N° VII)

Quintidi pluviôse, 2e décade, l'an II de la République une et indivisible.

LE POUR ET LE CONTRE

OU

CONVERSATION DE DEUX VIEUX CORDELIERS

« Qui aut tempus quod postulat non videt, aut plura
« loquitur, aut se ostentat, aut eorum quibuscum est,
« rationem non habet, is ineptus esse dicitur. Cato,
« optimo animo utens, nocet interdum reipublicæ, dicit
« enim tanquam in Platonis politicâ non tanquam in
« Romuli ferre sententiam. »

(Cicéron).

CAMILLE DESMOULINS

« Si tu ne vois pas, dit Cicéron, ce que les temps exigent, si tu parles inconsidérément ; si tu te mets en évidence ; si tu ne fais aucune attention à ceux qui t'environnent, je te refuse le nom de sage. L'âme vertueuse de Caton répugnait à cette maxime : aussi, en poussant le jansénisme de républicain plus loin que les temps ne le permettaient, ne contribua-t-il pas peu à accélérer le renversement de la liberté ; comme lorsqu'en réprimant les exactions des chevaliers, il tourna les espérances de leur cupidité du côté de César. Mais Caton avait la manie d'agir plutôt en stoïcien dans la république de Platon, qu'en sénateur qui avait affaire aux plus fripons des enfants de Romulus. »

Que de réflexions présente cette épigraphe ! C'est Cicéron qui, en composant avec les vices de son siècle, croit retar-

der la chute de la république, et c'est l'austérité de Caton qui hâte le retour de la monarchie. Solon avait dit, en d'autres termes, la même chose : « Le législateur qui travaille sur une matière rebelle, doit donner à son pays, non pas les meilleures lois en théorie, mais les meilleures dont il puisse supporter l'exécution. » Et J.-J. Rousseau a dit après : « Je ne viens point traiter des maladies incurables. » On a beau dire que mon numéro VI manque d'intérêt, parce qu'il manque de personnalités ; que ceux qui ne chercheraient dans ce journal qu'à repaître de satire leur malignité, et leur pessimisme de vérités intempestives, retirent leurs abonnements. Je crois avoir bien mérité de la patrie, en tirant la plume contre les ultra-révolutionnaires, dans le *Vieux Cordelier*, malgré ses erreurs.

Quelque ivraie d'erreurs n'étouffe point une moisson de vérités. Mais je reconnais que mes numéros auraient été plus utiles, si je n'avais pas mêlé aux choses les noms des personnes. Dès que mon vœu, le vœu de Coligny, le vœu de Mézerai est enfin accompli, et que la France est devenue une république, il faut s'attendre à des partis, ou plutôt à des coteries et à des intrigues sans cesse renaissantes. La liberté ne va point sans cette suite de cabales, surtout dans notre pays où le génie national et le caractère indigène ont été, de toute antiquité, factieux et turbulents, puisque J. César dit, en propres termes, dans ses *Commentaires* : « Dans les Gaules on ne trouve que des factions et des « cabales, non seulement dans tous les départements, dis- « tricts et cantons, mais même dans les vics ou villages. » Il faut donc s'attendre à des partis, ou, pour mieux dire, à des compérages qui haïront plutôt la fortune que les principes de ceux qui sont dans la coterie ou le parti contraire, et qui ne manqueront pas d'appeler amour de la liberté et patriotisme l'ambition et les intérêts personnels qui les animent les uns contre les autres. Mais tous ces partis, tous ces petits cercles, seront toujours contenus dans le grand cercle des bons citoyens qui ne souffriront jamais le retour de la tyrannie ; comme c'est dans ce grand rond seul que je veux entrer ; comme je pense, avec Gordon,

qu'il n'y eut jamais de secte, de société, d'église, de club, de loge d'assemblée quelconque, de parti, en un mot, tout composé de gens d'une exacte probité, ou entièrement mauvais, je crois qu'il faut user d'indulgence pour les *ultrà* comme pour les *citrà*, tant qu'ils ne dérangent pas les *intrà* et le grand rond des amis de la République une et indivisible. Robespierre dit, dans un fort bon discours sur les principes du gouvernement révolutionnaire : « Si l'on admet que des patriotes de bonne foi sont tombés dans le modérantisme, sans le savoir, pourquoi n'y aurait-il pas des patriotes, également de bonne foi, qu'un sentiment louable a emportés quelquefois ULTRA ? » C'est ainsi que parle la raison ; et voilà pourquoi j'ai enrayé ma plume qui se précipite sur la pente de la satire. Etranger à tous les partis, je n'en veux servir aucun, mais seulement la République qu'on ne sert jamais mieux que par des sacrifices d'amour-propre : mon journal sera beaucoup plus utile, si, dans chaque numéro, par exemple, je me borne à traiter en général, et abstraction faite des personnes, quelque question, quelque article de ma profession de foi et de mon testament politique. Parlons aujourd'hui du gouvernement anglais, le grand ordre du jour.

UN VIEUX CORDELIER

Qu'est-ce que tout ce verbiage? Depuis 1789 jusqu'à ce moment, depuis Mounier jusqu'à Brissot, de quoi a-t-il été question, sinon d'établir en France les deux chambres et le gouvernement anglais? Tout ce que nous avons dit ; tout ce que toi, en particulier, tu as écrit depuis cinq ans, qu'est-ce autre chose que la critique de la constitution de la Grande-Bretagne? Enfin, la journée du 10 août a terminé ces débats et la plaidoirie, et la démocratie a été proclamée le 21 septembre. Maintenant la démocratie en France, l'aristocratie en Angleterre, fixent en Europe tous les regards tournés vers la politique. Ce ne sont plus des discours, ce sont les faits qui décideront, devant le jury de l'univers pensant, quelle est la meilleure de ces deux

constitutions. Maintenant la plus forte, la seule satire à faire du gouvernement anglais, c'est le bonheur du peuple ; c'est la gloire, c'est la fortune de la République française. N'allons pas, ridicules athlètes, au lieu de nous exercer et de nous frotter d'huile, panser les plaies de notre antagoniste. C'est nous-mêmes qu'il faut guérir, et pour cela il faut connaître nos maux ; il faut avoir le courage de les dire. Sais-tu que tout ce préambule de ton numéro VII, ces circonlocutions, ces précautions oratoires, tout cela est fort peu jacobin ? A quoi reconnaît-on le vrai républicain, je te prie, le véritable cordelier ? C'est à sa vertueuse indignation contre les traîtres et les coquins, c'est à l'âpreté de sa censure. Ce qui caractérise le républicain, ce n'est point le siècle, le gouvernement dans lequel il vit, c'est la franchise du langage. Montausier était un républicain dans l'Œil-de-Bœuf. Molière, dans le *Misanthrope*, a peint en traits sublimes les caractères du républicain et du royaliste. Alceste est un jacobin, Philinte, un feuillant achevé. Ce qui m'indigne, c'est que, dans la République, je ne vois presque pas de républicains. Est-ce donc le nom qu'on donne au gouvernement qui en constitue la nature ? En ce cas, la Hollande, Venise, sont aussi des républiques ; l'Angleterre fut aussi une république, pendant tout le protectorat de Cromwell qui régissait sa république aussi despotiquement que Henri VIII son royaume. Rome fut aussi une république sous Auguste, Tibère, et Claude, qui l'appelaient, dans leur consulat, comme Cicéron dans le sien, la république romaine. Pourquoi cependant ne se souvient-on de cet âge du monde que comme celui de l'époque de l'extrême servitude de l'espèce humaine ? C'est parce que la franchise était bannie de la société et du commerce de la vie ; c'est parce que, comme dit Tacite, on n'osait parler, on n'osait même entendre. *Omisso omni, non solùm loquendi, imo audiendi, commercio.*

Qu'est-ce qui distingue la république de la monarchie ? Une seule chose : la liberté de parler et d'écrire. Ayez la liberté de la presse à Moscou, et demain Moscou sera une république. C'est ainsi que, malgré lui, Louis XVI et les

deux côtés droits, et le gouvernement tout entier, conspirateur et royaliste, la liberté de la presse seule nous a amenés, comme par la main, jusqu'au 10 août, et a renversé une monarchie de quinze siècles, presque sans effusion de sang.

Quel est le meilleur retranchement des peuples libres contre les invasions du despotisme ? C'est la liberté de la presse. Et ensuite, le meilleur ? C'est la liberté de la presse. Et après, le meilleur ? C'est encore la liberté de la presse.

Nous savions tout cela dès le 14 juillet ; c'est l'alphabet de l'enfance des républiques ; et Bailly lui-même, tout aristocrate qu'il fût, était, sur ce point, plus républicain que nous. On a retenu sa maxime : « La publicité est la sauvegarde du peuple. » Cette comparaison devrait nous faire honte. Qui ne voit que la liberté d'écrire est la plus grande terreur des fripons, des ambitieux et des despotes, mais qu'elle n'entraîne avec soi aucun inconvénient pour le salut du peuple ? Dire que cette liberté est dangereuse à la République, cela est aussi stupide que si on disait que la beauté peut craindre de se mettre devant une glace. On a tort ou on a raison ; on est juste, vertueux, patriote, en un mot, ou on ne l'est pas. Si on a des torts, il faut les redresser, et pour cela il est nécessaire qu'un journal vous les montre ; mais si vous êtes vertueux, que craignez-vous de numéros contre l'injustice, les vices et la tyrannie ? Ce n'est point là votre miroir.

Avant Bailly, Montesquieu, un président à mortier, avait professé le même principe qu'il ne peut y avoir de république sans la liberté de parler et d'écrire. « Dès que les décemvirs, dit-il, dans les lois qu'ils avaient apportées de la Grèce, en eurent glissé une contre la calomnie et les auteurs, leur projet d'anéantir la liberté et de se perpétuer dans le décemvirat, fut à découvert. » [Car jamais ces tyrans n'ont manqué de juger pour faire périr, sous le prétexte de calomnies, quiconque leur déplaisait.] De même, le jour qu'Octave, quatre cents ans après, fit revivre cette loi des décemvirs contre les écrits et les paroles, et en fit un article additionnel à la loi Julia sur les crimes de lèse-

majesté, on put dire que la liberté romaine rendit le dernier soupir. En un mot, l'âme des républiques, leur pouls, leur respiration, si l'on peut parler ainsi, le souffle auquel on reconnaît que la liberté vit encore, c'est la franchise du discours. Vois, à Rome, quelle écluse d'invectives Cicéron lâche pour noyer dans leur infamie Verrès, Catilina, Clodius, Pison et Antoine ! Quelle cataracte d'injures tombe sur ces scélérats du haut de la tribune ! •

Aujourd'hui, en Angleterre même, où la liberté est décrépite, et gisant *in extremis*, dans son agonie, et lorsqu'il ne lui reste plus qu'un souffle, vois comme elle s'exprime sur la guerre, et sur les ministres, et sur la nation française.

Mieux vaudrait qu'on se trompât, comme le père Duchesne dans ses dénonciations qu'il fait à tort et à travers, mais avec cette énergie qui caractérise les âmes républicaines, que de voir cette terreur qui glace et enchaîne les écrits et la pensée. Marat s'exprimait ainsi : « Un républicain, Bourdon de l'Oise, osa dire sa pensée tout entière et montrer une âme républicaine. » Robespierre fit preuve d'un grand caractère, il y a quelques années à la tribune des Jacobins, un jour que dans un moment de violente défaveur il se cramponna à la tribune et s'écria qu'il fallait l'y assassiner ou l'entendre, mais toi, tu fus un esclave et lui un despote, le jour que tu souffris qu'il te coupât si brusquement la parole dès ton premier mot : *Brûler n'est pas répondre!* et que tu ne poursuivis pas opiniâtrement ta justification. Représentant du peuple, oserais-tu parler aujourd'hui au premier commis de la guerre aussi courageusement que tu le faisais il y a quatre ans à Saint-Priest, à Mirabeau, à Lafayette, à Capet lui-même ? Nous n'avons jamais été si esclaves que depuis que nous sommes républicains, si rampants que depuis que nous avons le chapeau sur la tête.

« En France, dit Stanhope dans la chambre haute, les ministres parlent, écrivent, agissent toujours en présence de la guillotine. Il serait à souhaiter que nos ministres eussent cette crainte salutaire, ils ne nous tromperaient pas si grossièrement.

« On nous dit que les troupes françaises sont sans habits, et ce sont les mieux habillées de l'Europe.

« On nous dit que le manque de numéraire empêchera nos ennemis de soutenir la guerre, et on peut hasarder qu'il y a en France plus d'or, d'argent et de billon, provenant des sacristies et de l'emprunt forcé, que dans toutes les contrées de l'Europe ensemble.

« A l'égard des assignats, ils ont gagné, depuis six mois, plus de 70 pour cent, et gagneront sans doute encore plus dans six autres mois.

« On nous disait que les troupes françaises ne pourraient tenir devant les troupes autrichiennes, prussiennes et anglaises, les mieux disciplinées de l'Europe ; le contraire est assez prouvé par un grand nombre de combats. Des généraux autrichiens ont avoué que les Français, par leur discipline et leur bravoure au milieu du carnage, étaient devenus la terreur des alliés.

« Enfin, on nous disait que les Français devaient manquer de blé. C'était déjà une idée bien horrible que celle de vingt-cinq millions d'hommes, dont la presque universalité ne nous avait jamais offensés, éprouvant les horreurs de la famine, parce que la forme de leur gouvernement déplaisait à quelques despotes. Mais ce plan infernal n'a servi qu'à produire chez ce peuple un enthousiasme qui a surpassé tout ce qu'on rapporte des anciennes républiques. »

Stanhope justifie ensuite le peuple français du reproche d'athéisme. Il distingue sa constitution des excès inséparables d'une révolution : il ajoute que la nation a renoncé, par des décrets solennels, à se mêler du gouvernement des autres Etats ; il défie tous les philosophes de ne pas sanctionner notre Déclaration des droits, et finit par présenter, comme la base et la pierre angulaire de notre République, cette maxime sublime : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse. »

L'opposition, dans la chambre des communes, n'y parle pas de nous avec moins de respect et d'éloges. « Nous sommes vaincus partout, dit M. Courtenay, tandis que les Français déploient une énergie et un courage dignes des

Grecs et des Romains. A la bouche du canon, ils chantent leurs hymnes républicains. L'empereur et le roi de Prusse, avec tous leurs fameux généraux, et leurs troupes si bien aguerries, n'ont pu battre le général Hoche, qui n'était pourtant qu'un simple sergent peu de temps avant d'avoir pris le commandement. »

Si la louange qui plaît le plus est celle d'un ennemi, ces discours ont de quoi flatter nos oreilles. C'est ainsi que des hommes, que quelques républicains d'outre-mer, font en plein parlement la satire de leur nation et l'éloge de ceux qui lui font la guerre ; et nous, au fort de la liberté et de la démocratie, nous n'osons censurer dans un numéro ce qui manque à la perfection de notre gouvernement ; nous n'osons louer chez les Anglais ce qu'il y a de moins mauvais, comme la liberté des opinions, l'*habeas corpus*, et le proposer pour exemple à nos concitoyens, de peur qu'ils ne deviennent pires.

Nous nous moquons de la liberté de parler de l'Angleterre, et cependant, dans le procès de Bennet, convaincu d'avoir dit publiquement qu'il souhaitait un plein succès à la République française, et la destruction du gouvernement d'Angleterre, après une longue délibération, leur jury vient de prononcer, il y a quinze jours, que Bennet n'était point coupable, et que les opinions étaient libres.

Nous nous moquons de la liberté d'écrire des Anglais ; cependant il faut convenir que le parti ministériel n'y demande point la tête de Shéridan ou de Fox, pour avoir parlé des généraux, de Brunswick, de Wurmser, Hoode, Moyra, et même du duc d'York, avec autant d'irrévérence au moins que Philippeaux et Bourdon de l'Oise ont parlé des généraux Ronsin et Rossignol.

Etrange bizarrerie ! En Angleterre c'est tout ce qu'il y a d'aristocrates, de gens corrompus, d'esclaves, d'âmes vénales, c'est Pitt, en un mot, qui demande à grands cris la continuation de la guerre ; et c'est tout ce qu'il y a de patriotes, de républicains et de révolutionnaires, qui vote pour la paix, qui n'espère que de la paix un changement dans leur constitution. En France, tout au rebours : ici ce

sont les patriotes et les révolutionnaires qui veulent la guerre ; et il n'y a que les modérantins, les feuillants, si l'on en croit Barère, il n'y a que les contre-révolutionnaires et les amis de Pitt qui osent parler de paix. C'est ainsi que les amis de la liberté, dont les intérêts semblent pourtant devoir être communs, veulent la paix à Londres, et la guerre à Paris, et que le même homme se trouve patriote en deçà de la Manche, et aristocrate au delà ; montagnard dans la Convention, et ministériel dans le parlement. Mais au moins, dans le parlement d'Angleterre, on n'a jamais fait l'incroyable motion, que celui qui ne se déciderait pas d'abord pour la guerre, par assis et levé, fût réputé suspect, pour son opinion, dans une question de cette importance et si délicate ; qu'on ne pouvait être de l'avis de Barère sans être en même temps de l'avis de Pitt.

Il faut avouer au moins que la tribune de la Convention ne jouit pas de l'inviolabilité d'opinion de la tribune anglaise, et qu'il ne serait pas sûr de parler de nos échecs, comme Shéridan parle de leurs défaites de Noirmoutiers, de Dunkerque, de Toulon. Combien nous sommes plus loin encore de cette âpreté de critique, de cette rudesse sauvage des harangues et des mœurs, qui existe encore moins, il est vrai, en Angleterre, et qui ne convient point aux très humbles et fidèles sujets de Georges, mais à laquelle on reconnaît une âme républicaine dans J.-J. Rousseau, comme dans le paysan du Danube ; dans un Scythe, comme dans Marat ! On trouvera parmi nous cette effroyable haine d'Alceste,

Ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

Hébert dénonce Legendre, dans sa feuille, comme un mauvais citoyen et un mandataire infidèle ; Legendre dénonce Hébert aux Jacobins, comme un calomniateur à gages ; Hébert est terrassé, et ne sait que répondre. « Allons, dit Momoro qui vient au secours de son embarras, embrassez-vous tous deux et touchez là. » Est-ce là le langage d'un Romain, ou celui de Mascarille dans la comédie :

C'est un fripon, n'importe ;
On tire un grand parti des gens de cette sorte.

J'aime mieux encore qu'on dénonce à tort et à travers, j'ai presque dit qu'on calomnie même, comme le *Père Duchesne,* mais avec cette énergie qui caractérise les âmes fortes et d'une trempe républicaine, que de voir que nous avons retenu cette politesse bourgeoise, cette civilité puérile et honnête, ces ménagements pusillanimes de la monarchie, cette circonspection, ce visage de caméléon et de l'antichambre, ce b...isme, en un mot, pour les plus forts hommes en crédit ou en place, ministres ou généraux, représentants du peuple ou membres influents des Jacobins, tandis qu'on fond avec une lourde raideur sur le patriotisme en défaveur et disgracié. Ce caractère presque général sautait aux yeux, et Robespierre en fit lui-même l'objet du dernier scrutin épuratoire de la société :

... Jusqu'aux moindres fretins,
Au dire de chacun, étaient de petits saints.

Mieux vaudrait l'intempérance de la langue de la démocratie, le pessimisme de ces détracteurs éternels du présent, dont la bile s'épanche sur tout ce qui les environne, que ce froid poison de la crainte, qui fige la pensée jusqu'au fond de l'âme, et l'empêche de jaillir à la tribune, ou dans les écrits ! Mieux vaudrait la misanthropie de Timon qui ne trouve rien de beau à Athènes, que cette terreur générale et comme des montagnes de glace, qui, d'un bout de la France à l'autre, couvrent la mer de l'opinion, et en obstaclent le flux et reflux ! La devise des républiques, ce sont les vents qui soufflent sur les flots de la mer, avec cette légende : *Tollunt, sed attollunt.* Ils les agitent, mais ils les élèvent. Autrement, je ne vois plus dans la République que le calme plat du despotisme, et la surface unie des eaux croupissantes d'un marais ; je n'y vois qu'une égalité de peur, le nivellement des courages, et les âmes les plus généreuses aussi basses que les plus vulgaires. Toi-même, par exemple, je dirai seulement, pour ne pas te flatter, toi qui as eu, en ne te donnant qu'un mérite de calcul, toi qui as eu le tact et le bon esprit d'être aussi incorruptible, de ne pas plus varier, pas plus déménager

que Robespierre ; toi qui, dans la Révolution, as eu le bonheur que toutes ses phases n'en ont amené aucune dans ta condition et ta fortune ; le bonheur de n'avoir été ni ministre, ni membre du comité de gouvernement, ni commissaire dans la Belgique ; de n'avoir pas étalé aux yeux de la jalousie, sœur de la calomnie, ni le panache, ni le ruban tricolores, allant de l'épaule au côté, ni les épaulettes à étoiles, ni aucun de ces signes du pouvoir, qui, par le temps qui court surtout, semblent vous donner des ailes, comme à la fourmi, pour vous perdre, et vous jettent dans l'envie même des dieux ; mais qui, député honoraire, et resté journaliste, comme en 1789, pries tous les jours le ciel de laisser le simple manteau de la philosophie sur tes épaules dégagées de responsabilité ; non pas, il est vrai, le manteau sale et déchiré de Diogène, mais le manteau de Platon, vergeté et de drap d'écarlate ; toi qui n'es ni à Paul, ni à Céphas, mais à la *Déclaration des Droits*, et, étranger à tous les partis, les as tous combattus tour à tour ; toi qu'on sait bien n'être pas exempt d'erreurs, mais dont il n'est pas un homme de bonne foi, parmi ceux qui t'ont suivi, qui ne soit persuadé que toutes tes pensées n'ont jamais eu pour objet, comme tu l'as répété jusqu'au dégoût, que la liberté politique et individuelle des citoyens, une constitution utopienne, la République une et indivisible, la splendeur et la prospérité de la patrie, et non une égalité impossible de biens, mais une égalité de droits et de bonheur ; toi qui, muni de tous ces certificats authentiques, ayant reçu plaies et bosses pour la cause du peuple, et, par toutes ces considérations, au-dessus d'un rapport malévole et des propos de table de Barère, devrais montrer moins de poltronnerie et avoir le droit de dire librement ta pensée, sauf meilleur avis, oserais-tu tourner en ridicule les bévues politiques de tel ou tel membre du comité de salut public, comme l'opposition lâche, toute dégénérée et nulle qu'elle est, persifle les rapports de Pitt, de Greenville et de Dundas ?

CAMILLE DESMOULINS

Si j'osais !... et pourquoi non, si ce sont des faits ? Comment peux-tu dire que la Convention défend la vérité, quand tout à l'heure, par un décret notable rendu sur la motion de Danton, elle vient de permettre, du moins de tolérer le mensonge et le *calomniateur?* La liberté de la presse n'est restreinte, par le gouvernement révolutionnaire, qu'au royaliste et à l'aristocrate ; elle est entière pour le patriote prononcé. Apprends que Barère lui-même est partisan si déclaré de la liberté d'écrire, qu'il la veut indéfinie, constitutionnellement pour tout le monde, révolutionnairement pour les citoyens dont on ne peut suspecter le patriotisme et les intentions. Depuis que Barère m'a fait cette profession de foi, je m'en veux presque de la légère égratignure de mon numéro V ; car il est impossible à mon sens, qu'un homme d'esprit veuille la liberté de la presse, qu'il la veuille illimitée, même contre lui, et qu'il ne soit pas un excellent républicain. Tout à l'heure, ta déclamation finie, j'aurai la parole à mon tour, et je démontrerai la sagesse et la nécessité de sa distinction révolutionnaire sur le maximum de la liberté de la presse pour les patriotes, et le minimum pour les aristocrates. Comme je pardonne à ta colère, en faveur de ce que son principe a de vertueux et de républicain ; comme elle te suffoquerait, si un torrent de paroles, et comme la fumée de ce feu, dans la Convention, ne s'exhalait au dehors ; comme tu n'es point à la tribune des Cordeliers, ni en présence de David ou Lavicomterie, mais en présence de mes pénates tolérants et qui ne refusent pas à un vieux patriote la liberté qu'on donnait aux voleurs dans les Saturnales, donne de l'air, mon ami, à ton cœur étouffé, ouvre un passage à cette fumée dont tu es suffoqué au dedans et qui te noircit au dehors, faute d'une cheminée ; parle, dissipe cette vapeur mélancolique : en passant, voici ma réponse provisoire et, en un mot, à tous tes griefs. La Révolution est si belle en masse, que je dirai toujours d'elle, comme Bolingbroke dit un jour de Marlborough : *C'était un si grand homme, que j'ai oublié ses vices.* Maintenant, poursuis ta tirade.

UN VIEUX CORDELIER

Et moi, je te pardonne ton amour aveugle et paternel pour la Révolution et la République. Tu as eu tant de part à sa naissance ! Mais je ne gronde point ton enfant ; je ne suis point en colère ; je lui demande seulement, à la République naissante, s'il n'est pas permis de lui faire les très humbles remontrances que souffrait quelquefois la monarchie. Tu prétends que Barère aime la liberté de la presse, on ne lui en demande pas tant ; qu'il aime seulement la liberté des opinions dans l'assemblée nationale. Mais oserais-tu dire cette vérité qui est pourtant incontestable, que Barère, par son fameux rapport sur la destruction de Londres, a véritablement fait le miracle de ressusciter Pitt que tout le monde jugeait mort depuis la prise de Toulon ; et qu'il devait arriver immanquablement, qu'à son arrivée à Londres ce beau rapport ferait remonter le ministre aux nues, et lui ouvrirait toutes les bourses des Carthaginois ? Que Xavier Audouin et quelques patriotes à vue courte aient déclamé aux Jacobins le *delenda Carthago,* cela était sans conséquence, et pouvait passer pour l'effet de l'indignation du patriotisme dans ses foyers, *tel fiert qui ne tue pas ;* mais qu'à la tribune de la Convention, un membre du comité de salut public ait dit qu'il fallait aller détruire le gouvernement anglais et raser Carthage ; qu'il ait dit publiquement qu'il fallait exterminer le peuple anglais de l'Europe, à moins qu'il ne se démocratisât ; en vérité, voilà ce qui est inconcevable. Quoi ! dans le même temps que Shéridan s'écriait dans la Chambre des Communes : « La « conduite des Français manifeste qu'ils n'avaient pas à « cœur la guerre avec le peuple anglais ; ils ont détruit le « parti de Brissot qui avait voulu cette guerre : je pense « qu'ils seraient disposés à conclure avec nous la paix dans « des termes honorables et avantageux à la République. « J'appuie mon raisonnement sur la foi des décrets de la « Convention, qui déclarent que la République a renoncé « à la pensée de répandre ses districts au dehors, et que « son seul but est d'établir un gouvernement intérieur, tel « qu'il a été adopté par le Peuple français. » Quoi ! c'est

dans le même temps que Stanhope s'écriait dans la chambre haute : « Nulle puissance n'a le droit de s'ingérer dans le « gouvernement intérieur d'Etat indépendant d'elle ; le « Peuple français a proclamé ce principe, d'après le vœu « de sa constitution, art. 118 et 119, et ne veut point s'in- « gérer dans le gouvernement de notre nation. » Quoi ! c'est dans le même temps que Barère, sans s'en apercevoir, se charge de l'apostolat de Cloots de municipaliser la Grande-Bretagne, et d'un rôle de Brissot de nationaliser la guerre avec le peuple anglais ! car enfin, tout peuple, en ce cas, et surtout une nation fière comme les Anglais, veut être le maître chez soi. Et quels que soient les vices de sa constitution, si c'est un peuple rival qui prétend les redresser et les démocratiser de gré ou de force, il dit comme la femme de Sganarelle à M. Robert : « De quoi vous mêlez-vous ? et moi je veux être battue. » Pitt a dû bien rire en voyant Barère, qui l'appelle, lui Pitt, un imbécile, faire lui-même cette lourde école, d'enraciner Pitt plus que jamais dans le ministère ; en voyant Barère le dispenser de réfuter le parti de l'opposition, et donner ainsi un pied de nez à Shéridan et à Stanhope, avec leurs beaux discours sur la neutralité constitutionnelle de la République, à l'égard du gouvernement des autres peuples. Qui ne voit que la réception de ce fameux discours de Barère a dû charmer Pitt plus que la nouvelle de Pondichéry, et que les Anglais n'auront pas manqué de se dire : « Puisque Londres est Carthage, ayons le courage des Carthaginois, faisons plutôt, comme eux, des cordages et des arcs avec nos cheveux, et donnons à Pitt jusqu'au dernier schelling, et levons-nous aussi en masse. » Mais oserais-tu dire ces vérités à Barère ? Oserais-tu dire que cet Hébert, par exemple, ce Momoro...

CAMILLE DESMOULINS

Oui, si l'on sauvait la République. Mais quel bien lui reviendrait-il, quand j'aurais voué à l'infamie tous ces noms obscurs ? La clémence de tous ces amours-propres blessés parviendrait peut-être à me mettre hors d'état de remédier

aux maux de la patrie. Aussi trouve-t-on que je jette au son, sans pitié, ces six grandes pages de mes causticités. La satire est extrêmement piquante, elle me vengerait, elle ferait courir tout Paris chez Desenne, moins encore par la vérité des choses, que par la témérité de les dire ; car un ouvrage qui expose son auteur a toujours bien plus de vogue. Mais, en méditant sur la naissance, les progrès et la chute de la République, je me suis convaincu que les animosités, l'amour-propre et l'intempérance de langue, leur avaient plus nui que le mulet chargé d'or de Philippe. Cicéron blâme Caton d'écouter sa vertu intempestive qui nuit, dit-il, à la liberté, et lui-même lui nuit cent fois davantage, en écoutant trop son amour-propre, et en publiant la seconde Philippique qui rend M. Antoine irréconciliable. Cicéron oublie ce qu'il avait dit lui-même, qu'il y a des coquins, tels que Sylla, dont un patriote doit taire le mal, et respecter jusqu'à la mémoire, après leur mort, de peur que si on venait à casser leurs actes, l'Etat ne soit bouleversé. Le républicain qui ne sait pas sacrifier sa vanité, ses ressentiments et même la vérité à l'amour du bien public, est aussi coupable que celui qui ne sait pas lui faire le sacrifice de son intérêt personnel. L'avarice n'a point fait plus de mal à la patrie que d'autres passions dont le nom est moins odieux. Par exemple, la jalousie du pouvoir et la rivalité, l'amour de la popularité et des applaudissements. Le patriote incorruptible est celui qui ne considère que le bien de la patrie, et dont l'oreille est aussi fermée et inaccessible aux applaudissements des tribunes ou aux éloges de ses souscripteurs, que ses moyens le sont aux guinées de Pitt.

LE VIEUX CORDELIER

Je réponds, en un mot : dans les temps de Sylla et de Marc-Antoine, dont tu parles, si toute vérité n'était plus bonne à dire, c'est que déjà il n'y avait plus de république. Les ménagements, les détours, la politesse, la circonspection, tout cela est de la monarchie. Le caractère de la république, c'est de ne rien dissimuler, de marcher droit au

but, à découvert, et d'appeler les hommes et les choses par leurs noms. La monarchie fait tout dans le cabinet, dans des comités et par le seul secret ; la république, tout à la tribune, en présence du peuple et par la publicité, par ce que Marat appelait faire un grand scandale. Dans les monarchies, le bon gouvernement est le mensonge, tromper est tout le secret de l'Etat ; la politique des républiques, c'est la vérité. Tu prétends, dans ton journal, faire la guerre aux vices, sans noter les personnes : dès lors tu n'es plus un républicain à la tribune des Jacobins, mais un prédicateur et un jésuite dans la chaire de Versailles, qui parle à des oreilles royales, de manière qu'elles ne puissent s'affaroucher, et qu'il soit bien évident que ces patriotes sont de fantaisie, et ne ressemblent à personne. Au lieu de supprimer chrétiennement dans ton journal ces six grandes pages de faits, si tu en publiais seulement une ou deux en véritable républicain, c'est alors que le public retirerait quelque fruit de la lecture du *Vieux Cordelier*. Après lui avoir mis sous les yeux deux ou trois exemples, tu lui dirais : « Peuple, fais ton profit de la leçon ; je ne veux point faire le procès à tant de monde, je veux ouvrir une porte au repentir, je veux ménager les patriotes, et même ceux qui en font le malheur ; mais apprends par là que tous ces grands tapageurs des sociétés populaires, qui, comme ceux que je viens de nommer, n'ont à la bouche que le mot de guillotine, qui t'appellent chaque jour à leur aide, font de toi un instrument de leurs passions, et, pour venger leur amour-propre de la plus légère piqûre, crient sans cesse, que le peuple soit debout : de même que les dominicains, quand ils font brûler en Espagne un malheureux hérétique, ne manquent jamais de chanter l'*Exurgat Deus*, que Dieu le père soit debout ; prends-y garde, et tu verras que tous ces tartuffes de patriotisme, tous ces pharisiens, tous ces crucifuges, tous ces gens, qui disent : « Il n'y a que nous de purs, » nous ne resterions pas vingt montagnards à la Convention, si on les passait de même en revue, et qu'on les épurât, non pas dans le club, mais dans mon journal véridique ; parmi ces républicains si fervents, il ne

s'en trouverait pas un seul qui ne fût un novice du 10 août ; pas un qui n'eût été naguère, ou brissotin, ou feuillantin, ou même un royaliste mieux prononcé. »

Mais conviens que tu n'oserais citer un seul de ces exemples : crois-moi, conserve en main ta réputation de franchise ; avoue que tu n'as pas assez de courage, ou plutôt ce ne serait point avouer ta poltronnerie. Le courage n'est point la démence, et il y aurait de la démence à ne point suivre le conseil de Pollion : « Je n'écris point contre qui peut proscrire. » Ce serait avouer que nous ne sommes pas républicains, et tu ne peux te résoudre à faire cet aveu.

Comment se faire illusion à ce point ! Pour moi, je ne conçois pas comment on peut reconnaître une république là où la liberté de la presse n'existe point. Sais-tu ce que c'est qu'un peuple républicain, un peuple démocrate ? Je n'en connais qu'un parmi les anciens. Ce n'étaient point les Romains : à Rome, le peuple ne parlait guère avec liberté que par insurrection, dans la chaleur des factions, au milieu des coups de poings, de chaises et de bâtons, qui tombaient comme grêle autour des tribunes. Mais de véritables républicains, des démocrates permanents, par principe et par instinct, c'étaient les Athéniens.

Non seulement le peuple d'Athènes permettait de parler et d'écrire, mais je vois, par ce qui nous reste de son théâtre, qu'il n'avait pas de plus grand divertissement que de voir jouer sur la scène ses généraux, ses ministres, ses philosophes, ses comités ; et, ce qui est bien plus fort, de s'y jouer lui-même. Lis Aristophane qui faisait des comédies il y a trois mille ans, et tu seras étonné de l'étrange ressemblance d'Athènes et de la France démocrate. Tu y trouveras un *Père Duchesne* comme à Paris, les bonnets rouges, les ci-devant, les orateurs, les magistrats, les motions et les séances absolument comme les nôtres ; tu y trouveras les principaux personnages du jour ; en un mot, une antiquité de mille ans dont nous sommes contemporains. La seule ressemblance qui manque, c'est que, quand les poètes le représentaient ainsi à son opéra, et à sa barbe, tantôt sous le costume d'un vieillard, et tantôt sous celui d'un jeune

homme dont l'auteur ne prenait pas même la peine de déguiser le nom, et qu'il appelait « le peuple », le peuple d'Athènes, loin de se fâcher, proclamait Aristophane le vainqueur des jeux, et encourageait, par tant de bravos et de couronnes à faire rire à ses dépens, que l'histoire atteste, qu'à l'approche des Bacchanales, les juges des pièces de théâtre et le jury des arts étaient plus occupés que tout le sénat et l'aréopage ensemble, à cause du grand nombre de comédies qui étaient envoyées au concours. Notez que ces comédies étaient si caustiques, contre les ultra-révolutionnaires, et les tenants de la tribune de ce temps-là, qu'il en est telle, jouée sous l'archonte Strétocles, quatre cent trente ans avant J.-C., que si on traduisait aujourd'hui Leque, Hébert soutiendrait aux cordeliers que la pièce ne peut être que d'hier, de l'invention de Fabre d'Eglantine, contre lui et Ronsin, et que c'est le traducteur qui est la cause de la disette des subsistances ; et il jurerait de le poursuivre jusqu'à la guillotine. Les Athéniens étaient plus indulgents et non moins chansonniers que les Français : loin d'envoyer à Saint-Pélagie, encore moins à la place de la Révolution, l'auteur qui, d'un bout de la pièce à l'autre, décochait les traits les plus sanglants contre Périclès, Cléon, Lamor..., Alcibiade, contre les comités et présidents des sections, et contre les sections en masse, les sans-culottes applaudissaient à tout rompre, et il n'y avait personne de mort que ceux des spectateurs qui crevaient à force de rire d'eux-mêmes.

Qu'on ne dise pas que cette liberté de la presse et du théâtre coûta la vie à un grand homme, et que Socrate but la ciguë. Il n'y a rien de commun entre les *Nuées* d'Aristophane et la mort de Socrate, qui arriva vingt-trois ans après la première représentation, et plus de vingt ans après la dernière. Les poètes et les philosophes étaient depuis longtemps en guerre ; Aristophane mit Socrate sur la scène, comme Socrate l'avait mis dans ses sermons ; le théâtre se vengea de l'école. C'est ainsi que Saint-Just et Barère te mettent dans leurs rapports du comité de salut public, parce que tu les as mis dans ton journal ; mais

ce qui a fait périr Socrate, ce ne sont point les plaisanteries d'Aristophane, qui ne tuaient personne, ce sont les calomnies d'Anitus et de Mélitus qui soutenaient que Socrate était l'auteur de la disette, parce qu'ayant parlé des dieux avec irrévérence dans ses dialogues, Minerve et Cérès ne faisaient plus venir de beurre et d'œufs au marché. N'imputons donc pas le crime de deux prêtres, de deux hypocrites, et de deux faux témoins, à la liberté de la presse, qui ne peut jamais nuire et qui est bonne à tout. Charmante démocratie que celle d'Athènes ! Solon n'y passa point pour un muscadin ; il n'en fut pas moins regardé comme le modèle des législateurs, et proclamé par l'oracle le premier des sept sages, quoiqu'il ne fît aucune difficulté de confesser son penchant pour le vin, les femmes et la musique ; et il a une possession de sagesse si bien établie, qu'aujourd'hui encore on ne prononce son nom dans la Convention et aux Jacobins, que comme celui du plus grand législateur. Combien cependant ont parmi nous une réputation d'Aristocrates et de Sardanapales, qui n'ont pas publié une semblable profession de foi !

Et ce divin Socrate, un jour rencontrant Alcibiade sombre et rêveur, apparemment parce qu'il était piqué d'une lettre d'Aspasie : « Qu'avez-vous, lui dit le plus grave des Mentors ? Auriez-vous perdu votre bouclier à la bataille ? avez-vous été vaincu dans le camp à la course ou à la salle d'armes ! quelqu'un a-t-il mieux chanté ou mieux joué de la lyre que vous à la table du général ! » Ce trait peint les mœurs. Quels républicains aimables !

Pour ne parler que de leur liberté de la presse, la grande renommée des écoles d'Athènes ne vient que de leur liberté de parler et d'écrire, de l'indépendance du Lycée de la juridiction de police. On lit dans l'histoire que le démagogue Sophocle ayant voulu soumettre les jardins ou les écoles de philosophie à l'inspection du sénat, les professeurs fermèrent la classe ; il n'y eut plus de maîtres ni d'écoliers, et les Athéniens condamnèrent l'orateur Sophocle à une amende de 24.000 drachmes, pour sa motion inconsidérée. On ignorait dans les écoles jusqu'au nom de police. C'est

cette indépendance qui valut à l'école d'Athènes sa supériorité sur celle de Rhodes, de Milet, de Marseille, de Pergame et d'Alexandrie. O temps de la démocratie ! ô mœurs républicaines ! où êtes-vous ?

Toi-même, aujourd'hui que tu as pourtant l'honneur d'être représentant du peuple, et un peu plus qu'un honorable membre du parlement d'Angleterre ; encore qu'il soit évident que jamais ni toi, ni personne, n'eût accepté les fonctions de député, à la charge d'être infaillible et de ne jamais te tromper dans tes opinions, t'est-il permis de te tromper, même dans une seule expression ; et si un mot vient à t'échapper pour un autre, le mot de clémence pour celui de justice, quoiqu'au fond tu n'aies demandé autre chose que Saint-Just, justice pour les patriotes détenus, que la Convention vient de décréter, ne voilà-t-il pas qu'aussitôt, d'un coup de baguette, Hébert transforme ce mot de clémence en l'oriflamme d'une nouvelle faction, plus puissante, plus dangereuse, et dont tu es le porte-étendard !

Et comment oserais-tu écrire et être auteur, quand la plupart n'osent être lecteurs ; que les trois quarts de tes abonnés, à la nouvelle fausse que tu étais rayé des Jacobins, et au moindre bruit, courent, comme des lièvres et éperdus chez Desenne effacer leurs noms, de peur d'être suspects *d'avoir lu !*

Aujourd'hui que tu es membre de la Convention nationale, sois de bonne foi : oserais-tu apostropher aujourd'hui tel adjoint du ministre de la guerre, le grand personnage Vincent, par exemple, aussi courageusement que tu faisais, il y a quatre ans, Necker et Bailly, Mirabeau, les Lameth et Lafayette, quand tu n'étais que simple citoyen !

Passe encore que, suivant le conseil de Pollion, tu n'écrives point contre qui peut proscrire ; mais oserais-tu seulement parler de quiconque est en crédit aux Cordeliers ? et, pour n'en prendre qu'un exemple, oserais-tu dire que ce Momoro, qui se donne pour un patriote sans tache, et avant le déluge, ce hardi président qui, partout où il occupa le

fauteuil, au club et à sa section, jette d'une main téméraire un voile sur les droits de l'homme, et met les citoyens debout pour jeter par terre la Convention et la République ; comme quoi ce même Momoro, le libraire en 1789, à qui tu t'es adressé pour ta *France libre*, retarda tant qu'il put l'émission de cet écrit, qu'il avait sans doute communiqué à la police, ayant bien prévu la prodigieuse influence qu'il allait avoir ; comme quoi Momoro, qui s'intitule *Premier Imprimeur de la Liberté*, s'obstinait à retenir prisonnier dans sa boutique, comme suspect, cet écrit révolutionnaire dont l'impression était achevée dès le mois d'août, comme quoi, la Bastille prise, Momoro refusait encore de le publier ; comme quoi le 14 juillet, à onze heures du soir, tu fus obligé de faire charivari à la porte de ce grand patriote, et de le menacer de la lanterne le lendemain, s'il ne te rendait ton ouvrage que la police avait consigné chez lui ; comme quoi Momoro brava ta grande dénonciation, à l'ouverture des districts et des sociétés, et que pour ravoir ton ouvrage, il te fallut un *laissez-passer* par écrit de La Fayette qui venait d'être nommé commandant-général, et dont cet ordre fut un des premiers actes d'autorité ! Cet enfouisseur d'écrits patriotiques est aujourd'hui un des plus ultrà patriotes, et l'arbitre de nos destinées aux Cordeliers d'où il te fait chasser, toi et Dufourny, aux acclamations.

Encore si la loi était commune et égale pour tout le monde ; si la liberté de la presse avait les mêmes bornes pour tous les citoyens ! Toi, quand tu as dit qu'Hébert avait reçu 120 mille livres de Bouchotte, tu as produit ses quittances. Mais à Hébert, non seulement il est permis de dire que tu es vendu à Pitt et à Cobourg ; que tu es d'intelligence avec la disette, et que c'est toi qui es la cause qu'il ne vient point de bœufs de la Vendée ; mais, il lui est même permis, à lui, à Vincent, à Momoro, de demander ouvertement et à la tribune une insurrection, et de crier aux armes contre la Convention. Certes, si Philippeaux, Bourdon de l'Oise, ou toi, aviez demandé une insurrection contre Bouchotte ou Vincent, vous eussiez été guillotinés,

dans les vingt-quatre heures. Où est donc ce niveau de la loi qui, dans une république, se promène également sur toutes les têtes ?

CAMILLE DESMOULINS

Je conviens que ceux qui crient si haut contre la clémence doivent se trouver fort heureux que, dans cette occasion, la Convention ait usé de clémence à leur égard. Beaucoup sont morts entre les Tuileries et les Champs-Elysées, qui n'avaient pas parlé si audacieusement que certaines personnes à cette dernière séance des Cordeliers, qui fera époque dans les annales de l'anarchie. Y a-t-il rien de criminel et d'attentatoire à la liberté, comme ce drap mortuaire que Momoro, dans sa présidence à la section et aux Cordeliers, fait jeter sur la *Déclaration des droits;* ce voile noir, le drapeau rouge du club contre la Convention, et le signal du tocsin ? Ou plutôt, quand c'est sur les dénonciations extravagantes d'Hébert que Paré est un second Roland ; que moi, je suis vendu à Pitt et à Cobourg ; que Robespierre est un homme égaré, ou que Philippeaux est cause qu'il ne vient point de poulardes du Mans ; quand c'est sur un pareil rapport que ce voile noir est descendu religieusement sur la statue de la Liberté par les mains pures des Momoro, des Hébert, des Ronsin, des Brochet, Brichet, Ducroquet, ces vestales en révolution ? Y a-t-il rien de si ridicule, et les médecins sont-ils aussi comiques avec leurs seringues dans la scène de Molière, que les cordeliers avec leurs crêpes dans la dernière séance ?

Mais pour nous renfermer dans la question de la liberté de la presse, sans doute elle doit être illimitée ; sans doute les républiques ont pour base et fondement la liberté de la presse, non pas cette autre base, que leur a donnée Montesquieu. Je penserai toujours, et je ne me lasse point de répéter, comme Loustalot, que « si la liberté de la presse « existait dans un pays où le despotisme le plus absolu « aurait mis dans la même main tous les pouvoirs, elle « seule suffirait pour faire contre-poids ; » je suis même persuadé que, chez un peuple lecteur, la liberté illimitée

d'écrire, dans aucun cas, même en temps de révolution, ne pourrait être funeste ; par cette seule sentinelle, la république serait suffisamment gardée contre tous les vices, toutes les friponneries, toutes les intrigues, toutes les ambitions ; en un mot, je suis si fort de ton sentiment sur les bienfaits de cette liberté, que j'adopte tous tes principes en cette matière, comme la suite de ma profession de foi.

Mais le peuple français en masse n'est pas encore assez grand lecteur de journaux, surtout assez éclairé et instruit par les écoles primaires qui ne sont encore décrétées qu'en principe, pour discerner juste au premier coup d'œil entre Brissot et Robespierre. Ensuite, je ne sais si la nature humaine comporte cette perfection que supposerait la liberté indéfinie de parler et d'écrire. Je doute qu'en aucun pays, dans les républiques aussi bien que dans les monarchies, ceux qui gouvernent aient jamais pu supposer cette liberté indéfinie. Aristophane a mis sur la scène Cléon et Alcibiade, mais je soupçonne que c'est dans le temps qu'Alcibiade était dépopularisé, et qu'il avait fait un 31 mai contre Cléon, et cela ne prouve pas plus la supériorité de la démocratie grecque, et la liberté indéfinie du théâtre d'Athènes, que celle de notre théâtre serait prouvée aujourd'hui, par une comédie contre les constituants ou contre la municipalité de Bailly. Les Archontes d'Athènes étaient pétris de la même pâte que nos magistrats et nos administrateurs de police, et n'étaient pas plus d'humeur à souffrir la comédie d'Aristophane, qu'aujourd'hui celle de Fabre d'Eglantine. La loi d'Antimachus à Athènes, contre les personnalités, de même que la loi des décemvirs contre les écrits, prouve que ceux qui ont eu l'autorité à Rome ou à Athènes n'étaient pas plus endurants que le Père Duchesne et Ronsin, et qu'on n'entend pas plus raillerie dans les monarchies que dans les républiques. Je sais que les commentateurs ont dit qu'Aristophane, dans la guerre du Péloponèse, joua un principal rôle dans la République, par ses comédies ; qu'il était moins regardé comme un auteur propre à amuser la nation, que comme le censeur du Gouvernement ; et le citoyen Dacier l'appelle l'arbitre de la patrie. Mais ce beau temps des auteurs dura

peu. L'écrivailleur Antimachus, aux dépens de qui Aristophane avait fair rire toute la ville d'Athènes, profitant de la peur qu'avaient les trente tyrans d'une censure si libre et si mordante, réussit enfin à faire passer, sous eux, la loi contre les plaisanteries à laquelle Périclès s'était constamment opposé, quoique Aristophane ne l'eût pas épargné lui-même. Il parvint même à donner à sa loi un effet rétroactif, et notre vieux et goutteux auteur fut très heureux d'en être quitte pour une amende. Les triumvirs eussent pu permettre à Cicéron, sexagénaire, de composer des traités de philosophie à Tusculum, et comme quelques sénateurs, amis de la république, plutôt que républicains, et qui n'avaient pas le courage de se percer de leur épée, comme Caton et Brutus, de regretter la liberté, de chercher des ossements des vieux Romains, et de faire graver sur son cachet un chien sur la proue d'un vaisseau, cherchant son maître ; mais encore Antoine ne put lui pardonner sa fameuse Philippique et son numéro II du *Vieux Cordelier*. Tant ils étaient rares, même à Rome et à Athènes, les hommes qui, comme Périclès, assailli d'injures, au sortir de la section, et reconduit chez lui par un Père Duchesne, qui ne cessait de lui crier que c'était un viédase, un homme vendu aux Lacédémoniens, soient assez maîtres d'eux-mêmes et assez tranquilles pour dire froidement à ses domestiques : « Prenez un flambeau et reconduisez le citoyen jusque chez lui. »

Quand la liberté indéfinie de la presse ne trouverait pas de bornes presque insurmontables dans la vanité des gens en place ou en crédit, la saine politique seule commanderait au bon citoyen qui veut, non satisfaire ses ressentiments, mais sauver la patrie, de se limiter à lui-même cette liberté d'écrire, et de ne point faire de trop larges piqûres à l'amour-propre, ce ballon gonflé de vent, dit Voltaire, dont sont sorties la plupart des tempêtes qui ont bouleversé les empires, et changé la forme des gouvernements. Cicéron, qui reproche à Caton d'avoir fait tant de mal à la république par sa probité intempestive, lui en fit bien davantage par son éloquence encore plus à contre-temps, et par sa divine Philippique. On voit, par les historiens, que,

dans la corruption générale et dans le deuil de Rome qui avait perdu, dans les guerres civiles, presque tout ce qui lui était resté d'hommes vertueux, si l'on eût ménagé Marc-Antoine, plutôt altéré de volupté que de puissance, la république pouvait prolonger quelques années son existence, et traîner encore bien loin la maladie de sa décrépitude. Antoine avait aboli le nom de dictateur, après la mort de César ; il avait fait la paix avec les tyrannicides. Tandis que le lâche Octave, qui s'était caché derrière les charrois pendant tout le temps de la bataille, vainqueur par le courage sublime d'Antoine, insultait lâchement au cadavre de Brutus qui s'était percé de son épée, Antoine répandait des larmes sur le dernier des Romains, et le couvrait de son armure : aussi les prisonniers, en abordant Antoine, le saluaient du nom d'*imperator*, au lieu qu'ils n'avaient que des injures et du mépris pour ce lâche et cruel Octave. Mais le vieillard Cicéron avait fait d'Antoine, par sa harangue, un ennemi irréconciliable de la république et d'un gouvernement qui, par sa nature, était une si vive peinture de ses vices, et de cette liberté illimitée d'écrire. Cicéron, sentant bien qu'il avait aliéné Antoine sans retour, et comme tous les hommes, excepté les Caton, si rares dans l'espèces humaine, qu'il avait sacrifié tout sans politique, à son salut, plutôt qu'à celui de la patrie, se vit obligé de caresser Octave, pour l'opposer à Antoine, et de se faire ainsi un bouclier pire que l'épée. La popularité et l'éloquence de Cicéron furent le pont sur lequel Octave passa au commandement des armées, et, y étant arrivé, il rompit le pont. C'est ainsi que l'intempérance de la langue de Cicéron, et la liberté de la presse ruina les affaires de la république autant que la vertu de Caton. A la vérité, mon vieux cordelier, et pour finir par un mot qui nous réconcilie un peu ensemble, et qui te prouve que si tu es un pessimiste, je ne suis pas un optimiste, j'avoue que, quand la vertu et la liberté de la presse deviennent intempestives, funestes à la liberté, la république, gardée par des vices, est comme une jeune fille dont l'honneur n'est défendu que par l'ambition et par l'intrigue : on a bientôt corrompu la sentinelle.

Non, mon vieux profès, je n'ai point changé de principes ; je pense encore comme je l'écrivais dans un de mes premiers numéros ; le grand remède de la licence de la presse est dans la liberté de la presse ; c'est cette lance d'Achille qui guérit les plaies qu'elle a faites. La liberté politique n'a point de meilleur arsenal que la presse. Il y a cette différence à l'avantage de cette espèce d'artillerie, que les mortiers de d'Alton vomissent la mort aussi bien que ceux de Vandermersch. Il n'en est pas de même dans la guerre de l'écriture ; il n'y a que l'artillerie de la bonne cause qui renverse tout ce qui se présente devant elle. Soudoyez chèrement tous les meilleurs artilleurs pour soutenir la mauvaise cause ; promettez l'hermine et la fourrure de sénateur à Mounier, à Lally, à Bergasse ; donnez huit cents fermes à J. F. Maury ; faites Rivarol capitaine des gardes ; opposez-leur le plus mince écrivain, avec le bon droit, l'homme de bien en fera plus que le plus grand vaurien. On a inondé la France de brochures contre tous ceux qui la soutenaient ; le marquis de Favras colportait dans les casernes les pamphlets royalistes ; qu'est-ce que tout cela a produit ? Au contraire, Marat se vante d'avoir fait marcher les Parisiens à Versailles, et je crois bien qu'il a une grande part à cette célèbre journée. Ne nous lassons point de le répéter, à l'honneur de l'imprimerie, ce ne sont point les meilleurs généraux, mais la meilleure cause qui triomphe dans les batailles qu'on livre aux ennemis de la liberté et de la patrie. Mais, quelque incontestables que soient ces principes, la liberté de parler et d'écrire n'est pas un article de la *Déclaration des Droits* plus sacré que les autres qui, tous, sont subordonnés à la plus impérieuse, la première des lois, *le salut du peuple :* la liberté d'aller et de venir est aussi un des articles de cette déclaration des droits ; dira-t-on que les émigrés ont le droit d'aller et de venir, de sortir de la République et d'y rentrer ? La *Déclaration des Droits* dit aussi que tous les hommes naissent et meurent égaux ; en conclura-t-on que la République ne doit point reconnaître de ci-devant, et ne les pas traiter de suspects ; que tous les citoyens sont égaux devant les comités de sûreté générale ; cela serait

absurde ; il le serait également, si le gouvernement révolutionnaire n'était pas le droit de restreindre la liberté des biens, de l'opinion et de la presse, la liberté de crier : *Vive le roi*, ou *aux armes*, et l'insurrection contre la Convention et la République. J'ai surtout douté de la théorie de mon numéro 4 sur la liberté indéfinie de la presse, même dans un temps de révolution, quand j'ai vu Platon, cette tête si bien organisée, si pleine de politique, de législation et de connaissances des mesures, exiger pour première condition (en son *Traité des lois*, livre IV) que, dans la ville pour laquelle il se propose de faire des lois, il y ait un tyran (ce qui est bien autre chose qu'un comité de salut public et de sûreté générale), et qu'il faut aux citoyens un gouvernement préliminaire pour parvenir à les rendre heureux et libres.

Mais, quand même le gouvernement révolutionnaire, par sa nature, circonscrirait aux citoyens la liberté de la presse, la saine politique suffirait pour déterminer un patriote à se limiter à lui-même cette liberté. Je n'avais pas besoin de chercher si loin l'exemple de Cicéron, que je citais il n'y a qu'un moment. Quelle preuve plus forte de la nécessité de s'interdire quelquefois la vérité et d'ajourner la liberté de la presse, que celle qu'offre en ce moment notre situation politique !

Il y a tantôt trois mois que Robespierre a dit qu'il y avait des hommes patriotiquement contre-révolutionnaires, de même tous nos vétérans jacobins, vénérables par leurs médaillons et leurs cicatrices, tous les meilleurs citoyens, Boucher, Sauveur, Raffron, Rhull, Julien de la Drôme, Jean Bon Saint-André, Robert Lindet, Charlier, Bréard, Danton, Legendre, Thuriot, Guffroy, Duquesnoy, Milhaud, Bourdon de l'Oise, Fréron, Drouet, Dubois-Crancé, Simon, Le Cointre de Versailles, Merlin de Thionville, Ysabeau, Tallien, Poulletier, Rovère, Perrin, Calès, Musset, les deux Lacroix, et même Billaud-Varennes, Barère, Jay de Sainte-Foix, Saint-Just, C. Duval, Collot-d'Herbois, quoique ceux-ci aient été les derniers à en convenir ; j'aurais à nommer presque toute la sainte montagne, si je voulais faire un appel général : tous, et cela me serait facile à montrer,

les journaux à la main, tous ont dit, soit aux Jacobins, soit à la Convention, la même chose en d'autres termes que Maure, il y a trois mois , « qu'il s'était élevé des so-
« ciétés populaires de patriotes crus comme des champi-
« gnons, dont le système ultra-révolutionnaire était très
« propre à faire reculer la révolution. »

Charmé de voir tant de mes collègues recommandables, rencontrer l'idée qui s'était fourrée dans ma tête depuis plus d'un an, que si l'espoir de la contre-révolution n'était pas une chimère et une manie, ce ne serait que par l'exagération que Pitt et Cobourg pourraient faire ce qu'ils avaient si vainement tenté depuis quatre ans par le modérantisme, à la première levée des boucliers, il y a trois mois ; en voyant quelques-uns de mes collègues, que j'estime le plus, des patriotes illustres se remettre en bataille contre l'armée royale du dedans, et aller au-devant de sa seconde ligne des *ultrà*, qui venait au secours de la première ligne des feuillants ou des modérés, comme j'avais toujours été sur le même plan, et de toutes les parties, je voulus être encore d'une si belle expédition.

Je voyais que cette révolution que Pitt n'avait pu faire depuis quatre ans, avec tant de gens d'esprit, il l'entreprenait aujourd'hui par l'ignorance, avec les Bouchotte, les Vincent et les Hébert.

Je voyais un système suivi de diffamation contre tous les vieux patriotes, tous les républicains les plus éprouvés ; pas un commissaire de la Convention, presque pas un montagnard, qui ne fût calomnié dans les feuilles du *Père Duchesne*. L'imagination des nouveaux conspirateurs ne s'était pas mise en frais pour inventer un plan de contre-révolution ; au premier jour, Ronsin serait venu à la Convention, comme Cromwell au parlement, à la tête d'une poignée de ses fiers rouges, et, répétant les propos du *Père Duchesne*, nous aurait débité absolument le même discours que le protecteur : « Vous êtes des j...-f....., des viédases, des gourgandines, des sardanapales, des fripons qui buvez le sang du pauvre peuple, qui avez des gens à gages, pendant que le pauvre peuple est affamé, etc., etc. »

Je voyais que les hébertistes étaient évidemment en coalition au moins indirecte avec Pitt, puisque Pitt tirait sa principale force des feuilles du journal d'Hébert, et n'avait besoin que de faire faire certaines motions insensées, et de réimprimer les feuilles du *Père Duchesne*, pour terrasser le parti de l'opposition, et former le peuple à tous ceux qui, dans les trois royaumes, faisaient des vœux pour une révolution, en montrant le délire de ces feuilles, en répétant ce discours aux Anglais : « Seriez-vous maintenant jaloux de cette liberté des Français ; aimeriez-vous cette déesse altérée de sang, dont le grand-prêtre Hébert, Momoro et leurs pareils, osent demander que le temple se construise, comme celui du Mexique, des ossements de trois millions de citoyens, et disent sans cesse aux Jacobins, à la commune, aux Cordeliers, ce que disaient les prêtres espagnols à Montézume : *Les dieux ont soif...?* »

CORRESPONDANCE

11 décembre 1790.

Aujourd'hui 11 décembre, je me vois enfin au comble de mes vœux. Le bonheur pour moi s'est fait longtemps attendre, mais enfin il est arrivé, et je suis heureux autant qu'on peut l'être sur la terre. Cette charmante Lucile, dont je vous ai tant parlé, que j'aime depuis huit ans, enfin ses parents me la donnent et elle ne me refuse pas. Tout à l'heure sa mère vient de m'apprendre cette nouvelle en pleurant de joie. L'inégalité de fortune, M. Duplessis ayant 20,000 livres de rente, avait jusqu'ici retardé mon bonheur ; le père était ébloui par les offres qu'on lui faisait. Il a congédié un prétendant qui venait avec 100,000 francs ; Lucile, qui avait déjà refusé 25,000 livres de rente, n'a pas eu de peine à lui donner son congé. Vous aller la connaître par ce seul trait. Quand sa mère me l'a eu donnée, il n'y a qu'un moment, elle m'a conduit dans sa chambre ; je me jette aux genoux de Lucile ; surpris de l'entendre rire, je lève les yeux, les siens n'étaient pas en meilleur état que les miens ; elle était tout en larmes, elle pleurait même abondamment, cependant elle riait encore. Jamais je n'ai vu de spectacle aussi ravissant, et je n'aurais pas imaginé que la nature et la sensibilité pussent réunir à ce point ces deux contrastes. Son père m'a dit qu'il ne différait plus de nous marier que parce qu'il voulait me donner auparavant les 100,000 francs qu'il a promis à sa fille, et que je pouvais venir avec lui chez le notaire quand je voudrais. Je lui ai répondu : Vous êtes un capitaliste, vous avez remué de l'espèce pendant toute votre vie, je ne me mêle point du contrat et tant d'argent m'embarrasserait ; vous aimez trop votre fille pour que je stipule pour elle. Vous ne me de-

mandez rien, ainsi dressez le contrat comme vous voudrez. Il me donne en outre la moitié de sa vaisselle d'argent, qui monte à 10,000 francs. De grâce, n'allez pas faire sonner tout cela trop haut. Soyons modestes dans la prospérité. Envoyez-moi poste pour poste votre consentement et celui de ma mère ; faites diligence à Laon pour les dispenses et qu'il n'y ait qu'une seule publication de bans à Guise comme à Paris. Nous pourrons bien nous marier dans huit jours. Il tarde à ma chère Lucile autant qu'à moi qu'on ne puisse plus nous séparer. N'attirez pas la haine de nos envieux par ces nouvelles, et comme moi renfermez votre joie dans votre cœur, ou épanchez-la tout au plus dans le sein de ma chère mère, de mes frères et de mes sœurs. Je suis maintenant en état de venir à votre secours, et c'est là une grande partie de ma joie : ma maîtresse, ma femme, votre fille et toute sa famille vous embrassent.

C. Desmoulins.

---

3 janvier 1791.

Mon cher père,

Enfin j'ai été marié avec Lucile le mercredi 29 décembre. Mon cher Bérardier (1) a fait la célébration à Saint-Sulpice, assisté de M. le curé qui avait presque sollicité l'honneur de la faire. J'ai eu bien des difficultés à l'évêché pour une dispense de l'Avent. Un M. Floirac, grand-vicaire, m'a dit que j'étais cause qu'on avait brûlé son château ; que je lui avais fait perdre 20,000 livres de rente, etc.... Des patriotes de l'Assemblée nationale n'ont pu obtenir cette dispense qu'ils sollicitaient pour moi ; mais Bérardier a tant fait qu'il l'a enfin obtenue. J'ai eu aussi infiniment à me louer du curé de Saint-Sulpice, qui s'est employé pour moi avec bien de la chaleur. J'avais pour témoins Péthion et de Robespierre, l'élite de l'Assemblée nationale, M. de Sillery, qui avait voulu en être, et

(1) Proviseur du lycée Louis-le-Grand.

mes deux confrères, Brissot de Warville et Mercier, l'élite des journalistes. Bérardier a prononcé avant la célébration un discours touchant et qui nous a fait bien pleurer, Lucile et moi. Nous n'étions pas seuls attendris ; tout le monde avait les larmes aux yeux autour de nous. Le dîner s'est fait chez moi. M. Devieffville avait signé le contrat ; s'il a pour vous une amitié aussi sincère et aussi désintéressée que vous le croyez, il a dû être fort content de la dot qui est de 112,000 livres. Nombre de journaux ont parlé de mon mariage ; les patriotes s'en réjouissent, les aristocrates en enragent et injurient la famille qui m'a honoré de son alliance ; mais tous s'accordent à admirer ma femme comme une beauté parfaite, et je vous assure que cette beauté est son moindre mérite ; il ne tiendrait qu'à moi de faire condamner le *Journal de la cour et de la ville* à de grosses réparations envers ma femme et sa famille devant les nouveaux juges ; mais cette famille respectable n'a fait que rire des calomnies des infâmes aristocrates, et m'a conseillé de les mépriser. Il y a peu de femmes qui, après avoir été idolâtrées, soutiennent l'épreuve du mariage ; mais plus je connais Lucile et plus il faut me prosterner devant elle. Je n'ai pas eu le temps de vous écrire plus tôt parce que je me suis fait un point d'honneur de faire ce numéro de mon journal mieux que les précédents, et que je n'ai eu que deux jours pour le composer.

Ma femme vous embrasse, vous, ma chère mère et toute ma famille. Elle me charge de vous dire qu'elle n'a pas encore eu le temps de se reconnaître, qu'elle n'ose vous écrire de peur de ne pas soutenir l'opinion que je vous donne d'elle, et qu'elle remet sa lettre à quelques jours. Elle a été enchantée de votre lettre au sujet de mon mariage, et elle la garde bien précieusement ; elle l'a relue deux fois avec attendrissement.

Votre fils,

CAMILLE DESMOULINS,

le plus heureux des hommes et qui ne désire plus rien au monde.

Dernière lettre a Lucile

Duodi germinal (1er avril).

Le sommeil bienfaisant a suspendu mes maux. On est libre quand on dort ; on n'a point le sentiment de sa captivité ; le ciel a eu pitié de moi. Il n'y a qu'un moment, je te voyais en songe, je vous embrassais tour à tour, toi et Horace ; mais notre petit avait perdu un œil par une humeur qui venait de se jeter dessus, et la douleur de cet accident m'a réveillé. Je me suis retrouvé dans mon cachot ; il faisait un peu de jour. Ne pouvant plus te voir et entendre tes réponses, car toi et ta mère vous me parliez, je me suis levé au moins pour te parler et t'écrire. Mais, ouvrant mes fenêtres, la pensée de ma solitude, les affreux barreaux, les verroux qui me séparent de toi, ont vaincu toute ma fermeté d'âme. J'ai fondu en larmes, ou plutôt j'ai sangloté en criant dans mon tombeau : Lucile ! Lucile ! où es-tu ? Hier au soir, j'ai eu un pareil moment, et mon cœur s'est également fendu quand j'ai aperçu dans le jardin ta mère. Un mouvement machinal m'a jeté à genoux contre les barreaux ; j'ai joint les mains comme implorant sa pitié, elle qui gémit, j'en suis bien sûr, dans ton sein. J'ai vu hier sa douleur, à son mouchoir et à son voile qu'elle a baissé, ne pouvant tenir à ce spectacle. Quand vous viendrez, qu'elle s'asseye un peu plus près avec toi, afin que je vous voie mieux. Il n'y a pas de danger, à ce qu'il me semble. Ma lunette n'est pas bien bonne... Mais surtout, je t'en conjure, envoie-moi ton portrait ; que ton peintre ait compassion de moi, qui ne souffre que pour avoir eu trop compassion des autres ; qu'il te donne deux séances par jour. Dans l'horreur de ma prison, ce sera pour moi une fête, un jour d'ivresse et de ravissement, celui où je recevrai ton portrait. En attendant, envoie-moi de tes cheveux que je les mette contre mon cœur. Ma chère Lucile ! me voilà revenu au temps de mes premières amours, où quelqu'un m'intéressait par cela seul qu'il sortait de chez toi. Hier, quand le citoyen qui t'a porté ma lettre fut

revenu : « Eh bien ! vous l'avez vue ? » lui dis-je. Comme je disais autrefois à cet abbé Landreville, et je me surprenais à le regarder comme s'il fût resté sur ses habits, sur toute sa personne, quelque chose de toi. C'est une âme charitable, puisqu'il t'a remis ma lettre sans raturer. Je le verrai, à ce qu'il paraît, deux fois par jour, le matin et le soir. Ce messager de mes douleurs me devient aussi cher que l'aurait été autrefois celui de mes plaisirs. J'ai découvert une fente dans mon appartement ; j'ai appliqué mon oreille ; j'ai entendu gémir ; j'ai hasardé quelques paroles, j'ai entendu la voix d'un malade qui souffrait. Il m'a demandé mon nom, je le lui ai dit. « O mon Dieu ! » s'est-il écrié à ce nom en retombant sur son lit, d'où il s'était levé, et j'ai reconnu distinctement la voix de Fabre d'Eglantine. « Oui, je suis Fabre, m'a-t-il dit ; mais toi ici ! la contre-révolution est donc faite ? » Nous n'osons cependant nous parler, de peur que la haine ne nous envie cette faible consolation, et que si on venait à nous entendre, nous ne fussions séparés et resserrés plus étroitement ; car il a une chambre à feu, et la mienne serait assez belle si un cachot pouvait l'être. Mais, chère amie ! tu n'imagines pas ce que c'est d'être au secret, sans savoir pour quelle raison, sans avoir été interrogé, sans recevoir un seul journal ! c'est vivre et être mort tout ensemble ; c'est n'exister que pour sentir que l'on est dans un cercueil ! On dit que l'innocence est calme, courageuse. Ah ! ma chère Lucile ! ma bien-aimée ! Souvent mon innocence est faible comme celle d'un mari, celle d'un père, celle d'un fils ! Si c'était Pitt ou Cobourg qui me traitassent si durement ; mais mes collègues ! mais Robespierre qui a signé l'ordre de mon cachot, mais la République après tout ce que j'ai fait pour elle ! C'est là le prix que je reçois de tant de vertus et de sacrifices ! En entrant ici, j'ai vu Hérault-Séchelles, Simon, Ferroux, Chaumette, Antonelle ; ils sont moins malheureux, aucun n'est au secret. C'est moi qui me suis dévoué depuis cinq ans à tant de haines et de périls pour la République, moi qui ai conservé ma pauvreté au milieu de la Révolution, moi qui n'ai de pardon à demander qu'à toi seule au monde, ma chère Lolotte, et à qui tu l'as ac-

cordé, parce que tu sais que mon cœur, malgré ses faiblesses, n'est pas indigne de toi ; c'est moi que des hommes qui se disaient mes amis, qui se disaient républicains, jettent dans un cachot, au secret, comme si j'étais un conspirateur ! Socrate but la ciguë ; mais au moins il voyait dans sa prison ses amis et sa femme. Combien il est plus dur d'être séparé de toi ! Le plus grand criminel serait trop puni s'il était arraché à une Lucile autrement que par la mort, qui ne fait sentir au moins qu'un moment la douleur d'une telle séparation ; mais un coupable n'aurait point été ton époux, et tu ne m'as aimé que parce que je ne respirais que pour le bonheur de mes concitoyens. On m'appelle...

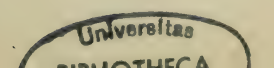
Dans ce moment les commissaires du gouvernement viennent de m'interroger. Il ne me fut fait que cette question : Si j'avais conspiré contre la République. Quelle dérision ! et peut-on insulter ainsi au républicanisme le plus pur ! Je vois le sort qui m'attend. Adieu.

Tu vois en moi un exemple de la barbarie et de l'ingratitude des hommes. Mes derniers moments ne te déshonoreront pas. Tu vois que ma crainte était fondée, que mes pressentiments furent toujours vrais. J'ai épousé une femme céleste pour ses vertus ; j'ai été bon mari, bon fils ; j'aurais été aussi bon père. J'emporte l'estime et les regrets de tous les vrais républicains, de tous les hommes, la vertu et la liberté. Je meurs à trente-quatre ans, mais c'est un phénomène que j'aie traversé depuis cinq ans tant de précipices de la Révolution sans y tomber, et que j'existe encore et j'appuie ma tête avec calme sur l'oreiller de mes écrits trop nombreux, mais qui respirent tous la même philanthropie, le même désir de rendre mes concitoyens heureux et libres, et que la hache des tyrans ne frappera pas. Je vois bien que la puissance enivre tous les hommes et que tous disent comme Denys de Syracuse : « La tyrannie « est une belle épitaphe. » Mais console-toi, veuve désolée ! l'épitaphe de ton pauvre Camille est plus glorieuse, c'est celle des Brutus et des Catons les tyrannicides. O ma chère Lucile ! j'étais né pour faire des vers, pour défendre les malheureux, pour te rendre heureuse, pour composer, avec

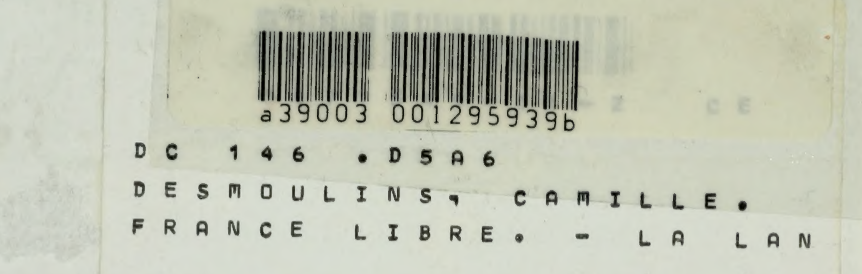
ta mère et mon père, et quelques personnes selon notre cœur, un Otaïti. J'avais rêvé une république que tout le monde eût adorée. Je n'ai pu croire que les hommes fussent si féroces et si injustes. Comment penser que quelques plaisanteries dans mes écrits, contre des collègues qui m'avaient provoqué, effaceraient le souvenir de mes services ! Je ne me dissimule point que je meurs victime de ces plaisanteries et de mon amitié pour Danton. Je remercie mes assassins de me faire mourir avec lui et Philippeaux ; et puisque mes collègues ont été assez lâches pour nous abandonner et pour prêter l'oreille à des calomnies que je ne connais point, mais à coup sûr les plus grossières, je puis dire que nous mourons victime de notre courage à dénoncer deux traîtres et de notre amour pour la vérité. Nous pouvons bien emporter avec nous ce témoignage, que nous périssons les derniers des républicains. Pardon, chère amie, ma véritable vie, que j'ai perdue du moment qu'on nous a séparés, je m'occupe de ma mémoire. Je devrais bien plutôt m'occuper de te la faire oublier. Ma Lucile, mon bon Loulou ! vis pour Horace, parle-lui de moi. Tu lui diras ce qu'il ne peut entendre, que je l'aurais bien aimé ! Malgré mon supplice, je crois qu'il y a un Dieu. Mon sang effacera mes fautes, les faiblesses de l'humanité ; et ce que j'ai eu de bon, mes vertus, mon amour de la liberté, Dieu le récompensera. Je te reverrai un jour, ô Lucile ! Sensible comme je l'étais, la mort, qui me délivre de la vue de tant de crimes, est-elle un si grand malheur ? Adieu, ma vie, mon âme, ma divinité sur la terre. Je te laisse de bons amis, tout ce qu'il y a d'hommes vertueux et sensibles. Je sens fuir devant moi le rivage de la vie. Je vois encore Lucile ! Je la vois, ma bien-aimée ! ma Lucile ! mes mains liées t'embrassent, et ma tête séparée repose encore sur toi ses yeux mourants.

TABLE DES MATIÈRES

CHOIX DE TEXTES



4246. — Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris.
L.-Marcel FORTIN.



a39003 001295939b

Fontenay-aux-Roses. — Imp. L. Bellenand — 18.650